



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 octobre 2016  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 134 de l'ordre du jour  
**Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017**

## **Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

### **Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

Le présent rapport fait état des prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2017, dont le montant total net s'élève à 170 166 900 dollars (montant brut : 183 032 500 dollars).



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission .....	3
II. Mandat et résultats attendus .....	10
III. Ressources nécessaires .....	35
A. Total des ressources nécessaires .....	35
B. Effectifs nécessaires .....	37
1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan .....	47
2. Bureau du Chef de cabinet .....	53
3. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I) .....	57
4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II) .....	62
5. Appui à la mission .....	66
6. Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et Bureau d'appui commun du Koweït .....	84
7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces .....	89
IV. Analyse des ressources nécessaires .....	104
A. Militaires et personnel de police .....	105
B. Personnel civil .....	105
C. Dépenses opérationnelles .....	108
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	116
<b>Annexes</b>	
I. Organigrammes .....	130
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan .....	130
B. Bureaux régionaux et provinciaux .....	131
C. Appui à la mission (Kaboul) .....	132
D. Bureau d'appui commun de Koweït .....	133
II. Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2017 .....	134
III. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2016 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la MANUA sur des questions ayant trait aux programmes .....	135

## I. Vue d'ensemble de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé le mandat de la Mission par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013), 2145 (2014) et 2210 (2015). Par sa résolution 2274 (2016), il a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 17 mars 2017.

2. Sur les plans politique et économique comme en matière de sécurité, l'Afghanistan reste en proie à de graves difficultés, qui devraient se poursuivre en 2017. Les efforts déployés par le Gouvernement dans le cadre de son ambitieux programme de réforme, notamment en matière électorale et constitutionnelle, sont mis à mal par une opposition politique de plus en plus virulente et par les effets d'un intense conflit armé. En dépit des mesures prises pour réformer l'administration publique, la gouvernance du pays demeure marquée par la corruption et l'impunité. Le conflit armé fait de nombreuses victimes civiles, entraîne des violations des droits de l'homme, provoque des déplacements de populations et entrave la fourniture des services sociaux, de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. L'économie afghane reste fragile, avec une croissance faible, un chômage élevé, la fuite des capitaux et une forte émigration, et le pays reste vulnérable aux catastrophes naturelles.

3. Le Gouvernement a pris des mesures concrètes en vue de la réforme électorale. En septembre 2016, le cadre juridique régissant les élections a été modifié et prend désormais en compte une partie des recommandations de la Commission électorale indépendante afghane. Le même mois, la sélection des membres de la Commission électorale a débuté. Bien que cette dernière ait annoncé des élections législatives et des élections aux conseils de district pour octobre 2016, celles-ci n'ont pas eu lieu. En octobre, le Gouvernement a réaffirmé son engagement à prendre des mesures nécessaires pour mettre en œuvre en 2017 la réforme électorale qui s'impose et préparer les élections.

4. Les progrès concernant la promotion de la paix et de la réconciliation ont été limités malgré l'intensification des efforts visant à instaurer un processus de paix. Le Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan, dont la création a été convenue en décembre 2015, s'est réuni à cinq reprises entre janvier et mai 2016. L'annonce, le 12 avril, par les Taliban, du lancement de leur offensive de printemps (opération Omari) a mis un coup d'arrêt à cette initiative. Un attentat perpétré à Kaboul par les Taliban le 19 avril a fait 56 morts et blessé 337 civils, assombrissant ainsi les perspectives de paix à très court terme. La mort du mollah Mansour, chef des Taliban abattu le 21 mai par un drone américain au Pakistan, dans la province du Baloutchistan, suivie de l'annonce par les Taliban, le 25 mai, du nom de son successeur, Haibatullah Akhundzada, est venue accroître l'incertitude quant à l'éventualité de pourparlers directs entre le Gouvernement et les Taliban. Si ces derniers ont continué de rejeter obstinément les appels à engager des pourparlers directs, le Gouvernement et le parti Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar ont toutefois signé un accord de paix le 29 septembre.

5. La promotion de la coopération régionale s'est poursuivie, notamment dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, l'accent étant mis sur la lutte contre le terrorisme et la connectivité régionale. La cérémonie d'inauguration du Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA 1000) s'est tenue le 12 mai au Tadjikistan. Signé le 23 mai par l'Afghanistan, l'Inde et la République islamique d'Iran, un accord prévoyant l'établissement d'un couloir de transit devrait faciliter les échanges commerciaux avec l'Asie centrale et permettre à l'Afghanistan d'avoir accès à la mer via le port de Chabahar, en République islamique d'Iran.

6. La reprise économique de l'Afghanistan reste lente : la Banque mondiale et le Fonds monétaire international prévoient respectivement un taux de croissance de 1,9 % et 2 % pour 2016. La croissance économique dépend du renforcement de la sécurité, des progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes importantes, du maintien de l'appui international et d'autres mesures de confiance. Les dépenses de sécurité représentent la plus grosse part d'un budget largement tributaire de l'aide des donateurs. La question se pose de savoir si les pouvoirs publics sont en mesure, du moins à moyen terme, de générer suffisamment de recettes pour pouvoir fonctionner, garantir la sécurité, assurer les services sociaux essentiels et stimuler l'économie licite. Au mois de mai, le Gouvernement a élaboré un projet de cadre national pour la paix et le développement, qu'il a porté à l'attention des donateurs internationaux afin de connaître leur avis. Il est prévu que ce document, une fois achevé, serve de point de départ aux débats qui auront lieu en octobre à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, au cours de laquelle les donateurs seront invités à faire de nouvelles annonces de contributions volontaires pour la période 2017-2020.

7. Entre autres mesures de lutte contre la corruption, le Gouvernement a créé le Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie nationales d'action contre la corruption. Il a également mis sur pied un tribunal national spécialisé dans la lutte contre la corruption ainsi qu'un service des poursuites spécifique, intégré au Bureau du Procureur général et devenu opérationnel peu avant la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan. Le Gouvernement a en outre renforcé le groupe de travail existant chargé de la grande criminalité afin d'apporter un appui aux enquêtes sur les affaires de corruption. Lors du Sommet contre la corruption qui s'est tenu le 12 mai dernier à Londres, le Président Ghani a réaffirmé la détermination du Gouvernement à combattre ce problème et a détaillé la stratégie de l'Afghanistan en la matière. Des progrès ont également été réalisés dans la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique et du secteur judiciaire, ainsi qu'en témoignent la révocation de fonctionnaires et l'accroissement important du nombre de magistrats du parquet et autres membres du personnel judiciaire démis de leurs fonctions et accusés de corruption.

8. Le conflit en cours continue d'aggraver la situation en matière de droits de l'homme. La MANUA a recensé 3 165 victimes civiles (927 tués et 2 238 blessés) entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 avril 2016, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année 2015. Ce sont toujours les affrontements au sol qui font le plus grand nombre de victimes civiles, suivis par les attaques complexes, les attentats-suicides, les engins explosifs improvisés et les assassinats ciblés. À la suite de l'attentat

perpétré par des Taliban à Kaboul le 19 avril, le Gouvernement est intervenu pour requérir la condamnation à mort des personnes jugées coupables d'avoir porté atteinte à la sécurité nationale et a fait procéder à l'exécution de six personnes convaincues de crimes graves ou de crimes contre des civils. Des doutes sérieux subsistent sur le point de savoir si ces personnes et d'autres individus condamnés à la peine de mort pour atteinte à la sécurité nationale ont bénéficié d'un procès équitable. Concernant les droits des femmes et l'égalité des sexes, dans certaines parties du pays, les femmes et les filles se voient refuser l'exercice de leurs droits, en particulier leur droit à l'éducation et leur liberté de mouvement, et sont souvent victimes d'un système de justice parallèle aux mains d'éléments opposés au Gouvernement. Si une stratégie et un plan d'action pour l'élimination de la violence contre les femmes ont été approuvés par le Comité ministériel sur les femmes et l'égalité des sexes le 11 juin, les discussions se poursuivent entre le Gouvernement et les donateurs au sujet du financement du plan d'action national conçu pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Des avancées ont également été enregistrées dans la prévention du recrutement des enfants par les forces de sécurité afghanes.

9. Sur le plan de la sécurité, les quatre premiers mois de 2016 ont vu une recrudescence des affrontements entre les forces progouvernementales et les éléments opposés au Gouvernement. Toutefois, le nombre total d'incidents de sécurité, tous types confondus, signalés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2016 a reculé de 4,5 % par rapport à la même période l'année dernière. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes demeurent soumises à une pression considérable, notamment dans les provinces de Fariab, de Konduz, de Baghlan, d'Helmand, d'Orozgan, de Kounar et de Nangahar. En conséquence, les forces aériennes ont davantage été mises à contribution et les forces militaires internationales ont continué de prêter leur concours. On s'attend à ce que les Taliban continuent de commettre des attentats spectaculaires à Kaboul et dans d'autres centres régionaux en 2016.

#### **Coopération avec d'autres entités**

10. La Mission collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019 et aux plans d'action connexes, en vue de renforcer la cohérence, la coordination, l'efficacité et l'alignement des programmes des équipes de pays entre eux et avec les programmes prioritaires nationaux du Gouvernement afghan. La MANUA travaille plus particulièrement avec l'équipe de pays sur les questions liées à l'état de droit et à la gouvernance. Elle s'emploie essentiellement à fournir un appui à l'élaboration d'orientations, tandis que les organismes, fonds et programmes concernés des Nations Unies se concentrent sur les questions opérationnelles et les activités de programme, y compris le renforcement des capacités.

11. La Mission et l'équipe de pays partagent un certain nombre de services et d'installations dans l'ensemble de l'Afghanistan, par souci d'efficacité. On trouvera à l'annexe III des informations complémentaires sur les activités de fond menées par la MANUA dans le cadre de programmes, en coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Placée sous la direction d'un responsable désigné, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité s'occupe de la gestion commune de la sécurité et des services de sécurité intégrés, notamment de coordonner les mesures de sécurité sur la base du partage des coûts sur les sites

hébergeant plusieurs organismes où des accords sur les services communs du système des Nations Unies ont été conclus, et surveille l'application des normes communes en matière de sécurité concernant les bureaux, les procédures d'urgence, la circulation aérienne et routière, la gestion des risques et la fourniture d'une formation standard au personnel de l'ONU. Ces différentes tâches rendent indispensable une approche commune visant à garantir la sécurité du personnel, du matériel et des programmes de l'Organisation.

12. S'agissant du partage des coûts et de la collaboration avec les autres missions dans les activités d'appui, la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ont créé ensemble le Bureau d'appui commun de Koweït en décembre 2012, dans l'objectif de favoriser le partage des coûts entre les différentes missions. L'optimisation du partage des services d'appui et des dépenses connexes se poursuivra en 2017, de même que l'adoption de mesures destinées à améliorer la prestation de services sur le terrain. Des informations détaillées concernant le travail du Bureau d'appui commun de Koweït figurent au point B (Effectifs nécessaires) de la section III. Étant donné la répartition des tâches entre la Mission et le Bureau d'appui commun de Koweït, et compte tenu de l'importance des effectifs complémentaires de personnel recruté sur le plan national dans la MANUA, il conviendra de consacrer des efforts considérables à la mise en œuvre des procédures de gestion des ressources humaines d'Umoja applicables à ce personnel (groupe 5 d'Umoja).

13. En ce qui concerne la coopération régionale, la MANUA facilite l'action d'un certain nombre d'entités du système des Nations Unies impliquées dans le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, telles que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL/Daech), Al-Qaida, les Taliban ainsi que les personnes et entités qui leur sont associées, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire du Secrétariat. La Mission travaille également avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, afin de faciliter le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et d'autres pays de la région. En outre, elle coopère avec des entités extérieures au système des Nations Unies, dont l'Organisation de coopération économique et l'Organisation de la coopération islamique, concernant la connectivité régionale et la coopération commerciale pour la première, et le processus de paix et de réconciliation de l'Afghanistan pour la seconde.

#### **Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2017**

14. L'Afghanistan continuera probablement de faire face à des problèmes politiques, économiques et sécuritaires en 2017. La cohésion du gouvernement d'unité nationale sera déterminante pour le succès de la mise en œuvre de l'ambitieux programme de réforme du Gouvernement, notamment les mesures de lutte contre la corruption et l'impunité, qui sont essentielles pour renforcer la confiance du public et des investisseurs. Bien que les réformes électorale et constitutionnelle, ainsi que les élections législatives et aux conseils de district,

risquent à court terme d'exacerber les tensions latentes, la tenue d'élections crédibles, ouvertes à tous et transparentes constituerait un progrès. La mise en place d'un processus de paix semble de moins en moins probable à brève échéance. L'appui régional et le soutien de l'ensemble de la communauté internationale au développement économique, au secteur de la sécurité et au renforcement de l'état de droit seront indispensables à l'instauration d'un cadre propice à une bonne gouvernance, au développement durable et à la sécurité humaine.

15. Sur le plan de la sécurité, les perspectives demeurent incertaines et la situation risque d'empirer. Il est à prévoir que les éléments opposés au Gouvernement continueront de mettre à l'épreuve les capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et pourraient réussir à s'emparer de territoires, notamment dans les zones reculées, ce qui risque de perturber le contrôle des voies de transport terrestre. Si les nouvelles promesses d'aide internationale ainsi que le recrutement de nouveaux hauts responsables au sein des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sur les plans local et national sont susceptibles d'en accroître l'efficacité, le maintien probable des taux d'attrition à un niveau élevé pourrait produire l'effet inverse. La résurgence de milices locales inféodées à des dirigeants politiques constitue un autre facteur susceptible d'aggraver l'instabilité et de saper la cohésion dans le secteur de la sécurité, l'état de droit et la légitimité du Gouvernement. D'autres groupes d'opposition armée devraient rester actifs, comme le Mouvement islamique d'Ouzbékistan ou l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan, dont la présence est limitée à certaines poches du nord et de l'est de l'Afghanistan, respectivement. Il est probable que le conflit, conjugué aux activités criminelles de groupes illégalement armés, accentue l'insécurité et porte préjudice aux opérations des Nations Unies, notamment l'accès humanitaire.

16. La fragilité économique de l'Afghanistan restera l'une des principales sources d'inquiétude. Si l'on peut s'attendre à ce que le Gouvernement puisse, lors de conférences internationales en 2016, obtenir des engagements en vue de contributions destinées aux secteurs de la sécurité et du développement, il est peu probable que le financement des donateurs égale le montant atteint l'année dernière et la croissance économique risque d'en souffrir. La viabilité budgétaire, en particulier dans le secteur de la sécurité, continuera de susciter l'inquiétude. De surcroît, l'économie nationale continuera de pâtir de l'économie souterraine et de sa dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Si certains donateurs et acteurs régionaux ont manifesté leur intention d'apporter un appui au développement du réseau de transports régionaux, des industries extractives et des infrastructures de transport d'énergie en Afghanistan, il s'agit là de projets de plus longue haleine.

17. Le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris la protection des civils lors de conflits armés et la promotion des droits fondamentaux des femmes et des enfants, demeurera une priorité essentielle. Devant l'intensification des affrontements au sol entre les forces progouvernementales et les éléments opposés au Gouvernement, il est très probable que le nombre de victimes civiles et de personnes déplacées en raison du conflit continue d'augmenter. La situation s'aggraverait si des éléments hostiles au Gouvernement s'emparaient de zones urbaines.

**Plans et priorités stratégiques pour 2017**

18. Les priorités stratégiques de la Mission découlent de la résolution 2274 (2016) du Conseil de sécurité portant prorogation de son mandat jusqu'au 17 mars 2017. Partant du principe que, du fait de la souveraineté de l'État afghan, la direction et la prise en charge reviennent à ce dernier, la Mission continuera de se concentrer sur les trois priorités suivantes :

a) **Appui politique** : La Mission offrira ses bons offices, à la demande du Gouvernement et en étroite concertation avec ce dernier, en vue de soutenir la mise en place d'un système politique sans exclusive, dirigé et pris en main par les Afghans. Si le lancement d'un processus de paix est peu probable à court terme, la Mission continuera de s'employer activement, auprès des parties au conflit, à promouvoir des pourparlers directs, à déceler d'éventuels points de convergence et à élaborer, mettre en œuvre et appuyer des initiatives destinées à favoriser l'émergence d'un processus de paix. De plus, elle continuera de soutenir les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre sa réforme électorale et apportera son appui aux organes compétents dans le cadre de l'organisation des élections. Elle appuiera l'application des mesures nécessaires à la tenue d'élections transparentes, ouvertes à tous et crédibles ainsi qu'au renforcement de la viabilité des opérations électorales. Ces mesures consisteront notamment à faciliter la mise en place d'un appui cohérent de la part des donateurs et de la communauté internationale dans son ensemble. En vue du renforcement de la coopération régionale souhaité par le Gouvernement, la Mission encouragera un dialogue politique bilatéral et multilatéral régulier et structuré entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment par la prise de mesures de confiance dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan;

b) **Droits de l'homme** : avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la MANUA s'emploiera à promouvoir la pleine mise en œuvre des dispositions relatives aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme énoncées dans la Constitution afghane et les traités internationaux auxquels l'Afghanistan est partie, y compris les traités visant à garantir aux femmes le plein exercice de leurs droits fondamentaux, ainsi que la responsabilisation à cet égard. Elle continuera de se concentrer sur cinq priorités : i) effectuer un travail de surveillance et plaider auprès de toutes les parties au conflit en faveur de la protection des civils, dans le respect du droit international humanitaire et en prêtant une attention particulière au sort des enfants dans les conflits armés; ii) promouvoir l'élimination de la violence à l'endroit des femmes et leur assurer l'accès à la justice; iii) contribuer à l'amélioration des conditions de détention en appuyant le Gouvernement dans la mise en œuvre d'un plan d'action national pour l'élimination de la torture et dans sa lutte contre la détention arbitraire; iv) coopérer avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et l'aider à renforcer ses capacités; v) agir de concert avec la société civile afin de lui permettre de continuer à défendre les droits de l'homme des Afghans et à sensibiliser ces derniers, partout dans le pays, au sujet des questions liées aux droits de l'homme, à la paix et à la réconciliation. Enfin, la MANUA coopérera avec le PNUD et d'autres organismes concernés afin de garantir le respect, dans le cadre de l'appui aux institutions afghanes chargées de la sécurité, de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en ce qui concerne l'aide aux forces de sécurité extérieures au système des Nations Unies;

c) **Cohérence en matière de développement** : la Mission encouragera la cohérence et la coordination de l'appui de la communauté internationale à la stratégie de développement national du Gouvernement afghan en faveur des objectifs de la Décennie de la transformation (2015-2024). Elle continuera de promouvoir des engagements prévisibles et équilibrés sur le plan financier et d'appuyer les efforts visant à renforcer la responsabilité mutuelle ainsi que la transparence et l'efficacité dans l'utilisation de l'aide. Elle plaidera en faveur de la réalisation des engagements énoncés dans le document intitulé « Sur la voie de l'autonomie – adhésion à la réforme et à un nouveau partenariat », élaboré par le Gouvernement et présenté lors de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan de décembre 2014. Dans la perspective de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, prévue pour 2016, la MANUA appuiera le Gouvernement dans la conduite de discussions avec les partenaires de développement sur les mesures à prendre et encouragera la participation de la société civile. Elle facilitera la coordination de l'élaboration des orientations et les partenariats, notamment dans les domaines de l'état de droit et de la gouvernance, afin de créer un environnement plus favorable au développement économique et aux investissements du secteur privé.

19. La présence de la MANUA sur le terrain continuera d'être essentielle pour l'exécution de son mandat. Les bureaux extérieurs offriront leurs bons offices pour appuyer à l'échelle locale, selon les besoins, les dispositifs de gestion et de résolution des conflits ainsi que les initiatives pour la paix dirigées et contrôlées par des Afghans; assureront la promotion des droits de l'homme, suivront la situation en la matière et publieront des rapports à ce sujet; et fourniront au quartier général de la Mission des rapports et analyses sur les questions liées au mandat et les tendances constatées. Ils collaboreront en outre avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour la négociation de l'accès humanitaire et pour la coordination, la facilitation et la préparation de rapports en ce qui concerne les besoins et interventions dans le domaine humanitaire.

## II. Mandat et résultats attendus

Tableau I  
Résultats obtenus en 2016

### Réalisation escomptée

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

#### Indicateurs de succès prévus

i) Tenue d'un dialogue politique avec l'ensemble des acteurs concernés, par l'intermédiaire du Haut Conseil pour la paix et des organismes associés, afin d'appuyer le processus de paix et de réconciliation mené par l'Afghanistan

#### Mesure des résultats

Le Haut Conseil pour la paix et les organismes associés participent activement aux activités de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends.

Les initiatives de réintégration des anciens combattants et les projets associés bénéficient de l'appui efficace des gestionnaires du Programme afghan pour la paix et la réintégration, des équipes provinciales du secrétariat commun ou de leurs successeurs.

ii) Renforcement du dialogue au niveau local, dans les communautés et entre elles, notamment avec des femmes, afin de promouvoir la paix et la stabilité

#### Indicateurs de succès effectifs

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie, du fait de la restructuration du Haut Conseil pour la paix et de la clôture du Programme afghan pour la paix et la réintégration en mars

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Le Haut Conseil pour la paix et Gulbuddin Hekmatyar Hizb-i Islami ont engagé des négociations et un projet d'accord de paix a été élaboré, mais il n'a pas encore été définitivement arrêté.

Les perspectives de pourparlers de paix entre le Gouvernement et les Taliban se sont réduites du fait que les Taliban ont refusé de participer aux négociations et ont lancé l'offensive de printemps, notamment l'attentat du 19 avril à Kaboul.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

La concrétisation d'un accord de paix entre le Gouvernement et Hizb-i Islami

Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a pris fin et on ignore encore la portée, l'orientation et la date de début du programme qui lui succédera.

Les activités d'information menées à l'échelon local en faveur de la paix et du règlement des conflits devraient se poursuivre. Toutefois, tant que le programme qui viendra remplacer le Programme afghan pour la paix et la réintégration n'aura pas été créé, la capacité du Gouvernement de fournir des ressources pour les activités menées en faveur de la paix et de la réconciliation sera limitée.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Mesure des résultats*

Nombre de réunions de représentants des populations locales organisées par la MANUA

(2016 (objectif) : 11)

iii) Réduction du nombre de différends opposant des Afghans et de conflits locaux (différends tribaux, litiges fonciers, différends ethniques, différends entre partis politiques et litiges concernant les nominations à des fonctions officielles)

*Mesure des résultats*

Nombre d'initiatives menées pour désamorcer les conflits grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA

(2014 : 62; 2015 : 54; 2016 (objectif) : au moins 60)

iv) Participation accrue du gouvernement à l'organisation et à la planification des élections, notamment dans le cadre de son travail de consolidation de la viabilité, de l'intégrité et de l'ouverture des élections

*Mesure des résultats*

2016 (objectif) : la capacité du Gouvernement de mener des élections est renforcée, conformément à son programme de réforme intitulé « Sur la voie de l'autonomie ».

Des réformes électorales sont entreprises conformément à l'accord portant formation du Gouvernement d'unité nationale.

Les élections législatives et les élections des conseils de district sont organisées selon le calendrier établi par la Commission électorale indépendante.

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La MANUA a facilité la tenue de 25 réunions de représentants des populations locales, y compris des femmes, visant à promouvoir la paix et la sécurité.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Tenue d'au moins 10 autres réunions avec les populations locales

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui, sous réserve des conditions de sécurité

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre janvier et mai 2016*

La MANUA a mené 26 initiatives pour désamorcer les conflits

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Mener au moins 30 initiatives de plus pour désamorcer les conflits

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Globalement, peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne la réforme électorale et les préparatifs des élections qui devraient se tenir le 15 octobre, comme annoncé par la Commission électorale indépendante. Le Gouvernement a relancé l'application des réformes électorales en publiant, le 28 février, deux nouveaux décrets législatifs portant modification de la loi électorale et de la loi sur la composition, les obligations et les compétences des deux organes électoraux. La loi électorale applique certaines des recommandations de la Commission spéciale sur la réforme électorale, notamment celles portant sur la définition de la fraude électorale et de l'infraction liée aux élections, sur la réglementation du financement des campagnes et sur l'établissement d'une commission des médias permanente. Toutefois, certaines dispositions du décret portant modification de la loi sur la composition, les obligations et les compétences des organes chargés de la gestion des

	élections vont à l'encontre des recommandations de la Commission et de nouveaux amendements à cette loi sont actuellement examinés à l'Assemblée nationale.
	<i>Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016</i>
	Selon les priorités du Gouvernement et les décisions qu'il prendra, l'application des réformes électorales pourra s'accélérer et la Commission électorale indépendante pourra commencer les préparatifs des prochaines élections.
v) Renforcement des activités de coopération régionale et des mesures de confiance	<i>Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?</i>
<i>Mesure des résultats</i>	Oui
Nombre de réunions de groupes techniques régionaux (2014 : 2; 2015 : 7; 2016 (objectif) : 6)	<i>Résultats obtenus de janvier à mai 2016</i>
Nombre de réunions de hauts responsables (2014 : 3; 2015 : 3; 2016 (objectif) : 3)	La MANUA a fourni des conseils et un appui pour :
Organisation d'une conférence ministérielle consacrée au Processus d'Istanbul pour examiner les progrès accomplis en ce qui concerne les mesures de confiance	– Trois réunions de groupes techniques régionaux – Une réunion de hauts fonctionnaires
	<i>Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016</i>
	– Trois autres réunions de groupes techniques régionaux – Trois autres réunions de hauts responsables – Une conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul

---

### Réalisation escomptée

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

---

#### Indicateurs de succès prévus

i) La Police nationale est davantage à l'écoute de la population et fait preuve d'un plus grand sens des responsabilités, et les femmes et les enfants ont un meilleur accès à la justice.

#### *Mesure des résultats*

Nombre de consultations avec la population  
(2014 : 19; 2015 : 112; 2016 (objectif) : 30)

Nombre de visites effectuées dans les districts et les provinces pour sensibiliser à la sécurité

---

#### Indicateurs de succès effectifs

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

#### *Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

– 50 consultations avec la population organisées concernant l'accès à la justice, notamment pour les femmes et les enfants

– 30 visites de sensibilisation à la sécurité effectuées

Une politique pour l'égalité des sexes a été adoptée par le Ministère de l'intérieur en février. La MANUA plaide également pour la mise en place d'un

(2014 : 19; 2015 : 79; 2016 (objectif) : 30)

Le mécanisme d'examen des plaintes du Ministère de l'intérieur destiné à protéger les policières est officiellement mis en place.

ii) Adoption de lois et autres textes juridiques

*Mesure des résultats*

2016 (objectif) : les progrès suivants sont accomplis :

- Le Code pénal est soumis à l'Assemblée nationale.
- Les directives concernant le Code de procédure pénale sont approuvées.
- L'Assemblée nationale adopte les lois relatives à la gestion des terres, à l'expropriation, à la Chambre de commerce et au système pénitentiaire et les amendements à la loi sur l'accès à l'information.
- Le Conseil des ministres approuve l'orientation générale concernant le recouvrement et la restitution des terres usurpées.
- La politique en faveur de l'investissement privé est appliquée par étapes.

mécanisme d'examen des plaintes destiné à protéger les policières, qui attend l'approbation ministérielle.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

- 80 autres consultations avec la population
- 50 autres visites de sensibilisation à la sécurité

Le mécanisme d'examen des plaintes des policières est officiellement approuvé.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui, à l'exception de la loi pénitentiaire, des amendements proposés à la loi sur l'accès à l'information et de la politique en faveur de l'investissement privé

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La version finale du projet de Code pénal révisé est examinée par un comité créé par le groupe de travail sur la réforme du droit pénal avant d'être soumise au Gouvernement puis à l'Assemblée nationale.

La deuxième révision des directives concernant le Code de procédure pénale est achevée.

Le Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption examine actuellement les projets de loi relatifs à la gestion des terres et à l'expropriation.

Les modifications apportées à la loi de 2012 relative à la Chambre de commerce sont examinées par le Gouvernement.

L'orientation générale concernant les terres usurpées et leur restitution a été approuvée.

Le Ministère du commerce et de l'industrie continue de mettre en œuvre la loi sur l'investissement privé.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Le projet de Code pénal révisé doit désormais être adopté par l'Assemblée nationale.

La version finale des directives concernant le Code de procédure pénale va être approuvée.

Les projets de lois relatifs à la gestion des terres et à l'expropriation seront soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale.

iii) Renforcement de la coordination dans le secteur de la justice

*Mesure des résultats*

Nombre d'espaces disponibles pour les réunions de coordination de la justice dans les provinces

(2014 : 32; 2015 : 34; 2016 (objectif) : 24)

Nombre de réunions annuelles du conseil de donateurs (secteur de la justice)

(2016 (objectif) : 11)

Nombre de réunions avec des membres du Gouvernement visant à améliorer la coordination, les orientations politiques et les mesures de sensibilisation concernant l'application des politiques et lois en matière de biens fonciers

(2016 (objectif) : 18)

iv) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention afghans

*Mesure des résultats*

2016 (objectif) : des services de santé de base sont assurés dans l'ensemble des prisons et des centres de détention, en application du mémorandum d'accord conclu entre le Ministère de la santé publique et le Ministère de l'intérieur.

L'Autorité foncière indépendante afghane révisera son orientation générale concernant les terres usurpées en érigeant l'usurpation des terres en infraction et en autorisant le recouvrement et la restitution de ces terres.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La MANUA a facilité 56 réunions de coordination de la justice à l'échelon provincial et 5 réunions du conseil de donateurs et a organisé 13 réunions avec le Gouvernement portant sur les politiques et les lois en matière de biens fonciers.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

– 60 autres réunions de coordination de la justice à l'échelon provincial

– Six autres réunions du conseil de donateurs

– Au moins six réunions avec le Gouvernement

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Selon une évaluation globale des services de santé pénitentiaires menée en mars par la MANUA, des services de santé de base ont été fournis dans tous les lieux de détention et centres pénitentiaires. Un plan d'application de six recommandations essentielles de la MANUA est en cours d'élaboration.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Des partenariats entre les donateurs internationaux et les Ministères de l'intérieur et de la santé publique visant à appuyer le plan d'application mentionné ci-dessus devraient être mis en place.

**Réalisation escomptée**

## c) Amélioration du respect des droits de l'homme en Afghanistan

**Indicateurs de succès prévus**

i) Intensification des efforts déployés pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

*Mesure des résultats*

Nombre de recommandations figurant dans le rapport de la Mission sur les droits des femmes auxquelles il est donné suite afin de renforcer l'application des textes juridiques pertinents dans les affaires de violence à l'égard des femmes

(2016 (objectif) : 10)

Nombre d'affaires de violence à l'égard des femmes portées devant la justice

(2015 : 110; 2016 (objectif) : 150)

Nombre d'affaires de violence à l'égard des femmes contrôlées et suivies par la MANUA

(2014 : 818; 2015 : 953; 2016 (objectif) : 1 200)

Intégration, dans le Code pénal révisé, des infractions visées dans le décret sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, conformément à la ligne de conduite du Gouvernement consistant à rassembler dans un code pénal unique toutes les infractions énoncées dans différentes lois

ii) Participation accrue des femmes au processus de transition en matière de politique et de sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

*Mesure des résultats*

*Note* : Cet indicateur de succès a été ajouté dans le cadre stratégique de 2016 mais ne s'accompagnait d'aucune mesure des résultats. Cet oubli a été réparé dans le cadre stratégique de 2017.

**Indicateurs de succès effectifs**

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

5 recommandations du rapport de la MANUA sur les droits des femmes ont été mises en œuvre.

140 affaires de violence à l'égard des femmes signalées et portées devant la justice ont été recensées.

500 affaires de violence à l'égard des femmes ont été contrôlées et suivies par la MANUA.

Des révisions du Code pénal, visant notamment à intégrer les définitions de crimes figurant dans le décret relatif à la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et les définitions exactes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité figurant dans le Statut de Rome, sont examinées une dernière fois avant d'être présentées au Gouvernement.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Le projet de Code pénal révisé sera approuvé.

Cinq autres recommandations issues du rapport de la MANUA seront mises en œuvre.

Au moins 10 autres affaires de violence à l'égard des femmes signalées et portées devant la justice auront été recensées.

700 autres cas de violence à l'égard des femmes feront l'objet d'un suivi.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La restructuration du Haut Conseil pour la paix, notamment la nomination d'une femme au poste de chef adjoint et de deux femmes conseillers

La représentation des femmes dans les conseils provinciaux et de district a été portée à au moins 25 % dans le décret législatif n° 158 publié le 28 février.

iii) Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire portant sur la protection des civils dans les conflits armés

*Mesure des résultats*

Le nombre de victimes civiles est réduit

(2014 : 10 548; 2015 : 11 002; 2016 (objectif) : 10 000)

La mise en œuvre du plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité commencera lorsque les sources de financement seront connues. Il est difficile de dire si des fonds publics sont disponibles mais les fonds versés par les donateurs sont suffisants.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Les mécanismes de financement pour la mise en œuvre du plan d'action national seront probablement mis en place.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Non. Au cours du premier trimestre de 2016, le nombre de pertes civiles a continué d'augmenter (1 943 victimes dont 600 morts et 1 343 blessés), principalement à cause de l'intensification des combats au sol dans l'ensemble du pays.

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Le Gouvernement a achevé l'élaboration de la politique de prévention et d'atténuation des pertes civiles, avec les conseils techniques et l'appui de la MANUA.

Avec les conseils techniques et l'appui de la MANUA, le Gouvernement a intégré toutes les définitions de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité figurant dans le Statut de Rome dans le Code pénal révisé qui devrait être présenté à l'Assemblée nationale d'ici à la fin de 2016.

Le Conseil pour la prévention et la réduction du nombre de victimes civiles s'est réuni deux fois.

Les Taliban ont en partie reconnu causer des pertes civiles.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

La MANUA poursuit ses activités de communication, de sensibilisation et de suivi et a noté que les parties au conflit avaient mis en place quelques mesures d'atténuation. Le Gouvernement mettra en œuvre la politique de prévention et d'atténuation des pertes civiles et transmettra la version révisée du Code pénal à l'Assemblée nationale. Si les combats au sol entre les parties au conflit continuent de s'intensifier, le nombre de victimes civiles risque d'augmenter, en particulier si des éléments antigouvernementaux cherchent à s'emparer des centres de district et de province.

iv) Respect accru des droits fondamentaux des personnes détenues pour des faits liés au conflit

*Mesure des résultats*

Nombre d'enquêtes menées et de poursuites engagées concernant des cas de torture et de mauvais traitements

(le niveau de référence sera fixé en 2016)

Diminution du nombre de cas de torture et de mauvais traitements signalés

(2014 : 35 %; 2015 : 15 %; 2016 (objectif) : 15 %)

Nombre de déclarations relatives à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1987 retirées

(2016 (objectif) : 2)

Élaboration d'un mécanisme national de prévention et d'un plan national pour l'élimination de la torture

v) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité

*Mesure des résultats*

Nombre de feuilles de route locales pour la paix mises en œuvre pour contribuer à renforcer les activités menées par la société civile afghane et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme pour promouvoir un processus de paix juste, soucieux du principe de responsabilité et du respect des droits et ouvert à tous

(2016 (objectif) : 34)

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie. À ce jour, les autorités afghanes n'ont pas mené d'enquête ou engagé de poursuites concernant des cas de torture et de mauvais traitements signalés par des personnes détenues pour faits liés au conflit. Par ailleurs, aucune réduction des cas signalés de torture et de mauvais traitements n'a été constatée.

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La Direction nationale de la sécurité a mis en place un mécanisme d'examen des plaintes en interne pour permettre aux détenus de signaler des cas de torture ou de mauvais traitements.

Le service législatif du Ministère de la justice examine actuellement le projet de loi érigeant la torture en infraction.

Le Gouvernement a présenté son premier rapport périodique au Comité contre la torture, avec les conseils techniques et l'appui de la MANUA.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

À la fin de 2016, il sera tenu compte du mécanisme national de prévention dans le projet de loi érigeant la torture en infraction. Il est difficile de dire si le Gouvernement va retirer ses déclarations relatives à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Non

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Aucun. Les feuilles de route devraient être publiées à la mi-2016

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Les 34 feuilles de route seront mises à jour et publiées dans des recueils pour chaque région. Les organisations de la société civile locales sont responsables de l'exécution des feuilles de route, avec l'appui technique de la MANUA. Les activités de sensibilisation menées par les organisations de la société civile devraient être relancées aux niveaux national et sous-national après la publication des feuilles de route.

vi) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

*Mesure des résultats*

Nombre de recommandations formulées dans le plan d'action et la feuille de route qui sont mises en œuvre par le Comité directeur interministériel pour la protection des droits de l'enfant

(2016 (objectif) : 15)

Surveillance ciblée en vue de la détection des graves violations des droits de l'enfant et élaboration de rapports sur la question par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, et utilisation de la note d'orientation globale exhaustive relative aux attaques contre des écoles et des hôpitaux

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre janvier et mai 2016*

Cinq recommandations ont été mises en œuvre :

- Un décret présidentiel érigeant en infraction le recrutement de mineurs dans les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes est entré en vigueur le 17 février.
- Des directives nationales pour l'évaluation de l'âge ont été approuvées.
- Une stratégie nationale d'enregistrement des naissances a été mise au point.
- Deux nouveaux Groupes de la protection de l'enfance ont été créés dans les centres de recrutement de la Police nationale afghane (soit au total sept Groupes de la protection de l'enfance).
- Les observateurs des Nations Unies peuvent accéder sans entrave aux centres de détention et de recrutement.

Le Gouvernement a continué de mettre en œuvre le plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, avec les conseils techniques et l'appui de la MANUA. La Mission continue de plaider en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et a publié en mars un rapport spécial sur le risque que les enfants en Afghanistan n'aient pas accès à l'éducation et aux soins de santé.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Application du décret présidentiel érigeant en infraction le recrutement de mineurs, des directives nationales pour l'évaluation de l'âge, de la stratégie nationale d'enregistrement des naissances et de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles

Le Gouvernement tient à ce que des Groupes de la protection de l'enfance soient établis dans les 34 provinces du pays, mais on estime qu'entre trois et huit Groupes supplémentaires seront mis en place d'ici à la fin de 2016.

Un projet de loi érigeant en infraction l'exploitation et les atteintes sexuelles commises sur la personne de mineurs (*bacha bazi*) sera adopté.

Adhésion accrue du Gouvernement aux normes relatives à la justice pour mineurs pour les enfants détenus pour atteinte à la sûreté de l'État

### Réalisation escomptée

d) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire fournies à l'Afghanistan et renforcement des institutions du pays, notamment au niveau infranational

#### Indicateurs de succès prévus

i) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement et la stratégie « Sur la voie de l'autonomie » adoptée en décembre 2014

##### Mesure des résultats

Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement 2016 (objectif) : 4

(2015 : 2)

#### Indicateurs de succès effectifs

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

L'équipe de pays des Nations Unies a mis la dernière main à son plan d'action pour 2016, qui est en accord avec les priorités du Gouvernement et illustre l'unité dans l'action des organismes des Nations Unies.

À la fin du mois de mai, des dispositions étaient prises pour organiser la première réunion du Comité directeur Gouvernement/ONU afin que le groupe puisse commencer ses travaux en juin.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Le Comité directeur Gouvernement/ONU chargé d'orienter les activités relevant du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement se réunira deux fois. Au moins trois consultations avec les hauts fonctionnaires auront lieu à l'occasion de la réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants en septembre et de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre.

ii) Extension des programmes nationaux aux provinces

##### Mesure des résultats

Nombre de concertations organisées pour réviser la politique de gouvernance infranationale

(2016 (objectif) : 5)

Nombre de plans provinciaux approuvés et mis en application

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Non

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Deux concertations sur les mesures à prendre ont été menées.

La mise en œuvre de la politique de planification et de budgétisation à l'échelle provinciale ne commencera

Nombre de municipalités dans lesquelles la réforme de l'administration publique est appliquée

(2016 (objectif) : 10)

iii) Renforcement des capacités du Gouvernement afghan d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption

*Mesure des résultats*

La professionnalisation des agents des administrations publiques, et la révision et l'application de la loi de 2010 relative aux fonctionnaires contribuent à la mise en œuvre et à la transparence des mécanismes de contrôle infranationaux.

Nombre de recommandations du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption acceptées, appliquées et faisant l'objet de rapports, témoignant que la lutte contre la corruption reste une des principales priorités du Gouvernement.

iv) Création et application de dispositifs devant permettre de promouvoir une meilleure application du principe de responsabilité et une plus grande efficacité de la fonction publique

qu'en 2017 car il faut davantage de préparation à l'échelle nationale et le budget nécessaire doit être réuni.

La mise en œuvre de la réforme de l'administration publique a été suspendue en décembre 2015. Néanmoins, le recrutement des maires sur la base du mérite continue.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Trois autres concertations sur les mesures à prendre seront menées.

La nomination de maires sur la base du mérite devrait se poursuivre.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

La loi relative aux fonctionnaires a été révisée dans le but de professionnaliser la fonction publique et est en instance d'examen par le Ministère de la justice.

Le Gouvernement a mis en œuvre 30 recommandations du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne la réforme des procédures de répartition des terres au Ministère des réfugiés et du rapatriement, le renforcement des mécanismes de contrôle interne à la Banque centrale d'Afghanistan et la simplification des méthodes de la fonction publique.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

L'adoption de la version révisée de la loi relative à la fonction publique est prévue pour décembre.

Le Gouvernement devrait appliquer les 42 recommandations supplémentaires du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Oui

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

986 fonctionnaires ont reçu une formation aux compétences de base.

*Mesure des résultats*

Nombre de fonctionnaires ayant suivi la formation aux compétences de base dispensée par l'Institut afghan de la fonction publique

(2014 : 2 975; 2015 : 2 529; 2016 (objectif) : 2 000)

Nombre de gouverneurs de district recrutés au mérite

(2014 : 85; 2015 : 59; 2016 (objectif) : 15)

58 gouverneurs de district ont été recrutés au mérite.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

2 348 fonctionnaires de plus bénéficieront d'une formation sur les compétences de base, sous réserve de la disponibilité de fonds.

31 gouverneurs de district de plus seront recrutés.

**Réalisation escomptée**

e) Enregistrement de progrès en ce qui concerne la réalisation des objectifs arrêtés dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, le respect des engagements pris aux Conférences de Londres, de Kaboul et de Tokyo, et l'exécution des programmes prioritaires nationaux

**Indicateurs de succès prévus**

i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale en ce qui concerne la définition des priorités et la mise en œuvre des activités correspondantes, par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi

*Mesure des résultats*

Amélioration de l'application des plans nationaux de développement

Les programmes prioritaires nationaux seront revus et harmonisés avec la stratégie « Sur la voie de l'autonomie » du Gouvernement d'unité nationale.

**Indicateurs de succès effectifs**

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Lors d'une réunion spéciale tenue en avril, le Conseil commun de coordination et de suivi a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie.

4 des 12 programmes prioritaires nationaux nouveaux ou revus seraient en bonne voie et harmonisés avec la stratégie « Sur la voie de l'autonomie ».

Un avant-projet de Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan a été distribué en mai aux donateurs internationaux afin qu'ils l'examinent.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Le Gouvernement devrait mettre la dernière main au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et aux quatre programmes prioritaires nationaux avant la Conférence de Bruxelles en octobre. La mise en œuvre du programme prioritaire national portant sur la Charte des citoyens devrait commencer avant la fin de l'année

ii) Renforcement des capacités du Gouvernement de coordonner efficacement les efforts des donateurs et de gérer, évaluer et contrôler l'efficacité de l'aide reçue

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

En partie

*Mesure des résultats*

Harmonisation progressive de l'aide au développement avec les priorités gouvernementales, et évaluation des possibilités concernant l'application des principes d'une « nouvelle donne » en matière d'efficacité de l'aide en vue de faciliter l'application des mesures de gestion de l'aide

iii) Mise en place d'un dispositif pleinement opérationnel de suivi et d'évaluation des mesures prises pour concrétiser les priorités du Gouvernement

*Mesure des résultats*

*Note* : La mesure des résultats pour cet indicateur de succès a été retirée du cadre stratégique de 2016 car jugée obsolète et plus applicable. L'indicateur a été remplacé par un indicateur révisé dans le cadre stratégique de 2017.

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Le Gouvernement a élaboré une nouvelle feuille de route ambitieuse pour la réforme de la gestion des finances publiques et en a distribué le projet aux donateurs pour observations. Le projet de Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan réaffirme également que le Gouvernement souscrit aux principes de l'efficacité de l'aide et d'une nouvelle donne, l'accent étant mis en particulier sur l'utilisation du budget à l'appui des politiques et des objectifs d'harmonisation. La nouvelle feuille de route pour la réforme de la gestion des finances publiques et le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan favoriseront, au fil du temps, la réalisation de nouveaux progrès sur le plan de l'efficacité de l'aide.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Le Gouvernement devrait mettre la dernière main au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan avant le mois d'octobre et l'application de la nouvelle feuille de route pour la réforme de la gestion des finances publiques devrait commencer. Les indicateurs à court terme pour les partenariats en faveur du développement et l'efficacité de l'aide au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie seront également examinés et actualisés à la Conférence de Bruxelles.

*Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2016?*

Non. Le cadre de suivi et d'évaluation sera élaboré une fois que le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux seront achevés

*Résultats obtenus de janvier à mai 2016*

Le Conseil commun de Coordination et de suivi a continué d'assurer le suivi des engagements pris par le Gouvernement et les donateurs au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Lors de sa dernière réunion, en avril, les représentants de la société civile se sont dits préoccupés par la qualité et le rythme des réformes, la corruption perçue dans le secteur de la justice et l'espace de plus en plus restreint laissé aux organisations de la société civile et aux défenseurs des droits de l'homme à cause de l'insécurité.

*Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2016*

Lorsque le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les nouveaux programmes prioritaires nationaux auront été approuvés en 2017, le Gouvernement, les donateurs et la société civile afghane pourraient entamer un dialogue en ce qui concerne l'élaboration d'un futur cadre de suivi et d'évaluation

### **Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2017**

20. Les objectifs, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats de la mission pour 2017 sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2

### **Objectifs, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2017**

**Objectif :** Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

#### **Réalisations escomptées**

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

#### **Indicateurs de succès**

i) Viabilité et crédibilité accrues des consultations électorales futures [indicateur révisé]

##### *Mesure des résultats*

Les réformes électorales et futures consultations électorales obéissent au programme de réformes de l'État et à son attachement à la tenue d'élections crédibles, transparentes et ouvertes à tous

L'État concourt à la tenue de consultations électorales viables et plus rentables

ii) Multiplication des activités de coopération régionale, mesures de confiance, campagnes d'information régionales et initiatives de bons offices

##### *Mesure des résultats*

Nombre d'initiatives et/ou de mesures décidées ou mises en œuvre par les États de la région en faveur du processus de paix afghan [nouvelle mesure]

2017 (objectif) : 4

Nombre de réunions du Groupe technique régional

2015 (résultat effectif) : 7

2016 (estimation) : 6

2017 (objectif) : 6

## Nombre de réunions de hauts responsables

2015 (résultat effectif) : 3

2016 (estimation) : 3

2017 (objectif) : 4

Une conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul fait le bilan de la mise en place de mesures de renforcement de la confiance

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		Année	2017	2016	2015
a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme	iii) Les parties au conflit sont plus disposés à se prêter à de futurs pourparlers de paix et à un processus de paix et de réconciliation ouvert à tous [nouvelle mesure]  [Nombre d'initiatives de renforcement des capacités et facilitation du dialogue mises en œuvre à la demande de l'État, en coopération avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités [nouvelle mesure]]  [Nombre d'actions tendant à faciliter le règlement des conflits par le dialogue, y compris la sensibilisation à l'intérêt de tous processus et pourparlers de paix, menées de concert avec la Commission politique des Taliban, le but étant d'accompagner les négociations directes avec l'État afghan [nouvelle mesure]]	Objectif	4		
		Estimation Nombre effectif			
	iv) Renforcement du dialogue intra-communautaire et intercommunautaire au niveau local, les femmes y étant associées, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité  [Nombre de réunions de représentants des communautés locales organisées par la MANUA]	Objectif	30	11	
		Estimation Nombre effectif		35	
	v) Atténuation des conflits et litiges au niveau local tels que les conflits tribaux ou ethniques, les litiges fonciers et différends entre partis politiques et contestations autour des nominations à des fonctions officielles  [Nombre d'initiatives tendant à désamorcer les conflits grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA]	Objectif	60	60	75
		Estimation Nombre effectif		56	75
					54

*Produits*

- Mission de bons offices au service du Gouvernement afghan aux niveaux international, national et local en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays
- Mission de bons offices et de conseil au service de toutes les parties prenantes, le but étant de faciliter les pourparlers de paix directs entre le Gouvernement et les Taliban

- Mission de bons offices en faveur des initiatives de paix et de réconciliation prises par l'État afghan, y compris le Haut Conseil pour la paix et d'autres institutions, ainsi que celles entreprises par la société civile et d'autres parties prenantes
- Aide à l'organisation de 30 rassemblements locaux en faveur de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du pays
- Campagne en faveur d'une plus forte participation des femmes aux initiatives de paix à tous les niveaux
- Organisation de missions de bons offices et de campagnes d'information politique, le but étant d'accompagner la mise en œuvre de 60 initiatives tendant à désamorcer les conflits
- Organisation de missions de bons offices et facilitation des activités d'assistance technique du PNUD et de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, à la demande du Gouvernement, le but étant d'accompagner les mesures électorales, notamment les réformes crédibles et durables
- Coordination de l'appui politique international aux activités électorales, conjointement avec le PNUD, au moyen de mécanismes de coordination tels que des réunions de groupes centraux
- Mission de bons offices d'accompagnement du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et d'autres initiatives régionales allant dans ce sens
- Promotion d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme en coopération avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, l'État afghan et les parties prenantes de la région

### Facteurs externes

21. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et réalisations escomptées pour autant que : a) les parties intéressées continuent de lui apporter le soutien politique et financier nécessaire; b) le Gouvernement d'unité nationale demeure stable; c) le Gouvernement fasse preuve de la volonté politique nécessaire pour renforcer la gouvernance et combattre la corruption; d) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et entre les administrations locales et centrale ne viennent pas mettre à mal l'entreprise de réforme électorale; e) les parties prenantes restent acquies au principe de pourparlers de paix et à un processus de paix et de réconciliation sans exclusive dans le futur; et f) l'insécurité ne vienne pas remettre en cause l'aptitude de la MANUA à s'acquitter de son mandat.

### Réalisations escomptées

b) Poursuite de la réforme du secteur de la sécurité et de la consolidation de l'état de droit

### Indicateurs de succès

i) Meilleure coordination entre les hauts responsables de l'État et du système judiciaire afghans d'une part et les donateurs d'autre part dans les domaines de la consolidation de l'état de droit et des stratégies relatives à la police [nouvel indicateur]

#### *Mesure des résultats*

Nombre de réunions de coordination consacrées à l'élaboration d'une plateforme commune de réforme de la police et de soutien politique à ce corps en coordination avec les donateurs [nouvelle mesure]

2017 (objectif) : 6

Nombre d'espaces disponibles pour les réunions de coordination de la justice dans les provinces

2015 : 25

2016 (estimation) : 26

2017 (objectif) : 34

Nombre de réunions du conseil des donateurs (secteur de la justice) réunissant la Mission, tous les donateurs et les partenaires d'exécution du secteur, le but étant de coordonner les actions de chacun et de renforcer la cohérence des interventions des donateurs en matière de politique judiciaire, y compris la loi de coordination des voies de justice formelle et non formelle, la politique et les textes gouvernant la détention, l'aménagement territorial et le tribunal national anticorruption

2016 (estimation) : 11

2017 (objectif) : 11

ii) Amélioration de la prestation de services judiciaires essentiels [nouvel indicateur]

*Mesure des résultats*

Adoption par les pouvoirs publics des paramètres dégagés par l'étude de 2015 sur les indicateurs de l'état de droit aux fins du renforcement des capacités du secteur judiciaire

Nombre de lois, décrets – lois et textes réglementaires pris par le Gouvernement ou soumis à l'Assemblée nationale pour adoption ou approbation venant consacrer les bonnes pratiques et normes internationales en matière de prestation de services judiciaires essentiels

2017 (objectif) : 6

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>Année</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
b) Poursuite de la réforme du secteur de la sécurité et de la consolidation de l'état de droit	iii) Police nationale afghane plus comptable devant les populations et plus attentives à leurs intérêts	Objectif	6		
	[Nombre de renvois de cas de corruption ou d'abus d'autorité de la part de la police par le Ministère de l'intérieur au Procureur général [nouvelle mesure]]	Estimation			
	iv) Mécanismes plus solides de dénonciation de cas de torture et autres traitements inhumains, cruels ou dégradants de détenus, commis par les personnes responsables de leur détention ou les autorités pénitentiaires [nouvel indicateur]	Nombre effectif			
			12		

[L'Afghanistan respecte la règle n° 34 de l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) [nouvelle mesure]]

*Produits*

- Organisation de réunions hebdomadaires avec la police afghane et les donateurs dans le pays, le but étant de coordonner les actions et d'offrir des conseils en matière de stratégie policière
- Prestation de conseils stratégiques à la police à l'échelle du pays, l'objectif étant de promouvoir des pratiques de police démocratique, de renforcer le rôle des femmes policières et améliorer les conditions de travail de ces dernières
- Sensibilisation et prestation de conseils politiques en matière d'institution de mécanismes de contrôle indépendants capables d'exercer un pouvoir de police vis-à-vis des agents de police, notamment grâce à l'établissement de deux documents directifs en matière de police
- Prestation de conseils touchant l'application de consignes de rigueur gouvernant le renvoi d'allégations de corruption ou d'abus d'autorité de la part de la police aux fins de poursuites
- Activités de conseil stratégique et de sensibilisation auprès de la Cour suprême, du Bureau de l'Attorney General et de l'Autorité foncière indépendante afghane dans le sens de l'amélioration de la coordination et de la mise en œuvre des politiques de justice, notamment en matière de lutte contre la corruption dans ce secteur et de la promotion du développement économique
- Sensibilisation et conseil publics en matière de politiques juridiques auprès du service législatif du Ministère de la justice et des commissions compétentes de l'Assemblée nationale au sujet des projets de loi en attente essentiels au mandat de la MANUA, notamment la création du nouveau tribunal national anticorruption, la révision du Code pénal ainsi que les lois sur la torture, la justice non formelle, l'organisation des tribunaux, la pratique du bacha bazi (exploitation et agressions sexuelles sur la personne de mineurs) et l'aménagement territorial
- Rédaction de notes et communications juridiques stratégiques confidentielles touchant des questions juridiques majeures à l'intention du Président de la Cour suprême, de l'Attorney General, du Ministre de la justice, des présidents de commissions de l'Assemblée nationale, de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, de l'ordre des avocats indépendants d'Afghanistan et d'autres parties prenantes clefs
- Organisation de réunions publiques ou privées consacrées à l'examen de questions nouvelles sensibles avec le Président de la Cour suprême, l'Attorney General, le Ministre de la justice, le Directeur de l'Autorité foncière indépendante afghane, le Bâtonnier de l'ordre des avocats indépendants d'Afghanistan et d'autres hauts responsables du secteur de la justice
- Prestation de conseil stratégique et établissement d'analyses juridiques concernant l'institution et l'ouverture du nouveau tribunal anticorruption et de la division de lutte contre la corruption du Bureau de l'Attorney General près ce tribunal
- Organisation de réunions mensuelles conjointes avec les institutions judiciaires de lutte contre la corruption et les donateurs au niveau national, le but étant de coordonner les actions à l'occasion d'enquêtes et de poursuites du chef de corruption et d'offrir des conseils stratégiques en la matière
- Conseils stratégiques et activités de sensibilisation en matière de politique auprès de la Cour suprême et des institutions de justice et de sécurité nationales, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et de l'ordre des avocats indépendants d'Afghanistan aux niveaux central et provincial, le but étant de renforcer la coordination et de mobiliser des ressources pour les institutions et ministères compétents (minimum de quatre avis juridiques par an)

- Fourniture de conseils en coordination avec les parties concernées du secteur de la justice, le but étant de concourir à l'élaboration et l'adoption de textes consacrés au foncier et à l'activité du secteur privé ou portant création de mécanismes de tutelle
- Établissement de trois documents analytiques ou thématiques consacrés aux problèmes du secteur de la justice (lutte contre la corruption, aménagement territorial, assistance juridique, initiatives législatives majeures, etc.)
- Organisation de 11 réunions par an du Conseil national de donateurs du secteur de la justice, l'idée étant de permettre aux principaux acteurs internationaux de se concerter pour dégager un consensus en matière d'aide au secteur de la justice
- Fourniture d'un appui à l'Autorité foncière indépendante afghane et aux autres organismes compétents et coordination de leurs travaux, le but étant d'arrêter la politique générale de recouvrement et de restitution des terres usurpées
- Fourniture d'un appui concernant la gestion des prisons, la coordination de la réforme du système pénitentiaire et les projets de réinsertion menés par le Gouvernement, l'ONU et les partenaires internationaux

### Facteurs externes

22. La Mission devrait atteindre ses objectifs et résultats escomptés pour autant que les conditions suivantes soient réunies : a) le Gouvernement et les donateurs continuent de soutenir les institutions de la justice civile et pénale; b) l'Assemblée nationale possède les compétences techniques pour réviser des textes de fond afin de réaliser ses ambitions législatives prioritaires; c) l'enseignement du droit à l'université renforcé sur les plans quantitatif et qualitatif permette de doter le secteur de la justice de cadres en plus grands nombres; d) Les donateurs continuent d'apporter un concours non négligeable aux programmes nationaux de prestation de services au secteur de la justice en faveur de l'état de droit; et e) l'état de sécurité dans le pays permette à la Mission de poursuivre ses activités.

### Réalisations escomptées

c) Amélioration du respect des droits de l'homme en Afghanistan

### Indicateurs de succès

i) Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris la protection des civils en temps de conflit armé

#### *Mesure des résultats*

La politique de prévention et de réduction du nombre de victimes civiles dans le pays est mise en place [nouvelle mesure].

Des mesures de prévention et d'application du principe de responsabilité sont mises en œuvre par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, le but étant de sanctionner toutes violations graves des droits de l'homme et d'en conjurer le risque [nouvelle mesure].

## Réduction du nombre de victimes civiles

2015 (résultat effectif) : 11 002

2016 (estimation) : 10 000

2017 (objectif) : 6 000

Réduction du nombre de victimes civiles d'engins explosifs improvisés ou autres engins explosifs, y compris les restes explosifs de guerre [nouvelle mesure]

2017 (objectif) : 35 %

## ii) Respect accru des droits fondamentaux des personnes détenues en temps de conflit

*Mesure des résultats*

Nombre d'enquêtes et de poursuites diligentées en présence de cas de torture et de mauvais traitements

2016 (estimation) : 2

2017 (objectif) : 5

Les déclarations relatives à la Convention contre la torture de 1987 sont retirées.

Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants est ratifié et le projet de loi actuel relatif à la torture est mis en conformité avec le Protocole facultatif [nouvelle mesure].

Il est institué un mécanisme national de prévention de la torture qui fonctionne.

iii) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes de protection des enfants touchés par le conflit armé, en application des résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

*Mesure des résultats*

Nombre de recommandations du plan d'action et de la feuille de route mises en œuvre par le Comité directeur interministériel pour la protection des droits de l'enfant

2016 (estimation) : 15

2017 (objectif) : 17

Réduction du nombre d'écoles et d'établissements de soins endommagés, occupés ou attaqués par des parties au conflit [nouvelle mesure : point de référence à déterminer en 2016]

2017 (objectif) : 50

La loi réprimant la pratique du bacha bazi en Afghanistan est appliquée et il est institué des mécanismes de sanction des auteurs [nouvelle mesure].

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		Année	2017	2016	2015
c) Amélioration du respect des droits de l'homme en Afghanistan	iv) Intensification de la lutte contre la violence à l'égard des femmes [Nombre de recommandations du rapport de la MANUA sur l'accès des femmes à la justice mises en exécution dans le sens de la stricte application des textes applicables en présence de cas de violence à l'égard des femmes[indicateur révisé]]	Objectif	17	10	
		Estimation		10	
		Nombre effectif			
	[Nombre de services chargés de diligenter les poursuites du chef de violences à l'égard des femmes établis en province [nouvelle mesure]]	Objectif	28		
		Estimation			
		Nombre effectif			
	[Nombre de cas de violences à l'égard des femmes constatés par le Bureau de l'Attorney General [nouvelle mesure]]	Objectif	2,200		
		Estimation			
		Nombre effectif			
	v) Participation accrue des femmes à la transition dans les domaines de la vie politique et de la sécurité, comme prescrit par la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité [Nombre de femmes participant aux pourparlers de paix [nouvelle mesure]]	Objectif	20		
		Estimation			
		Nombre effectif			
[Nombre de mesures temporaires spéciales visant à encourager la participation des femmes aux élections [nouvelle mesure]]	Objectif	2			
	Estimation				
	Nombre effectif				
[Nombre de femmes détentrices de portefeuille ministériel [nouvelle mesure]]	Objectif	14			
	Estimation				
	Nombre effectif				
vi) Poursuite de l'œuvre de justice transitionnelle et de la lutte contre l'impunité [Nombre de réunions de groupes de travail sur la justice transitionnelle organisées par la société civile, le but étant de faire le point et de se concerter pour organiser des campagnes d'information concernant l'application des feuilles de route [nouvelle mesure]]	Objectif	4			
	Estimation				
	Nombre effectif				

#### Produits

- Publication d'un rapport rendant compte de l'application de la législation portant répression des violences faites aux femmes et d'activités de sensibilisation à la question axées sur la promotion de l'accès des femmes à la justice notamment par des décisions ou médiations judiciaires
- Contrôle de l'uniformité et de la légalité de l'application des obligations mises à la charge de l'Afghanistan par le droit international des droits de l'homme
- Facilitation d'un dialogue structuré et création de forces de sécurité communes Nations Unies/Afghanistan ayant pour mission de superviser les mécanismes d'application du devoir de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui par l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes

- Dialogue et sensibilisation de toutes les parties au conflit aux choix tactiques propres à réduire les pertes civiles et diffusion de recommandations à cet effet
- Suivi et constatation de tous incidents liés au conflit qui touchent des civils
- Publication semestrielle de statistiques et recommandations concernant les victimes civiles
- Fourniture d'assistance technique au Comité directeur interministériel aux fins de la protection des droits de l'enfant
- Surveillance ciblée en vue de la détection et de la constatation des violations graves des droits de l'enfant par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, et utilisation de la note d'orientation globale exhaustive relative aux attaques contre des écoles et des hôpitaux
- Surveillance des centres de détention et fourniture d'appui technique au Gouvernement aux fins de la révision des textes portant interdiction de la torture et des mauvais traitements
- Organisation d'activités de sensibilisation et fourniture d'appui technique au Gouvernement en matière de prévention et d'élimination de la torture, notamment pour la création d'un mécanisme national de prévention, et élaboration et mise en œuvre d'un plan national pour l'élimination de la torture, entre autres mesures correctives
- Fourniture aux institutions de l'État et aux Forces nationales de défense et de sécurité d'un appui technique en matière de droits de l'homme, en particulier concernant la promotion de l'application du principe de responsabilité
- Suivi et promotion des initiatives et activités de consolidation de la paix tendant à prévenir l'impunité et l'amnistie générale de violations des droits de l'homme
- Facilitation des efforts de sensibilisation entrepris par la société civile et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, y compris les actions de formation à l'intention des organisations de la société civile en matière de promotion des droits de l'homme, et spécialement dans les domaines de la paix et de la réconciliation, les organisations de la société civile devant notamment être accompagnées en ce qu'elles font pour voir mettre en œuvre les 34 feuilles de route provinciales pour la paix

### **Facteurs externes**

23. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et réalisations escomptées pour autant que : a) toute intensification du conflit ne soit pas à l'origine de la multiplication des violations des droits de l'homme; b) la poursuite de la réduction de la présence militaire internationale ne vienne pas favoriser l'insécurité; c) le Gouvernement ait la volonté et les moyens d'enquêter sur toutes violations des droits de l'homme et d'amener les auteurs à en répondre, ce qui est indispensable à l'avènement du principe du respect des droits de l'homme; d) la promotion des droits de l'homme, notamment dans les domaines de la paix et de la réconciliation suscite l'adhésion des politiques; e) la mise en œuvre du programme des droits de l'homme bénéficie d'un appui politique et financier.

### **Réalisations escomptées**

d) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et renforcement des institutions du pays, notamment au niveau local

### **Indicateurs de succès**

i) Le Gouvernement se donne les moyens d'arrêter et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption

*Mesure des résultats*

Nombre de recommandations du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption acceptées, appliquées et faisant l'objet de rapports par le Gouvernement

2016 (estimation) : 72

2017 (objectif) : 72

Le Gouvernement adopte et applique une stratégie nationale de lutte contre la corruption et institue un tribunal national spécialisé dans la lutte contre la corruption [nouvelle mesure].

Le mécanisme de coopération entre le Gouvernement et la société civile est mis en place [nouvelle mesure].

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>				
		<i>Année</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	
d) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et renforcement des institutions du pays, notamment au niveau infranational	ii) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, alignées sur les priorités de développement définies par le Gouvernement et la stratégie « Sur la voie de l'autonomie »	Objectif	4	4		
		Estimation		4	2	
		Nombre effectif			2	
		Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement				
	iii) Extension des programmes nationaux aux provinces	Objectif	5	5		
		Estimation		2		
		Nombre effectif				
		[Nombre de concertations politiques consacrées à l'examen de la mise en œuvre de la politique de gouvernance locale]				
	[Nombre de provinces dans lesquelles le plan provincial et la politique budgétaire sont appliqués [mesure révisée]]	Objectif	34	34		
		Estimation		0		
		Nombre effectif				
	iv) Création et application de dispositifs propices à l'avènement d'une fonction publique plus responsable et plus efficace, notamment au niveau local	Objectif	3 850	2 000	2 580	
Estimation			3 334	570		
Nombre effectif				2 529		
	[Nombre de fonctionnaires ayant suivi la formation aux compétences de base dispensée par l'Institut afghan de la fonction publique]					
[Nombre de gouverneurs de district recrutés au mérite]	Objectif	80	15	80		
	Estimation		89	80		
	Nombre effectif			59		
v) Amélioration de la coordination entre les parties prenantes à l'échelon des provinces pour le développement du secteur privé [nouvel indicateur]	Objectif	29				
	Estimation					
	Nombre effectif					

[Nombre de provinces ayant établi des groupes de travail conjoints des secteurs public et privé  
[nouvelle mesure]]

#### *Produits*

- Fourniture de conseils et de services de coordination à l'équipe de pays des Nations Unies et aux donateurs et acteurs du développement internationaux s'agissant d'aligner leurs actions sur les priorités de développement du Gouvernement, la stratégie « Sur la voie de l'autonomie », le programme prioritaire national et les plans de développement provinciaux dans le cadre du principe de l'unité d'action des Nations Unies
- Promotion d'une approche coordonnée et cohérente des questions humanitaires et facilitation de l'accès humanitaire
- Fourniture d'un appui au Ministère des finances pour la publication de rapports d'examen financier périodiques et la mise en œuvre de ses projets relatifs à la préparation du budget des provinces
- Soutien technique aux commissions de développement des provinces aux fins de l'application de la politique de planification et de budgétisation provinciales et des programmes de développement des provinces
- Prestation de conseil stratégique et de soutien technique pour la formation des responsables locaux et d'autres parties intéressées au niveau local concernant leurs rôles et responsabilités
- Organisation de cinq concertations consacrées à la mise en œuvre de la politique de gouvernance locale avec la participation des donateurs et de leurs interlocuteurs gouvernementaux
- Assistance technique pour le Gouvernement au niveau national à l'occasion de l'établissement, de l'exécution, de la coordination et du suivi des plans de lutte contre la corruption, y compris grâce à des missions de bons offices et l'aide à des organes de lutte contre la corruption tels que le Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption
- Suivi de l'évolution et nouvelles tendances dans le monde des affaires dans l'ensemble de l'Afghanistan et prestation de conseils en faveur d'une solidarité plus poussée entre l'État et le secteur privé en vue de favoriser la croissance économique
- Fourniture d'appui aux organisations de la société civile concernant leur participation aux activités de gouvernance et de développement aux niveaux national et local

#### **Facteurs externes**

24. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes continuent d'apporter le concours politique et financier nécessaire, notamment celle prévue dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie; b) l'état de sécurité régnant dans chaque région du pays continue de permettre de privilégier les activités de mise en œuvre menées au niveau local; c) aucune catastrophe naturelle ne vient entraver l'entreprise de reconstruction; et d) les donateurs financent les initiatives de programmation et de cohésion engagées par le système des Nations Unies.

**Réalisations escomptées****Indicateurs de succès**

e) Poursuite de la réalisation des objectifs arrêtés dans le cadre national de paix et de développement de l'Afghanistan, de l'exécution des engagements pris aux Conférences de Londres, de Kaboul, de Tokyo et de Bruxelles, et de l'exécution des programmes prioritaires nationaux

i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale à l'occasion de la définition des priorités et de la mise en œuvre des activités correspondantes, par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi

*Mesure des résultats*

La détermination de nouveaux livrables dans le cadre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie a commencé [mesure révisée].

ii) Application du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan [nouvel indicateur]

*Mesure des résultats*

Les composantes du programme prioritaire national du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan sont définies et leur mise en œuvre commence [mesure révisée].

iii) Renforcement des capacités du Gouvernement en matière de coordination efficace de l'aide fournie par les donateurs et de mise en œuvre des priorités de développement [révisé]

*Mesure des résultats*

L'harmonisation progressive de l'aide au développement avec les priorités gouvernementales, et l'évaluation des perspectives d'application des principes d'une « nouvelle donne » en matière d'efficacité de l'aide se poursuivra en vue de faciliter l'application des mesures de gestion de l'aide.

Les conseils de développement interministériels prennent en charge la coordination de la politique nationale de manière efficace concernant l'avancement des priorités de développement du Gouvernement et en assurent le suivi [nouvelle mesure].

Un cadre de suivi et d'évaluation de l'avancement des priorités de développement du Gouvernement mis en place aux niveaux national et local fait une place à la société civile [nouvelle mesure].

*Produits*

- Facilitation des consultations organisées, notamment par le Conseil commun de coordination et de suivi, entre le Gouvernement et la communauté internationale concernant le programme de développement et la gestion de l'aide humanitaire et fourniture d'assistance technique au secrétariat du Conseil

- Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes prioritaires nationaux rationalisés et à l'examen des dispositifs de coordination connexes, notamment les groupes de développement sectoriel et les programmes de développement à l'échelle des provinces
- Fourniture aux principaux acteurs concernés de conseils stratégiques et d'un appui dans le cadre de missions de bons offices, le but étant d'accompagner l'exécution des programmes prioritaires nationaux révisés
- Fourniture aux comités de développement des provinces, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères techniques d'une assistance à l'occasion de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des plans de développement provinciaux et harmonisation de ces plans avec les programmes prioritaires nationaux
- Facilitation de consultations périodiques et amélioration de la coordination entre le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et la Direction indépendante de la gouvernance locale à l'occasion de l'établissement du budget aux niveaux national et local et du suivi des programmes de développement
- Facilitation de la participation de la société civile aux discussions sur le développement national, notamment au sein Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie

### **Facteurs externes**

25. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et réalisations escomptées pour autant que : a) toutes les parties concernées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des objectifs fixés dans la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et de ceux arrêtés aux Conférences de Kaboul, de Londres, de Tokyo et de Bruxelles; b) aucun bouleversement politique majeur et aucune catastrophe naturelle ou situation d'urgence nationale ne vient entraver la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, des programmes prioritaires nationaux, du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie ou de la politique de gestion de l'aide.

## **III. Ressources nécessaires**

### **A. Total des ressources nécessaires**

26. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 est estimé à 170 166 900 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 13 077 400 dollars par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2016, comme il ressort des tableaux 3 et 16. On trouvera des détails sur les effectifs nécessaires dans les tableaux 4 et 5.

Tableau 3

**Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2016				1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2017			
	Crédits ouverts (1)	Montant estimatif des dépenses (2)	Écart (3) = (1) - (2)	Crédits ouverts (4 = 1)	Dépenses Total renouvelables (5)	non renouvelables (6)	Variation (2017-2016) (7) = (5) - (1)	Total net pour 2017 <sup>a</sup> (8) = (5) - (3)
Militaires et personnel de police	821,5	721,3	100,2	821,5	821,5	–	–	721,3
Personnel civil	118 497,1	123 507,4	(5 010,3)	118 497,1	111 918,7	–	(6 578,4)	116 929,0
Dépenses opérationnelles	63 925,7	59 015,6	4 910,1	63 925,7	57 426,7	2 031,5	(6 499,0)	52 516,6
<b>Total</b>	<b>183 244,3</b>	<b>183 244,3</b>	<b>–</b>	<b>183 244,3</b>	<b>170 166,9</b>	<b>2 031,5</b>	<b>(13 077,4)</b>	<b>170 166,9</b>

<sup>a</sup> Montant net des crédits nécessaires, compte tenu du montant estimatif du solde inutilisé ou du dépassement de crédits de 2016.

27. La variation nette entre les crédits ouverts pour 2016 et les montants nécessaires pour 2017 s'explique principalement par :

a) La baisse des crédits demandés, principalement imputable à la proposition de réduction nette de 57 postes civils, détaillée dans le tableau 6;

b) La diminution nette des prévisions au titre des dépenses opérationnelles, laquelle est due principalement aux facteurs ci-après :

i) La réduction nette des ressources nécessaires au titre des installations et des infrastructures, en raison de la baisse des crédits demandés pour le carburant destiné aux groupes électrogènes, en partie compensée par la hausse des montants demandés pour la construction et l'aménagement;

ii) La diminution des ressources nécessaires au titre des transports terrestres, en raison de réductions dans la composition du parc de véhicules et de la baisse du coût et de l'utilisation de carburant pour ceux-ci;

iii) La réduction des dépenses prévues au titre du transport aérien, étant donné que la modification de la composition de la flotte aérienne et la réduction des heures de vol ont entraîné une diminution des frais de location et d'exploitation de celle-ci;

iv) La réduction nette des ressources nécessaires au titre des communications et de l'informatique, compte tenu de la baisse du coût des communications commerciales et des services d'appui, en partie compensée par l'achat de matériel et de pièces de rechange, et par l'augmentation du coût des services informatiques.

**Ressources extrabudgétaires**

28. Le Gouvernement néerlandais a versé 327 437,47 dollars pour financer en 2016 un poste de la classe P-4 (spécialiste des affaires judiciaires) du Groupe de

l'état de droit. Cet appui devrait se poursuivre en 2017, pour un coût estimé à 272 865,00 dollars pour 10 mois.

## B. Effectifs nécessaires

Tableau 4  
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	1	2	1	8	28	75	75	21	<b>211</b>	164	1	376	186	977	79	<b>1 618</b>
Effectif proposé pour 2017	1	2	1	8	27	72	71	18	<b>200</b>	156	1	357	172	953	79	<b>1 561</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>	<b>(11)</b>	<b>(8)</b>	-	<b>(19)</b>	<b>(14)</b>	<b>(24)</b>	-	<b>(57)</b>

### Tableau d'effectifs proposé

29. Comme indiqué dans le tableau 4, l'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 s'élève à 1 561 postes, dont 357 postes soumis à recrutement international [200 AI, 156 SM et 1 G(AC)], 1 125 postes soumis à recrutement national (172 AN et 953 AL) et 79 postes de Volontaire des Nations Unies. On trouvera dans le tableau 7 ci-après une liste des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

### Proposition de régularisation des accords temporaires de prêts et de réduction nette des postes

30. Après un examen approfondi des ressources nécessaires, il est proposé que la Mission continue de rationaliser son organigramme en régularisant tous les accords temporaires relatifs au personnel qui doivent se poursuivre au-delà de 2016, ce qui concerne 184 postes existants, et la suppression nette de 57 postes, comme cela est détaillé dans le tableau 6. La proposition de régularisation permettrait d'aligner le tableau des effectifs approuvés sur le déploiement effectif des postes sur le terrain. L'expérience des dernières années montre qu'il est plus utile de conserver les postes qui ont été transférés de manière temporaire dans les unités administratives qui les accueillent actuellement plutôt que dans les secteurs pour lesquels ils ont été approuvés dans le tableau d'effectifs.

### Fondement des accords temporaires de prêts en vigueur et nécessité d'une régularisation ou d'une rationalisation

31. Plusieurs postes approuvés pour la Mission ont à l'origine été prêtés à celle-ci pour lui permettre de répondre à ce qui était à l'époque considéré comme un besoin opérationnel temporaire urgent de 184 postes. Il s'agit notamment de prêts :

- a) D'une section ou unité à une autre à l'intérieur du même grand domaine fonctionnel (services organiques, sécurité ou appui à la mission) ou de la même composante;
- b) Entre les sections et unités des différents domaines fonctionnels et composantes;
- c) Entre bureaux extérieurs;
- d) Du quartier général de la Mission aux bureaux extérieurs;
- e) Des bureaux extérieurs au quartier général de la Mission.

32. Au cours des sept dernières années (2010-2016), l'effectif total de la MANUA a été réduit de plus de 41 %. Cette période a été marquée par de nombreux mouvements dus à la fois à la forte réduction des effectifs de la Mission, dont plusieurs bureaux extérieurs ont été fermés, et à une importante dégradation des conditions de sécurité dans certaines régions du pays, surtout en 2010 et en 2011. Afin de réduire les risques sans compromettre totalement ses activités de communication, la Mission a décidé de fermer certains bureaux mais a conservé une partie du personnel, afin qu'il puisse continuer de répondre aux besoins de ces zones à distance et grâce à des visites périodiques. En outre, des mesures connexes ont été prises pour renforcer Kaboul et la région du centre, et, au fil des années, les accords temporaires ont été reconduits, la situation opérationnelle restant stable. Au cours de cette période, il a également été décidé de ne pas pourvoir tous les postes des bureaux extérieurs, compte tenu des conditions de sécurité, ce qui a conduit à transférer certains de ces postes dans d'autres lieux d'affectation de la Mission. Malgré la proposition de régulariser l'ensemble des accords temporaires, on ne saurait exclure qu'il soit nécessaire d'apporter d'autres modifications, cette année et au cours des prochaines années, si les conditions de sécurité devaient l'exiger ou au contraire permettre un renforcement des activités de communication, ce qui faciliterait l'exécution du mandat.

33. Cette proposition est également liée à d'autres mesures visant à rationaliser la gestion des ressources humaines de la Mission, notamment le classement, pour la première fois, de tous ses postes et la mise en œuvre de fonctions de gestion des ressources humaines d'Umoja, qui imposent un organigramme plus stable. Il est essentiel de veiller à ce que l'information versée dans le système Umoja corresponde au déploiement des postes sur le terrain. Le tableau d'effectifs doit en effet être correctement géré dans le module d'organisation d'Umoja, car cela a une incidence non seulement sur l'affectation des crédits aux centres de coûts spécifiques de la Mission, mais également sur la gestion de l'ensemble des questions liées au personnel, telles que l'administration des demandes de congés et de voyages.

34. La proposition de régulariser tous les accords temporaires de prêt devrait offrir plusieurs avantages spécifiques, notamment : a) rendre plus efficace le recrutement et la planification de la relève et renforcer la sécurité et la disponibilité opérationnelle de la Mission en ce qui concerne la précision des tâches et la rationalisation des lieux d'affectation, tout en donnant à la Mission la visibilité et la transparence voulues pour la gestion des effectifs; b) remplir plus efficacement les exigences d'Inspira pour ce qui est de la gestion des ressources humaines de la Mission; et c) permettre à la Mission de participer efficacement à toutes les

initiatives applicables en matière de gestion des ressources humaines, telles que le classement, le recrutement et la mobilité.

### **Proposition de déplacement de postes**

35. Les modifications proposées permettraient de veiller à ce que le tableau d'effectifs de la Mission corresponde à celui qui a été approuvé et n'auraient aucune incidence sur le nombre total de postes, sauf en ce qui concerne les suppressions nettes dans chaque service organique et composante de sécurité ou d'appui à la mission.

36. Les résultats nets de la réorganisation proposée du tableau d'effectifs de la MANUA, qui reprend la répartition proportionnelle des postes des différents domaines fonctionnels selon le nombre total de postes par région, sont présentés dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5

### **Récapitulatif des propositions de modifications en vue de la régularisation des accords temporaires de prêts**

<i>Domaine fonctionnel</i>	<i>Postes reçus</i>	<i>Postes cédés</i>	<i>Variation nette</i>
Services organiques	67	(65)	2
Sécurité	49	(46)	3
Appui à la Mission	68	(73)	(5)
<b>Total</b>	<b>184</b>	<b>(184)</b>	<b>–</b>

37. Le tableau d'effectifs proposé pour la Mission comporte une réduction nette de 57 postes, soit 61 suppressions et 4 créations, ainsi que la régularisation de 184 postes prêtés, dont 126 seraient transférés et 58 réaffectés à de nouvelles fonctions.

Tableau 6  
**Proposition détaillée d'évolution des effectifs par unité administrative**

Unité administrative	Postes approuvés pour 2016	Modifications proposées				Régularisation proposée des accords temporaires de prêts			Modifications nettes proposées	Postes proposés pour 2017
		Suppression	Création	Transfert net	Variation nette	Fonds reçus <sup>a</sup>	Postes cédés <sup>b</sup>	Variation nette		
<i>Siège</i>										
Équipe des collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	8	–	–	1	1	1	–	1	2	10
Groupe de la communication stratégique et du porte-parole	24	(3)	–	–	(3)	–	–	–	(3)	21
Groupe des droits de l'homme	29	(1)	–	–	(1)	5	(1)	4	3	32
Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet	10	–	–	–	–	1	–	1	1	11
Unité des affaires juridiques	6	–	–	–	–	–	–	–	–	6
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Groupe de la planification de la Mission	6	(1)	–	(1)	(2)	–	(1)	(1)	(3)	3
Groupe des auditeurs résidents	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Groupe linguistique	10	(1)	–	–	(1)	1	–	1	–	10
Section de la sécurité	249	(2)	–	(1)	(3)	12	(5)	7	4	253
Équipe des collaborateurs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général – Affaires politiques (composante I)	5	–	–	–	–	–	–	–	–	5
Bureau de liaison à Téhéran	3	–	–	–	–	1	–	1	1	4
Bureau de liaison à Islamabad	5	–	–	–	–	3	(2)	1	1	6
Division des affaires politiques	36	(1)	–	–	(1)	7	(7)	–	(1)	35
Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports	8	–	–	1	1	3	(1)	2	3	11
Groupe consultatif militaire	10	–	–	–	–	–	(5)	(5)	(5)	5
Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest/DAP	5	–	–	–	–	–	–	–	–	5

Unité administrative	Postes approuvés pour 2016	Modifications proposées				Régularisation proposée des accords temporaires de prêts			Modifications nettes proposées	Postes proposés pour 2017
		Suppression	Création	Transfert net	Variation nette	Fonds reçus <sup>a</sup>	Postes cédés <sup>b</sup>	Variation nette		
Équipe des collaborateurs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général – Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires (composante II)	9	–	–	–	–	–	–	–	–	9
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	8	(1)	1	–	–	–	(1)	(1)	(1)	7
Groupe de la gouvernance	22	(3)	–	–	(3)	3	(1)	2	(1)	21
Groupe de l'état de droit	14	(1)	–	(1)	(2)	3	(3)	–	(2)	12
Groupe consultatif sur les questions de police	3	–	–	–	–	2	–	2	2	5
<i>Bureaux régionaux</i>										
Kaboul	64	(4)	–	–	(4)	8	(11)	(3)	(7)	57
Kandahar	78	(4)	–	1	(3)	18	(10)	8	5	83
Hérat	79	–	–	–	–	6	(28)	(22)	(22)	57
Balkh (Mazar-e Charif)	88	(4)	–	–	(4)	10	(16)	(6)	(10)	78
Nangarhar (Jalalabad)	85	(3)	1	–	(2)	4	(14)	(10)	(12)	73
Paktiya (Gardez)	71	(3)	–	–	(3)	6	(11)	(5)	(8)	63
<i>Bureaux provinciaux</i>										
Bamiyan	43	–	–	–	–	9	(12)	(3)	(3)	40
Farah	36	(1)	–	–	(1)	3	(9)	(6)	(7)	29
Fariab	37	–	–	–	–	2	(13)	(11)	(11)	26
Badakhchan (Faizabad)	35	–	–	–	–	10	(7)	3	3	38
Baghlan (Pol-e Khomri)	37	–	–	–	–	1	(5)	(4)	(4)	33
Konduz	77	(20)	–	–	(20)	4	(7)	(3)	(23)	54
<i>Appui à la mission</i>										
Bureau du Chef de l'appui à la mission	5	–	–	–	–	4	–	4	4	9
Section des finances, du budget et de la planification	7	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)	6

Unité administrative	Postes approuvés pour 2016	Modifications proposées				Régularisation proposée des accords temporaires de prêts			Modifications nettes proposées	Postes proposés pour 2017
		Suppression	Création	Transfert net	Variation nette	Fonds reçus <sup>a</sup>	Postes cédés <sup>b</sup>	Variation nette		
Groupe de la sécurité aérienne	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d’approvisionnement	3	–	–	–	–	1	(1)	–	–	3
Section du génie	23	–	–	–	–	4	(2)	2	2	25
Service des technologies géospatiales, de l’informatique et des télécommunications	43	–	–	5	5	5	(1)	4	9	52
Section de l’entreposage intégré	29	–	–	–	–	2	(2)	–	–	29
Section des achats	8	–	–	–	–	2	(1)	1	1	9
Section du transport de surface	129	(1)	–	–	(1)	22	(1)	21	20	149
Section des opérations aériennes	17	(1)	1	–	–	8	–	8	8	25
Section du contrôle des mouvements	20	–	–	1	1	5	–	5	6	26
Section de la gestion du matériel	15	–	1	–	1	–	–	–	1	16
Groupe de la gestion des installations	10	–	–	–	–	1	–	1	1	11
Bureau du Chef adjoint de l’appui à la mission	2	–	–	–	–	1	(1)	–	–	2
Section des ressources humaines	16	–	–	–	–	5	–	5	5	21
Section des services médicaux	21	–	–	–	–	1	(2)	(1)	(1)	20
Groupe de la gestion de l’information	7	(1)	–	(5)	(6)	–	(1)	(1)	(7)	–
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	7	–	–	2	2	–	–	–	2	9
Groupe de la qualité de vie	2	–	–	(2)	(2)	–	–	–	(2)	–
Groupe de l’appui aux Volontaires des Nations Unies	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
<i>Bureau d’appui commun de Koweït</i>										
Bureau du Chef du Bureau d’appui commun de Koweït	4	–	–	–	–	–	–	–	–	4
Section des finances	17	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)	16
Section des ressources humaines	19	(1)	–	1	–	–	–	–	–	19

Unité administrative	Postes approuvés pour 2016	Modifications proposées				Régularisation proposée des accords temporaires de prêts			Modifications nettes proposées	Postes proposés pour 2017
		Suppression	Création	Transfert net	Variation nette	Fonds reçus <sup>a</sup>	Postes cédés <sup>b</sup>	Variation nette		
<i>Bureau d'appui de la MANUA au Koweït</i>										
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	4	(1)	–	(2)	(3)	–	(1)	(1)	(4)	–
Section du transport de surface	2	(2)	–	–	(2)	–	–	–	(2)	–
Groupe intégré déontologie et discipline pour le Koweït	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Section de la sécurité pour le Koweït	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
<b>Total</b>	<b>1 618</b>	<b>(61)</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>(57)</b>	<b>184</b>	<b>(184)</b>	<b>–</b>	<b>(57)</b>	<b>1 561</b>

<sup>a</sup> Postes reçus ou créés.

<sup>b</sup> Postes cédés ou supprimés.

### **Effectifs proposés pour les bureaux à Kaboul**

38. Comme indiqué dans le tableau 7, l'effectif proposé pour les bureaux de la MANUA à Kaboul s'élève à un total de 873 postes, dont 223 postes soumis à recrutement international (116 AI et 107 SM), 573 postes soumis à recrutement national (77 AN et 496 AL) et 77 postes de Volontaire des Nations Unies.

### **Effectifs proposés pour les bureaux extérieurs et les bureaux d'appui et de liaison**

39. L'effectif proposé pour les six bureaux régionaux, les six bureaux provinciaux, le bureau d'appui et les deux bureaux de liaison de la Mission s'établit à un total de 683 postes, dont :

- a) 411 postes déployés dans six régions (52 AI, 26 SM, 70 AN et 263 AL), comme indiqué dans le tableau 15;
- b) 220 postes déployés dans six provinces (20 AI, 8 SM, 23 AN, 167 AL et 2 VNU), comme indiqué dans le tableau 16;
- c) 42 postes déployés au Koweït (6 AI, 15 SM et 21 AL), comme indiqué dans le tableau 9;
- d) 10 postes déployés aux bureaux de liaison à Islamabad et Téhéran (2 AI, 2 AN et 6 AL), comme indiqué dans le tableau 7.

### **Effectifs proposés pour les services d'appui**

40. Comme indiqué dans le tableau 6, l'effectif proposé pour l'équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest (Département des affaires politiques), basée à New York, est de cinq postes.

### **Taux de vacance**

41. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2017 : 5 % pour le personnel militaire; 20 % pour la Police des Nations Unies; 10 % pour le personnel recruté sur le plan international; 6 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 4 % pour les agents locaux; et 20 % pour les Volontaires des Nations Unies.

42. Comme suite au déploiement de militaires, de membres de la Police des Nations Unies et d'autres membres du personnel de la Mission en 2016, les taux de vacance se sont établis comme suit : 14,6 % pour le personnel militaire; 13,3 % pour la Police des Nations Unies; 12,1 % pour le personnel recruté sur le plan international; 10,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 4,0 % pour les agents locaux; et 17,7 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Tableau 7  
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin-istrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<b>Effectif approuvé pour 2016</b>																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	7	17	44	39	10	121	107	–	228	70	468	60	826
Islamabad	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	1	2	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	1	–	3
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	5	1	9	4	–	13	13	37	1	64
Kandahar	–	–	–	–	1	2	3	1	7	6	–	13	14	50	1	78
Hérat	–	–	–	–	1	4	5	–	10	6	–	16	14	46	3	79
Farah	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	28	1	36
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	5	4	1	11	4	–	15	16	55	2	88
Fariab	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	3	30	1	37
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	4	4	2	11	5	–	16	15	52	2	85
Konduz	–	–	–	–	1	2	3	1	7	4	–	11	14	49	3	77
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	2	2	–	4	1	–	5	2	28	–	35
Baghlan(Pul-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	30	–	37
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	3	2	1	7	3	–	10	13	46	2	71
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	4	31	3	43
<i>Bureau de Koweït</i>	–	–	–	–	2	1	2	1	6	19	–	25	–	24	–	49
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>																
	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
<b>Total 2016</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>28</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>21</b>	<b>211</b>	<b>164</b>	<b>1</b>	<b>376</b>	<b>186</b>	<b>977</b>	<b>79</b>	<b>1 618</b>

**Effectif proposé pour 2017**

<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	7	18	38	40	69	116	107	–	223	77	496	77	873
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	4	–	6

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Téhéran	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	-	-	-	-	1	3	3	1	8	4	-	12	14	31	-	57
Bamiyan	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40
Kandahar	-	-	-	-	1	5	2	-	8	5	-	13	12	58	-	83
Hérat	-	-	-	-	1	4	3	1	9	5	-	14	10	33	-	57
Farah (Farah)	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	22	1	29
Balkh (Mazar-e Charif)	-	-	-	-	1	4	3	-	8	5	-	13	13	52	-	78
Fariab (Maïmana)	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	3	19	-	26
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	1	4	3	3	11	3	-	14	10	49	-	73
Kondoz	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	9	39	-	54
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	2	3	-	5	1	-	6	2	29	1	38
Baghlan (Pul-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	26	-	33
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	1	3	2	2	8	4	-	12	11	40	-	63
<i>Bureau de Koweït</i>	-	-	-	-	2	1	2	1	6	15	-	21	-	21	-	42
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
<b>Total 2017</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>18</b>	<b>200</b>	<b>156</b>	<b>1</b>	<b>357</b>	<b>172</b>	<b>953</b>	<b>79</b>	<b>1 561</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	(3)	(4)	(3)	(11)	(8)	-	(19)	(14)	(24)	-	(57)

## 1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

### Équipe de collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	1	–	–	1	1	1	–	–	4	2	–	6	–	2	–	8
Effectif proposé pour 2017	1	–	–	1	2	1	–	–	5	2	–	7	–	3	–	10
<b>Variation</b>	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2

43. L'équipe des collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan continuera de s'acquitter de tâches fonctionnelles et administratives à l'appui de la Mission et du Représentant spécial, notamment en aidant et en conseillant ce dernier dans tous les domaines d'activité de la Mission, en assurant en son nom la liaison avec toutes les composantes de la Mission et en lui fournissant tout l'appui administratif nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission.

44. Dans le cadre de la régularisation des prêts temporaires, il est proposé qu'un poste d'agent local (assistant d'équipe) soit transféré du Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies.

45. De plus, l'opération de classement de l'ensemble des postes de la Mission réalisée en 2016 a permis d'établir que la présence d'un poste d'analyste des informations sur la sécurité de classe P-5 dans la Section de la sécurité ne correspondait pas à l'organigramme ni au classement habituel dans les sections de la sécurité. Toutefois, puisque, dans les faits, cette fonction impose des responsabilités transversales dépassant les seules attributions de la Section, recouvre des axes de travail importants généralement confiés à la cellule d'analyse conjointe de la Mission et aux analystes principaux de l'information (P-5), et s'inscrit dans le cadre de la famille d'emplois du réseau Paix et questions politiques et humanitaires, le poste a été classé comme il se devait et relève du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Il est donc proposé de transférer ce poste de classe P-5 au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, ce qui permettra de rassembler toutes les activités de la Mission en matière d'établissement de rapports analytiques dans une même structure et de veiller à ce qu'il n'existe aucun doublon entre les activités de l'actuelle Cellule d'analyse conjointe de la Mission (Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports) et celles des analystes des informations sur la sécurité. Ce changement facilitera la synthèse des informations issues de l'analyse normale des incidents en matière de sécurité effectuée par le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité et celle des composantes sécuritaires, politiques et insurrectionnelles produite par le Groupe

conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports. La Mission pourra ainsi bénéficier d'analyses transversales de meilleure qualité.

**Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et des politiques)**

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes d'autres unités administratives; transfert d'un poste à une autre unité administrative; création d'un poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	1	-	8
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	4	-	11
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3

46. Le Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports continuera de fournir des analyses en s'appuyant sur l'expérience de la Mission et de produire des rapports transversaux et thématiques. En collaboration avec les bureaux extérieurs et les bureaux du siège, il compile, édite, rédige et diffuse les rapports de la MANUA.

47. Il est proposé que le Groupe conjoint de l'analyse et des politiques soit renommé « Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports », et transféré de la composante I de la Mission au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, afin qu'il puisse prendre de la hauteur pour considérer et analyser plus en profondeur les questions qui touchent la Mission, notamment celles qui concernent la composante II, les droits de l'homme et la sécurité.

48. De plus, étant donné qu'il revient au Groupe de recueillir et d'étudier des données provenant de sources multiples afin de fournir des analyses intégrées à la Mission, il est proposé que la fonction d'établissement de rapports, qui revenait au Groupe de la planification stratégique et de l'élaboration des rapports (dont il est proposé qu'il prenne le nom de « Groupe de la planification de la Mission »), soit transférée du Bureau du Chef de cabinet au Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports. Ce transfert permettrait d'avoir accès, pour la rédaction des rapports, à davantage d'informations en temps réel et transversales.

49. Dans le cadre de la régularisation de prêts temporaires, il est proposé de procéder aux opérations suivantes :

a) Transfert d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] à la Division des affaires politiques;

b) Création d'un poste d'agent local (assistant aux affaires politiques);

c) Transfert de deux postes d'agent local (assistant aux affaires politiques) d'autres unités administratives.

50. En outre, étant donné les besoins de l'organisation, il est proposé qu'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] soit transféré du Groupe de la planification de la Mission.

### Groupe des droits de l'homme

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste à une autre unité administrative; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes d'une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : création de 2 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	<i>Total</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	3	3	3	-	10	1	-	11	6	10	2	29
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	3	3	2	1	10	1	-	11	8	9	4	32
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	2	(1)	2	3

51. Le Groupe des droits de l'homme continuera à : a) promouvoir l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne le respect des dispositions relatives aux droits de l'homme figurant dans la Constitution et la législation afghanes et dans le droit international pour tous les Afghans, en particulier s'agissant des droits des femmes et des enfants qui subissent les effets du conflit armé, comme prévu par les résolutions du Conseil de sécurité; b) encourager toutes les parties au conflit à respecter les dispositions du droit international humanitaire relatives à la protection des civils et surveiller leur comportement à cet égard; c) promouvoir l'élimination des violences faites aux femmes; d) améliorer les pratiques de détention; e) collaborer avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et la société civile et leur apporter son soutien.

52. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes suivants :

a) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des droits de l'homme) au bureau régional de Kandahar;

b) Transfert d'un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du bureau régional de Kandahar et de deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [spécialistes des droits de l'homme (adjoints de 2<sup>e</sup> classe)] du bureau régional de Hérat;

c) Création de deux postes de Volontaire des Nations Unies (spécialistes des droits de l'homme (adjoints de 1<sup>re</sup> classe) et gestionnaire de bases de données).

53. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'agent local (assistant aux droits de l'homme) puisqu'il a été établi que les fonctions liées à ce poste peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe.

### Groupe de la communication stratégique et du porte-parole

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 3 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	1	2	2	-	6	1	-	7	5	12	-	24
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	1	2	2	-	6	1	-	7	4	10	-	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)

54. Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole continuera de faire connaître, d'expliquer et de mettre en œuvre le mandat de la Mission. Ses activités sont étroitement liées aux priorités de la Mission, à savoir : a) les bons offices, notamment en matière de paix et de réconciliation, de questions électorales et d'appui au Gouvernement; b) les droits de l'homme, y compris la protection des civils, les questions relatives à la détention, le renforcement des droits des femmes et l'élimination des violences faites aux femmes; c) les activités régionales; d) la cohérence du développement, notamment la bonne gouvernance et l'état de droit.

55. Le Groupe contribue à la réalisation du mandat et des principaux objectifs de la Mission au moyen de diverses activités de communication, notamment : a) en élaborant et en diffusant des messages essentiels pour la Mission, en faisant mieux connaître son rôle et sa position et en la protégeant contre les risques pour sa réputation; b) en favorisant une collaboration et un dialogue positifs entre diverses collectivités et parties prenantes afghanes dans les domaines où la Mission est chargée d'apporter un soutien; c) en donnant aux Afghans les moyens de prendre la direction des activités visant à résoudre des problèmes importants; d) en établissant des partenariats constructifs avec les médias, la société civile, les représentants du Gouvernement, les enseignants et d'autres parties prenantes; et e) en nouant un dialogue avec les principales parties prenantes afghanes.

56. Pour mener à bien ses activités, le Groupe utilise diverses plateformes et médias. Il intervient principalement dans les domaines suivants : les médias (traditionnels et numériques), la sensibilisation, l'audiovisuel (radio, télévision, vidéo et photographie) et les supports imprimés.

57. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (administrateur adjoint de 1<sup>re</sup> classe chargé de l'information) et deux postes d'agent local (un assistant d'information et un assistant administratif) puisqu'il a été établi que les fonctions liées à ces postes peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe.

### Section de la sécurité

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes; transfert de 4 postes à une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes à une autre unité administrative; transfert de 11 postes d'une autre unité administrative; création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Nations Unies
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	2	2	6	3	13	65	-	78	-	168	3	249
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	2	6	1	10	62	-	72	1	177	3	253
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	-	-	(2)	(3)	(3)	-	(6)	1	9	-	4

58. La Section de la sécurité continuera d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU dans la zone de la Mission. Dans ce domaine, elle effectue aussi des évaluations et des analyses, et met au point des programmes de formation. Elle fait rapport au Conseiller en chef de la Mission pour la sécurité et au Département de la sûreté et de la sécurité.

59. L'accord sur le statut de la Mission conclu entre la MANUA et le Gouvernement afghan stipule qu'il incombe au premier chef à ce dernier d'assurer la protection des membres du personnel des Nations Unies, de leur conjoint, des personnes à leur charge et de leurs biens ainsi que des biens de la Mission. De son côté, celle-ci a pour tâche d'aider le Gouvernement hôte à renforcer sa capacité de fournir une protection adéquate au personnel et aux biens de l'Organisation.

60. Le personnel civil de la Mission opère dans des zones et des situations où l'insécurité restera élevée, et son rôle est de trouver des moyens de remédier à de telles situations en menant à bien les activités qui lui sont prescrites en vue de régler les conflits et de veiller au respect des droits de l'homme. Pour planifier la sécurité de façon à protéger le personnel de la MANUA, il doit donc être en mesure d'évaluer la situation sur le terrain et de consulter le Gouvernement hôte en permanence. Pour assurer la sécurité des opérations et activités de la MANUA, compte tenu des nouveaux mandats que le Conseil de sécurité lui confie, il doit en outre consulter d'autres organisations, notamment l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

61. Afin d'assurer la centralisation des fonctions de suivi de l'information, d'établissement de rapports et d'appréciation de la situation, la Section de la sécurité dirige le Centre d'opérations conjoint, qui se trouve au quartier général de la Mission, à Kaboul.

62. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-2 (agent de sécurité auxiliaire) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), de deux postes d'agent du Service mobile (agents de sécurité), un au bureau régional de Hérat et un au bureau régional de Kaboul (bureau régional central), et de deux postes d'agent local (opérateurs radio (sécurité) sur le terrain) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et au bureau régional de Kandahar;

b) Création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (fonctionnaire chargé de la formation);

c) Transfert de 11 postes d'agent local [un agent de sécurité sur le terrain provenant du bureau régional de Kaboul (région Centre), deux assistants à la sécurité sur le terrain provenant du bureau régional de Hérat, trois agents de sécurité sur le terrain provenant des bureaux provinciaux de Farah, un assistant à la sécurité sur le terrain provenant du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et quatre agents de sécurité sur le terrain provenant des bureaux provinciaux de Fariab (Maïmana)].

63. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau des effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste P-2 (agent de sécurité auxiliaire) et un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) puisqu'il a été établi que leurs fonctions peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe.

64. De plus, il est ressorti du classement de tous les postes de la Mission auquel il a été procédé au début de 2016 que le poste d'analyste des informations sur la sécurité de classe P-5 affecté à la Section de la sécurité se distinguait par rapport à la structure et aux classes habituelles des postes des sections de la sécurité. Néanmoins, compte tenu du fait que ce poste implique effectivement d'exercer des fonctions transversales qui dépassent le cadre strict de compétence de la Section de la sécurité et inclut des tâches qui sont normalement accomplies dans les cellules d'analyse conjointes des missions par un analyste principal de l'information (P-5), poste appartenant à la famille des emplois des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, le poste en question a été classé en conséquence et affecté au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Il est donc proposé de transférer le poste P-5 au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Le transfert proposé permettra de réunir au sein d'une même structure toutes les activités d'élaboration de rapports analytiques et permettra d'éviter que des productions de l'actuelle structure d'analyse conjointe de la mission (le Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports) ne fassent double emploi avec celles des analystes des informations sur la sécurité. En outre, la modification proposée améliorera la qualité des rapports de synthèse à partir des simples analyses d'incidents de sécurité émanant du Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité, et des analyses de la situation sous l'angle de la sécurité, de la politique et de l'état de l'insurrection qui sont celles du Groupe conjoint de l'analyse et de

l'établissement des rapports. La Mission disposera ainsi d'analyses transversales de meilleure qualité.

## 2. Bureau du Chef de cabinet

### Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet

*Volontaire des Nations Unies : création de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	1	-	-	1	2	-	4	1	-	5	2	3	-	10
Effectif proposé pour 2017	-	-	1	-	-	1	2	-	4	1	-	5	2	3	1	11
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1

65. Le Bureau du Chef de cabinet contribue au fonctionnement de la Mission en faisant en sorte que ses composantes et ses différents sites travaillent de façon coordonnée et cohérente. Il aide les responsables de la Mission à gérer les activités de façon coordonnée, conformément aux orientations stratégiques définies par le Représentant spécial du Secrétaire général, tout en veillant à ce que les décisions soient en tous points conformes aux politiques, orientations, règles et règlements de l'Organisation des Nations Unies, aux décisions des organes délibérants, au droit international et à la pratique internationale et à la législation nationale, le cas échéant. Le Bureau s'occupe également de la planification des activités à l'échelle de la Mission, en assurant la cohérence entre les tâches prescrites, les plans et concepts d'opérations des différentes composantes de la Mission, et de la planification intégrée des activités à l'échelle du système des Nations Unies, comme le prévoient les politiques, les directives et les meilleures pratiques en matière de planification.

66. En liaison avec l'appui à la mission, le Bureau du Chef de cabinet veille également à ce que les différentes composantes de la Mission comprennent bien quelles sont les priorités essentielles et quels sont les moyens d'appui, et à ce qu'une approche intégrée soit appliquée à la budgétisation axée sur les résultats, notamment qu'elle soit conforme aux plans stratégiques et opérationnels et qu'elle prévienne des ressources suffisantes pour assurer le financement des activités.

67. Le Bureau établit des orientations concrètes et crée les outils et mécanismes de planification stratégique et opérationnelle correspondant aux priorités de la Mission, en étroite collaboration avec les services organiques, la composante administrative et la composante sécurité de la Mission. De plus, il supervise la coordination administrative des 12 bureaux extérieurs de la Mission et veille à la cohérence des structures de communication et à la qualité des services de soutien fournis lors des visites et manifestations officielles.

68. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de créer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant spécial) pour aider les bureaux extérieurs à s'acquitter de leurs fonctions et favoriser la coordination entre les bureaux de la Mission à Kaboul et les bureaux extérieurs et avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

### Groupe de la planification de la Mission (autrefois appelé le Groupe de la planification stratégique et de l'élaboration des rapports)

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	2	2	-	6
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	-	(3)

69. Il est proposé que les fonctions d'établissement de rapports du Groupe de la planification stratégique et de l'élaboration des rapports soient transférées au Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports qui relève du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et que ce Groupe soit renommé Groupe de la planification de la Mission.

70. Le Groupe continuera de contribuer à l'exécution du mandat de la MANUA en aidant ses hauts responsables à définir l'orientation stratégique de la Mission, en établissant, appuyant et mettant en œuvre des mécanismes de planification et en assurant le suivi de l'exécution du mandat. S'inspirant des grandes orientations définies par le Représentant spécial du Secrétaire général, le Groupe continuera également d'apporter un soutien essentiel à la direction de la MANUA en l'aidant à traduire les tâches découlant de son mandat en objectifs, résultats et produits qui guideront ensuite l'élaboration des plans de travail des composantes. Le Groupe est également chargé de l'établissement des documents de planification, notamment le concept de la mission, la lettre de mission du Représentant spécial et la section de fond du budget annuel axé sur les résultats.

71. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de supprimer un poste d'agent local (assistant d'équipe).

72. À l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est également proposé de supprimer un poste de P-4 (spécialiste de la planification des missions), la charge de travail liée à cette tâche ayant diminué du fait du transfert des fonctions d'établissement de

rapports au Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports, et de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au Groupe de l'analyse et de l'établissement des rapports auquel ces fonctions incombent désormais.

### Groupe des affaires juridiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	4	1	1	-	6
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	4	1	1	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

73. Le Groupe des affaires juridiques continuera de protéger les intérêts de l'Organisation en Afghanistan sur le plan juridique, en fournissant un soutien et des services visant à l'aider à résoudre les problèmes juridiques liés à l'administration des mandats et des programmes des Nations Unies.

### Groupe linguistique

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	2	-	10
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-

74. Le Groupe linguistique continuera de traduire depuis et vers les deux principales langues nationales de l'Afghanistan, à savoir le dari et le pachto, et depuis et vers l'anglais, toute la documentation relative à la Mission qui est mise à la disposition du public.

75. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé qu'un poste d'agent local (assistant à la formation) soit transféré du bureau régional à Kaboul (région Centre).

76. À l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est également prévu de supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national [traducteur de terrain (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] en raison de la diminution de la charge de travail liée à cette fonction.

### Groupe des auditeurs résidents

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	<b>1</b>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	<b>1</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

77. Le Groupe des auditeurs résidents continuera d'assurer la surveillance interne des activités financières et opérationnelles de la MANUA en Afghanistan, y compris celles de ses bureaux extérieurs, de ses bureaux de liaison à Islamabad et à Téhéran et du Bureau d'appui commun de Koweït, qui se trouve à Koweït.

### Groupe intégré déontologie et discipline

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	<b>1</b>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	<b>1</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

78. Le Groupe intégré déontologie et discipline continuera d'appuyer la MANUA, la MANUI, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan. Il aide le Chef de la Mission à faire en sorte que l'ensemble du personnel respecte les normes de conduite les plus strictes, en particulier pour ce qui

est de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et de favoriser un environnement de travail approprié et harmonieux.

### 3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)

#### Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2017	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

79. L'équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) continuera d'apporter son soutien au Représentant spécial adjoint dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour gérer la Division des affaires politiques, le Groupe consultatif militaire et les bureaux de liaison à Islamabad et à Téhéran. Elle continuera : a) de procéder à l'analyse politique de la situation en Afghanistan, qui évolue constamment; b) d'assurer la liaison avec la communauté internationale, les ambassades, les organisations non gouvernementales et les observateurs internationaux présents en Afghanistan, au sujet des questions politiques, électorales et militaires; c) de coordonner les priorités au sein de la Mission et avec le Siège de l'Organisation à New York.

80. Le Représentant spécial adjoint conseille le Représentant spécial sur les questions politiques et les dynamiques qui influent sur l'exécution du mandat de la Mission. En l'absence du Représentant spécial, c'est à lui qu'il revient de s'entretenir en son nom avec le Gouvernement afghan et la communauté diplomatique.

#### Bureau de liaison à Téhéran

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel internation- l)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1

81. Grâce au dialogue qu'il entretient régulièrement et compte tenu de sa connaissance de la réalité et de ses contacts sur le terrain, le Bureau de liaison à Téhéran aide la Mission à s'acquitter de sa tâche consistant à s'assurer la coopération des pays voisins de l'Afghanistan ainsi que des acteurs régionaux pour que la paix et la stabilité règnent en Afghanistan. En outre, en tant qu'interlocuteur opérationnel sur les questions nationales, bilatérales et régionales qui concernent la République islamique d'Iran et sont susceptibles d'influer sur la situation en Afghanistan, le Bureau fait office de centre de service pour l'ensemble des composantes de la Mission.

82. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé qu'un poste d'agent local (chauffeur) soit transféré de la Division des affaires politiques.

### Bureau de liaison à Islamabad

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes à une autre unité administrative; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative; création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel internation- l)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	2	-	5
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	4	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	1	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	2	-	1

83. Le Bureau de liaison à Islamabad continuera de représenter la MANUA au Pakistan et d'assurer la liaison avec le Gouvernement pakistanais, les institutions chargées de la sécurité, la communauté diplomatique, les organismes des Nations Unies, la société civile, les groupes de réflexion indépendants, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Il continuera de faire en

sorte que les hauts responsables reçoivent régulièrement des rapports et des analyses sur les faits importants susceptibles d'influer sur la situation en Afghanistan, la coopération régionale et les questions de réconciliation.

84. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

- a) Transfert d'un poste de P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] et d'un poste de P-3 (spécialiste des affaires politiques) à la Division des affaires politiques;
- b) Transfert d'un poste de P-4 (spécialiste des affaires politiques) de la Division des affaires politiques et d'un poste d'agent local (assistant au protocole) du Groupe de l'état de droit;
- c) Création d'un poste d'agent local (chauffeur).

### Division des affaires politiques

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 4 postes d'une autre unité administrative; transfert de 3 postes à une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative; transfert de 4 postes à une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : création de 2 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	1	6	5	1	14	1	-	15	7	12	2	36
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	2	5	6	1	15	1	-	16	8	7	4	35
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	(1)	1	-	1	-	-	1	1	(5)	2	(1)

85. La Division des affaires politiques continuera d'user de ses bons offices et d'appuyer les processus politiques inclusifs conduits par les Afghans, notamment en apportant son concours aux dialogues interafghans tels que les initiatives que le Haut Conseil pour la paix mène avec la société civile, les partis politiques et les groupes d'opposition armés aux niveaux provincial, national et régional, afin d'élaborer un cadre de négociations à l'échelle nationale; de promouvoir le rôle des institutions afghanes dans la mise en œuvre de tous les éléments nécessaires à l'organisation d'élections parlementaires transparentes, crédibles et ouvertes à tous, notamment en contribuant au bon déroulement des préparatifs techniques et en encourageant les donateurs internationaux à fournir un appui cohérent; d'appuyer un dialogue régulier et structuré sur les plans bilatéral et multilatéral entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment le dialogue qui porte sur les mesures de

confiance convenues dans le cadre du Processus d'Istanbul et qui vise à lever les obstacles à la coopération régionale.

86. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste de P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] et d'un poste de P-3 (spécialiste des questions politiques) du Bureau de liaison à Islamabad, d'un poste de P-3 (spécialiste des questions politiques) du bureau provincial à Badakhchan (Faizabad), d'un poste de P-2 [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du bureau régional à Nangarhar (Jalalabad) et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports;

b) Transfert d'un poste de P-4 (spécialiste des questions politiques) au Bureau de liaison à Islamabad, d'un poste de P-3 (spécialiste des affaires électorales) au Bureau provincial à Badakhchan (Faizabad), d'un poste de P-2 [spécialiste des affaires électorales (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au bureau régional de Pakyata (Gardez), de deux postes d'agent local (assistant aux affaires politiques) au Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports, d'un poste d'agent local (assistant aux affaires politiques) au bureau régional de Hérat et d'un poste d'agent local (chauffeur) au Bureau de liaison à Téhéran;

c) Création de deux postes de Volontaire des Nations Unies (un poste de spécialiste des questions politiques et un poste de spécialiste de la gestion de l'information).

87. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'agent local (assistant administratif), puisqu'il a été établi que les fonctions liées à ce poste peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe.

88. Il est également proposé de maintenir un poste de P-4 (observateur électoral) à la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques au Siège de l'Organisation à New York.

### Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

89. L'équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques continuera de fournir un appui à la mission. Au vu des incertitudes qui persistent dans le pays sur les plans politique et économique et en matière de sécurité, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir l'appui nécessaire, qui va de l'apport d'un soutien opérationnel au renforcement de la planification de la Mission, en passant par une aide à la définition et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels en fonction du mandat de la Mission et des besoins politiques et le dialogue avec des États Membres et d'autres partenaires importants sur les plans régional et international.

### Groupe consultatif militaire

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes à une autre unité administrative; suppression de 3 postes*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	<b>10</b>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	<b>5</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(5)</b>	-	<b>(5)</b>

90. Le Groupe consultatif militaire continuera d'appuyer tous les autres groupes opérationnels et les responsables de la Mission, aussi bien au Siège à New York que sur le terrain. Il continuera aussi de favoriser le maintien de bonnes relations de travail entre la Mission et toutes les forces de sécurité autorisées en Afghanistan.

91. Douze conseillers militaires continueront de mettre leurs compétences spécialisées et leurs conseils sur toutes les questions militaires au service de leurs homologues civils dans leurs domaines de compétence respectifs. Les effectifs proposés dans le tableau ci-dessus comprennent les assistants multilingues, qui continueront d'offrir des services de traduction et d'interprétation au personnel militaire de la Mission.

92. Vu la réduction considérable de la présence militaire internationale en Afghanistan, il est proposé de réduire la taille du Groupe. Il est également proposé, dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, de supprimer trois postes d'agent local (assistants multilingues sur le terrain) et de transférer deux postes d'agent local (assistants multilingues sur le terrain) aux bureaux régionaux de Hérat et de Balkh (Mazar-e Charif).

**4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général  
(Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)  
(composante II)**

**Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint  
du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur  
de l'action humanitaire)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	
													Administra- teurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2016	-	1	-	-	-	2	1	1	5	2	-	7	-	2	-	9
Effectif proposé pour 2017	-	1	-	-	-	2	1	1	5	2	-	7	-	2	-	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

93. L'équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) continuera de soutenir ce dernier dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour ce qui est de diriger et de coordonner les activités des bureaux qui relèvent de la composante II de la Mission. Dans le cadre de son double rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, et de Représentant résident du PNUD, le Représentant spécial adjoint entretiendra en outre des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies. Les collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint continueront de l'aider à remplir sa fonction de coordonnateur des donateurs de la Mission, en facilitant les discussions sur les politiques d'assistance et la planification cohérente de cette assistance entre donateurs et entre les donateurs et le Gouvernement.

**Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste; transfert  
de 1 poste à une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	
													Administra- teurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	4	2	2	-	8

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	3	1	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	1	(1)	-	(1)

94. Le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies continuera d'assumer les fonctions suivantes :

a) Aider le Représentant spécial adjoint à coordonner les activités de l'équipe de pays des Nations Unies;

b) Assurer le secrétariat de l'équipe de pays des Nations Unies et de quatre de ses sous-comités;

c) Fournir des services consultatifs à l'équipe de pays des Nations Unies;

d) Appuyer les activités du Groupe des politiques stratégiques;

e) Coordonner les activités des organismes des Nations Unies qui mettent en œuvre le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement;

f) Soutenir l'équipe de gestion des opérations et la stratégie de l'ONU relative aux modalités de fonctionnement;

g) Faciliter neuf groupes de travail chargés de questions thématiques rassemblant des organismes des Nations Unies ainsi que, parfois, des organismes donateurs bilatéraux et des partenaires gouvernementaux, qui se penchent sur diverses questions prioritaires communes;

h) Assurer la liaison et faciliter les discussions avec le département du Ministère des affaires étrangères chargé des relations avec les Nations Unies et des conférences internationales;

i) Aider huit équipes régionales des Nations Unies à mener un programme d'action coordonné en appui aux partenaires de développement afghans;

j) Assurer la coordination pour quatre organismes non résidents des Nations Unies actifs en Afghanistan.

95. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de transférer un poste d'agent local (assistant d'équipe) dans l'équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général.

96. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste P-2 (coordonnateur adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (coordonnateur).

## Groupe de la gouvernance

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes; transfert de 1 poste à une autre unité administrative; transfert de 2 postes d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	1	5	2	2	11	2	-	13	5	4	-	22
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	1	4	3	3	12	-	-	12	5	3	1	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	1	1	1	(2)	-	(1)	-	(1)	1	(1)

97. Le Groupe de la gouvernance continuera de s'occuper principalement de l'analyse de la gouvernance économique, des industries extractives, de la gouvernance locale et de la responsabilité des autorités publiques en apportant son soutien à la société civile. Il continuera par ailleurs d'assurer le secrétariat des équipes régionales des Nations Unies.

98. En collaboration avec le Gouvernement, le Groupe soutient les efforts visant à renforcer la gouvernance au niveau local et le rôle de la société civile en matière de gouvernance et d'application du principe de responsabilité. Au vu de la situation économique difficile de l'Afghanistan, le Groupe produit régulièrement des rapports de suivi sur la situation économique des provinces, qu'il présente à la direction de la Mission et, s'il y a lieu, au Gouvernement et aux principales parties prenantes. Il continuera d'aider les organismes, fonds et programmes des Nations Unies à travailler de façon cohérente et coordonnée au niveau provincial.

99. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-4 (spécialiste des affaires civiles) au bureau régional de Kaboul (région Centre);

b) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) du Bureau régional de Kaboul (région Centre) avec demande de reclassification du poste en économiste, et d'un poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif);

c) Création d'un poste de Volontaire des Nations Unies (économiste).

100. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer deux postes d'agent du Service mobile (assistants administratifs) et un poste d'agent local (assistant administratif)

puisque'il a été établi que les fonctions liées à ces postes peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe.

### Groupe de l'état de droit

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes à une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes à une autre unité administrative; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : création de 2 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	1	5	1	-	8	-	-	8	2	4	-	14
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	1	2	1	-	5	-	-	5	3	2	2	12
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	-	-	(3)	1	(2)	2	(2)

101. Le Groupe de l'état de droit continuera de soutenir les programmes de réforme du Gouvernement et du système judiciaire afghans, de coordonner les activités des donateurs, de concourir à l'adoption de politiques par consensus, de plaider en faveur du respect des priorités établies et de fournir des conseils stratégiques sur l'état de droit au moyen des missions de bons offices de la MANUA. Le Groupe continuera en outre de travailler sur des questions relatives au droit pénal, au droit civil des affaires et à la gestion et à l'appropriation illégale des terres et de l'eau. De plus, il produira des rapports, des analyses et des recommandations sur les cadres juridiques et réglementaires qui influent sur la croissance économique et le secteur privé, la lutte contre la corruption, la transparence et les mesures fiscales imposées à l'économie formelle et informelle.

102. À la demande du Gouvernement et du système judiciaire, le Groupe s'occupe également de coordonner les politiques et les activités des donateurs afin d'en favoriser la cohérence, ainsi que de faire valoir son expérience et de sensibiliser les législateurs dans ces secteurs de développement économique.

103. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert de deux postes P-4 (spécialistes des affaires judiciaires) au bureau régional de Kaboul (région Centre) et au bureau régional de Kandahar, et d'un poste d'agent local (assistant au protocole) au bureau de liaison d'Islamabad;

b) Transfert d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des questions d'état de droit) du bureau régional de Hérat;

c) Création de deux postes de Volontaire des Nations Unies (spécialistes des affaires judiciaires).

104. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste P-4 (spécialiste des questions pénitentiaires) puisqu'il a été établi que les fonctions liées à ce poste peuvent être assumées par d'autres membres du Groupe. De plus, il est proposé de transférer un poste d'agent local (assistant aux affaires judiciaires) au bureau régional de Kandahar.

### Groupe consultatif sur les questions de police

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	1	1	1	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2

105. Le Groupe consultatif sur les questions de police continuera de se concentrer sur la fourniture d'orientations au niveau national, sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la Police nationale afghane et sur l'adoption de pratiques de police démocratiques, en fonction des demandes et des besoins.

106. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire d'administration (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] et un poste de Volontaire des Nations Unies (responsable de l'appui à la police).

### 5. Appui à la mission

Tableau 8

#### Effectifs nécessaires pour l'appui à la mission (Kaboul)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	2	10	12	1	26	31	-	57	25	232	53	367

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administra- teurs			Agents locaux
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	2	10	12	1	26	36	-	62	28	264	61	415
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	3	32	8	48

107. La composante de l'appui à la mission continuera d'apporter un soutien administratif et logistique à la MANUA dans son ensemble par l'intermédiaire de ses bureaux à Kaboul. Le tableau 8 précise l'effectif approuvé pour 2016 et l'effectif proposé pour 2017.

108. Parmi les principaux facteurs à prendre en considération pour une mission de taille moyenne telle que la MANUA, figurent l'appui apporté aux 12 bureaux locaux situés en Afghanistan et aux deux bureaux de liaison de Téhéran et d'Islamabad, et les grandes tâches assignées à la Mission par son mandat, qui requièrent une forte implication du Chef de l'appui à la mission dans les activités d'encadrement et dans la prise de décisions par les responsables de la Mission.

109. Les changements qu'il est proposé d'apporter à l'appui à la mission sont les suivants :

a) Il est proposé de fusionner le Groupe de la qualité de vie avec le Groupe du soutien psychosocial, conformément aux directives du Département de l'appui aux missions relatives à la restructuration des composantes de l'appui à la mission, et afin de mieux coordonner les activités d'amélioration du bien-être du personnel et de soutien psychosocial, dans le but de fournir des services psychologiques et sociaux au personnel, une fonction essentielle pour assurer la réussite de la Mission. La proposition entraînerait le transfert d'un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions de qualité de vie) et d'un poste d'agent local (assistant au bien-être du personnel) du Groupe de la qualité de vie au Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie résultant de la fusion. Pour être cohérent avec l'esprit de la proposition, les services fusionnés seront rebaptisés Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie;

b) Il est proposé de fusionner le Groupe de la gestion de l'information avec la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications afin de favoriser l'adoption de méthodes communes et efficaces en matière de prestation de services et parce que les fonctions et les tâches assumées par le Groupe de la gestion de l'information sont susceptibles de s'accorder avec celles qu'assume la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, particulièrement dans le domaine de l'informatique. Cette proposition entraînerait la suppression d'un poste P-3 (spécialiste de la gestion de l'information) et d'un poste d'agent local (assistant au courrier) du Groupe de la gestion de l'information, le transfert de deux postes de Volontaire des Nations Unies (assistants de gestion de l'information) du Groupe, l'un à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et l'autre à la Section du contrôle des mouvements), et de trois postes d'agent local (deux

assistants au courrier et un assistant de gestion de l'information) du Groupe de la gestion de l'information à Kaboul à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

### Bureau du Chef de l'appui à la mission

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : création de 3 postes*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs locaux		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	-	1	3	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	3	4

110. Le Chef de l'appui à la mission continuera de remplir la fonction de conseiller principal du Chef de la Mission pour tout ce qui touche à l'appui administratif et technique.

111. Le Bureau du Chef de l'appui à la mission continuera de concourir à l'exécution du mandat de la Mission en lui apportant un appui en matière de gestion, ainsi qu'un soutien logistique et administratif, notamment dans les domaines du budget, des finances, de la gestion des ressources humaines, des services généraux et de la logistique.

112. Le chef de l'appui à la mission est secondé par le Chef adjoint de l'appui à la mission, qui est chargé d'assurer la coordination et le contrôle des opérations et de veiller à ce que les services d'appui essentiels soient fournis aux clients, et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, chargé de gérer et de coordonner le flux des biens et services de la chaîne d'approvisionnement et la fourniture de services techniques.

113. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile (assistant administratif) du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour assurer la supervision des opérations d'appui administratif et logistique au bureau régional de Kaboul (région Centre) et au bureau provincial de Bamiyan;

b) Création de trois postes de Volontaire des Nations Unies (un spécialiste des questions d'environnement, un responsable de la sécurité et de l'hygiène du travail et un responsable du suivi de l'application des recommandations et de l'audit).

## Section des finances, du budget et de la planification

### Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Administrateurs	Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	2	7
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>

114. La Section des finances, du budget et de la planification est chargée d'établir les documents budgétaires et les rapports sur l'exécution du budget; de garantir la gestion efficace et rationnelle, le suivi et le contrôle des ressources budgétaires, selon les règles et procédures établies; de s'assurer que les fonds nécessaires aux activités de la Mission sont disponibles; de fournir des conseils efficaces en matière de gestion des risques et de gestion financière en appui aux activités et aux objectifs de la MANUA; de conseiller les bureaux et le personnel de la MANUA opérant dans toute la zone de la Mission afin d'assurer un respect rigoureux du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et des directives et procédures connexes; de veiller à ce que des dispositifs de contrôle interne efficaces soient en place afin de protéger les avoirs financiers et de garantir la fiabilité et l'exécution en temps voulu des opérations financières; et de veiller à ce que les rapports financiers soient dûment établis et présentés.

115. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de supprimer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant financier).

### Groupe de la sécurité aérienne

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Administrateurs	Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	-	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

116. Le Groupe de la sécurité aérienne est chargé de veiller à ce que les activités aériennes de la Mission soient conformes aux règlements et règles en vigueur en matière de sécurité aérienne et à ce que des dispositifs de contrôle destinés à garantir la sécurité des opérations aériennes soient en place.

### Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste à une autre unité administrative; création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux	Total
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

117. Le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement est chargé de gérer et de coordonner le flux des biens et services de la chaîne d'approvisionnement et la fourniture de services logistiques aux clients de la Mission; de coordonner et fournir en temps voulu un appui logistique efficace à toutes les composantes de la MANUA; et de conseiller le Chef de l'appui à la mission et les responsables de celle-ci sur les aspects techniques et logistiques de l'appui à la mission.

118. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile (assistant administratif) au Bureau du Chef de l'appui à la mission et de créer un poste d'agent du Service mobile (assistant au budget).

### Section du génie

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 2 postes; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative; création de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux	Total
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	-	11	7	23	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	2	9	9	25	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	(2)	2	2	

119. La Section du génie continuera de fournir en temps utile des services efficaces de planification, de supervision et de coordination en matière d'opérations de soutien génie. Elle continuera également de gérer tous les aspects des projets d'infrastructure et des programmes de maintenance (lancement, établissement du cahier des charges, conception et contrôle de la qualité), et de suivre la réalisation desdits projets depuis l'appel d'offres et la passation des marchés jusqu'à leur achèvement.

120. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

- Suppression de deux postes d'agent local (un mécanicien (groupes électrogènes) et un électricien);
- Création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieur adjoint de 1<sup>re</sup> classe);
- Transfert d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieur assistant) du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) et de deux postes de Volontaire des Nations Unies (ingénieurs) du bureau provincial de Bamiyan et du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).

### Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

*Personnel recruté sur le plan international : création de 2 postes; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 6 postes d'une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Total
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	7	-	8	5	22	8	43	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administra- teurs			Agents locaux
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	5	27	9	52
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	5	1	9

121. La Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera de fournir des communications à mission critique dans un souci de conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle, et des services informatiques sécurisés et fiables, au personnel de la MANUA présent dans tout le pays. Elle continuera de superviser différents projets tels que la reprise des activités après un sinistre et l'aide à la continuité des opérations, la virtualisation, l'élargissement de la bande passante pour le quartier général à Kaboul et les bureaux locaux, la sécurité de l'information et la normalisation des services et de l'appui aux utilisateurs sur le terrain.

122. Afin de favoriser davantage l'adoption de méthodes communes et efficaces, il est proposé que les fonctions du Groupe de la gestion de l'information soient fusionnées avec celles de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, le travail du premier étant étroitement aligné sur celui de la seconde, notamment en matière d'informatique. En conséquence, il est proposé de transférer trois postes d'agent local (deux assistants au courrier et un assistant de gestion de l'information) et un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) du Groupe à la Section.

123. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

- a) Création de deux postes d'agent du Service mobile (un assistant aux systèmes d'information et un technicien en télécommunications);
- b) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) provenant du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et de trois postes d'agent local (un assistant aux télécommunications du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), un assistant aux systèmes d'information du bureau provincial de Farah (Farah) et un assistant aux systèmes d'information du bureau régional de Hérat);
- c) Suppression d'un poste d'agent local (assistant aux télécommunications).

## Section de l'entreposage intégré

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	2	17	4	29
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	2	17	5	29
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	1	-

124. La Section de l'entreposage intégré continuera de fournir un appui opérationnel et logistique à tous les sites de la MANUA répartis dans tout le pays, et notamment d'assurer la gestion des demandes d'achat et la livraison de toutes les fournitures dans la zone de la Mission s'agissant de carburant, de fournitures générales, de mobilier d'habitation et de matériel, ainsi que de nourriture et d'eau en cas d'urgence conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle.

125. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

- a) Suppression d'un poste d'agent du Service mobile (assistant à la gestion des carburants) et d'un poste d'agent local (assistant à la gestion des carburants);
- b) Création d'un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant à la gestion des carburants);
- c) Transfert d'un poste d'agent local (assistant administratif) du Bureau du Chef adjoint de la Mission.

## Section du transport de surface

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 8 postes d'une autre unité administrative; création de 11 postes*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	1	120	4	129
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	1	138	6	149
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	2	20

126. La section du transport de surface continuera de fournir un appui efficace au transport terrestre de tout le personnel en poste à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris pour la réparation et l'entretien en interne de toutes sortes de véhicules dans les ateliers que possède la MANUA et dont elle assure elle-même la gestion.

127. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Suppression d'un poste d'agent du Service mobile (technicien automobile);

b) Création de 11 postes d'agent local (chauffeurs), qui avaient été supprimés dans les lieux suivants : [5 au bureau de Kaboul (région Centre), 1 au bureau régional de Kandahar, 1 au bureau régional de Paktiya (Gardez), 1 au bureau provincial de Bamiyan, 1 à la Section du génie à Kaboul, 1 au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) et 1 au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)] et d'un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif);

c) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile [assistant (transports)] du bureau de Kaboul (région Centre), de sept postes d'agent local (chauffeurs) [un du bureau régional de Paktiya (Gardez), 2 du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), 3 du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et 1 du bureau régional de Hérat], d'un poste d'agent local [assistant (transports)] du bureau régional de Hérat et d'un poste de Volontaire des Nations Unies (mécanicien automobile) du bureau régional de Konduz.

128. À l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'agent local (technicien automobile).

## Section des opérations aériennes

*Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; création de 6 postes; transfert de 2 postes d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	7	4	17
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	1	15	4	25
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	(1)	8	-	8

129. La Section des opérations aériennes continuera de fournir des services de transport aérien efficaces à la Mission, l'objectif étant d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix des transporteurs aériens.

130. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Création de cinq postes d'agent local (assistants aux opérations aériennes);

b) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux opérations aériennes) du bureau régional de Hérat et de deux postes d'agent local (1 chauffeur et 1 assistant aux opérations aériennes) du bureau régional de Nagarhar (Jalalabad) et du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri).

131. À l'issue de l'examen du volume d'activité et du tableau d'effectifs du Groupe et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Suppression d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire d'administration (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], le poste étant vacant et ses fonctions pouvant être exécutées par le personnel actuel de la Section;

b) Création d'un poste d'agent local (assistant aux opérations aériennes) chargé de planifier et de coordonner les vols réguliers de passagers et de marchandises et les vols spéciaux (évacuations sanitaires primaires et secondaires et vols VIP), examen des demandes de mission aérienne et proposition d'affectation des ressources aériennes les plus adéquates à une tâche en vue d'assurer une sécurité maximale et de veiller à la rentabilité et à l'efficacité des fonctions d'appui à la mission.

## Section du contrôle des mouvements

*Personnel recruté sur le plan national : création de 5 postes*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	20	2	26
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	1	6

132. La Section du contrôle des mouvements continuera de planifier, de coordonner, d'organiser, d'exécuter et de contrôler le transport de personnel et de marchandises en utilisant efficacement tous les moyens de transport disponibles.

133. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de créer cinq postes d'agent local (assistants au contrôle des mouvements).

134. D'autre part, dans le cadre du projet de fusion du Groupe de la gestion de l'information et de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, il est proposé de transférer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) du Groupe de la gestion de l'information, aux fins d'apporter un appui notamment à la gestion des services de transport aériens réguliers ou occasionnels du personnel, à la préparation des manifestes passagers, à la communication aux passagers des consignes de sûreté avant les vols et à la préparation des manifestes de cargaison, lettres de transport aérien, formulaires de déclaration de marchandises dangereuses et autorisations spéciales pour le transport de marchandises spéciales.

## Section de la gestion du matériel

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	9	3	15

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	1	9	3	16
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1

135. La Section de la gestion du matériel continuera de gérer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la Mission, y compris la réception, l'utilisation et le contrôle des stocks, l'écoulement des stocks excédentaires et l'optimisation de la gestion des stocks de la Mission, ainsi que le contrôle, l'évaluation et la cession du matériel.

136. La Section mettra également en place des politiques et procédures relatives à la gestion de l'ensemble du matériel appartenant aux Nations Unies, l'objectif étant de fournir à la Mission un appui spécialisé dans la gestion du matériel. Elle veillera en outre à ce que le principe de responsabilité soit respecté concernant le matériel appartenant aux Nations Unies en ayant toujours une vue d'ensemble du matériel dont dispose la Mission.

137. Il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste de la gestion du matériel) afin de faire face au surcroît de travail de la Section, y compris pour vérifier les stocks n'ayant pas de valeur marchande, les biens immobiliers et les infrastructures, et prendre les dispositions nécessaires afin de respecter les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et de s'adapter à la mise en service d'Umoja.

### Groupe de la gestion des installations

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	3	6	10
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	6	11
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1

138. Le Groupe de la gestion des installations continuera de gérer l'utilisation des logements et locaux à usage de bureaux de la MANUA.

139. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de créer un poste d'agent local [assistant à la (gestion des installations)].

### Section des achats

*Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste; suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	2	2	1	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	(1)	-	-	-	-	1	1

140. La Section des achats continuera de gérer l'acquisition de l'ensemble des fournitures et services ainsi que tous les marchés publics, y compris les baux et les contrats conclus pour la prestation de services de sécurité assurés par des hommes armés ou non armés, les contrats de gestion et de réparation des installations, les contrats pour l'entretien et la réparation des groupes électrogènes, les contrats de concession de services de restauration, de commerce de détail, et l'exploitation et l'entretien d'installations communes nécessaires à la qualité de vie du personnel.

141. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de supprimer un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des achats) et de créer un poste temporaire de P-3 (fonctionnaire chargé des achats) et un poste temporaire de Volontaire des Nations Unies (assistant aux achats).

### Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-

142. Le Chef adjoint de l'appui à la mission continuera d'assurer la coordination et la prestation, en temps voulu, de services d'appui administratif efficaces à toutes les composantes de la MANUA, notamment en s'acquittant de fonctions d'appui essentielles telles que la gestion des ressources humaines, l'appui médical, le soutien psychosocial et les loisirs. Il continuera en outre de conseiller le Chef de l'appui à la mission et les hauts responsables sur toutes les questions administratives et de les aider dans la gestion courante des activités de la MANUA.

143. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé qu'un poste d'agent local (assistant administratif) soit transféré à la Section de l'entreposage intégré et qu'un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif) soit créé.

#### Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

144. Le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies est dirigé par un directeur de programme des Volontaires des Nations Unies de la classe P-3, dont le poste est financé au titre de la composante dépenses d'appui prévue par le mémorandum d'accord entre le siège du Programme des Volontaires des Nations Unies et le Département de l'appui aux missions. Le Directeur de programme est épaulé par un Volontaire des Nations Unies. Le Groupe assure une gestion efficace du programme et fournit des services administratifs aux Volontaires des Nations Unies, afin de permettre l'exécution du mandat de la Mission et celui du Programme des Volontaires des Nations Unies, comme le prévoit le mémorandum d'accord.

145. Le Groupe est chargé de :

a) La gestion des Volontaires des Nations Unies, y compris l'évaluation des nouvelles descriptions de postes et des demandes et la supervision des engagements en cours, notamment en ce qui concerne les questions contractuelles, le suivi des congés, le versement des prestations en temps utile, la fourniture de conseils, les dispositions concernant le logement, la sensibilisation aux questions de sécurité, l'organisation d'activités de loisirs, de formation et d'apprentissage;

b) La gestion des ressources du Programme des Volontaires des Nations Unies auprès de la Mission, y compris la présentation régulière d'états financiers, la préparation des révisions du budget du projet et le suivi des ressources financières;

c) La préparation d'études de cas, l'élaboration de directives relatives aux meilleures pratiques et de notes d'information visant à promouvoir le travail réalisé par les Volontaires des Nations Unies au sein de la MANUA.

### Section des ressources humaines

*Personnel recruté sur le plan international : création de 2 postes*

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste; transfert de 2 postes d'une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>			<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	3	7	2	16
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	10	2	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	3	-	5

146. La Section des ressources humaines continuera d'assurer la gestion des ressources humaines de la Mission, notamment de recruter le personnel et de l'inciter à rester en poste, de le renseigner sur les types d'engagements et les prestations auxquelles il a droit, de suivre le comportement professionnel et de veiller à l'organisation des carrières.

147. Le Chef de la Section des ressources humaines, basé à Kaboul, supervise l'ensemble des activités du système de gestion des ressources humaines et assure la coordination avec les équipes chargées des ressources humaines au Bureau d'appui commun de Koweït.

148. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé que deux postes d'agent du Service mobile (1 spécialiste des ressources humaines et 1 assistant chargé des ressources humaines) et qu'un poste d'agent local (assistant à la formation) soient créés, et que deux postes d'agent local (1 assistant chargé des ressources humaines et 1 assistant administratif) soient

transférés du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et du bureau provincial de Bamiyan.

### Section des services médicaux

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : suppression de 1 poste*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Total partiel	Agents des services généraux et catégories apparentées		Total (personnel international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3		P-2	Service mobile/ Service de sécurité		Services généraux	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	5	8	5	20
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(1)	(1)	(1)

149. La Section des services médicaux continuera de gérer l'offre de soins de santé destinés à tous les agents recrutés sur le plan international ou national, et aux personnes à leur charge, notamment en veillant à ce que ceux-ci, qu'ils se trouvent à Kaboul ou sur le terrain, aient accès à des centres et à des services médicaux.

150. Le dispensaire central du siège de la MANUA, à Kaboul, traite les maladies courantes touchant les agents recrutés sur le plan international ou national et les personnes à leur charge. Les urgences sont prises en charge 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et le service de consultation est ouvert pendant les heures de travail normales. Le dispensaire met des lits à la disposition des malades sous observation ou en traitement, lesquels peuvent y rester quelques heures ou quelques jours, et offre, notamment, les soins suivants : soins de santé primaires, réanimation, gestion des traumatismes, petite chirurgie, évacuation sanitaire primaire, soins dentaires et médecine préventive.

151. La Section continuera de gérer également des dispensaires annexes situés dans le complexe Alpha et six bureaux régionaux. En outre, afin de maintenir les capacités médicales existantes, la Mission contribue aux dépenses afférentes à l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies en Afghanistan.

152. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé qu'un poste d'agent local (infirmier) et un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) soient supprimés et qu'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (médecin) soit transféré du bureau régional de Kandahar.

**Groupe de la gestion de l'information**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes à une autre unité administrative; suppression de 1 poste*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes à une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	4	2	7
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	(4)	(2)	(7)

153. Dans un souci de rationalisation et d'efficacité, il est proposé que les fonctions du Groupe de la gestion de l'information soient fusionnées avec celles de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et que le personnel soit transféré à cette section, les travaux du Groupe étant étroitement alignés sur ceux de la Section, notamment en matière informatique.

154. Il est par conséquent proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert de deux postes de Volontaire des Nations Unies (assistants de gestion de l'information), l'un à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, et l'autre à la Section du contrôle des mouvements, transfert de trois postes d'agent local (2 assistants au courrier et 1 assistant de gestion de l'information) à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications;

b) Suppression d'un poste P-3 (spécialiste de la gestion de l'information) et d'un poste d'agent local (assistant au courrier).

## Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie (anciennement Groupe du soutien psychosocial)

*Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

*Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste d'une autre unité administrative*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Admin-istrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	1	2	7
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	2	3	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2

155. Afin d'améliorer la coordination du soutien psychosocial et des activités de loisirs, dans le cadre de la prestation de services psychologiques et sociaux au personnel, il est proposé que les fonctions du Groupe de la qualité de vie et du Groupe de l'orientation du personnel soient fusionnées et que le personnel soit regroupé dans une nouvelle entité baptisée Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie.

156. Le Groupe ainsi fusionné sera chargé de l'accompagnement psychosocial de l'ensemble du personnel de la MANUA et proposera notamment des séances de conseil individuelles et collectives, dispensera des services psychologiques d'urgence, assurera le suivi psychologique des membres du personnel exposés à des situations traumatisantes, donnera des conseils techniques aux bureaux des Nations Unies sur les stratégies de prévention et de réduction du stress, organisera des séances de formation et d'éducation psychosociale à l'intention de la direction et du personnel, y compris le personnel de sécurité et les médecins, et supervisera les groupes d'entraide et les activités qu'ils mènent. Il sera également chargé d'élaborer le cadre concernant la qualité de vie du personnel de la Mission, le programme de travail et le budget annuel, notamment de coordonner les travaux d'amélioration et d'entretien des installations de détente et de loisirs de la MANUA et d'organiser régulièrement des activités visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être du personnel de la Mission dans tout l'Afghanistan.

157. Le Groupe veillera à ce que les activités parrainées par le Comité de détente et de loisirs soient menées dans le respect de la diversité, bénéficient à toutes les catégories de personnel de la MANUA et tiennent compte des règles et procédures liées à la sécurité.

158. Faisant suite à la proposition de fusionner le Groupe de la qualité de vie et le Groupe de l'orientation du personnel, il est proposé qu'un poste d'agent local (assistant au bien-être du personnel) et un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions de qualité de vie) soient transférés du Groupe de la qualité de vie au Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie issu de cette fusion.

**Groupe de la qualité de vie***Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à une autre unité administrative**Volontaire des Nations Unies : transfert de 1 poste à une autre entité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	<b>2</b>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>

159. Conformément aux orientations données par le Département de l'appui aux missions sur les services d'appui à la mission et afin de d'améliorer et de rationaliser la coordination les activités de soutien psychosocial et de loisirs, le but étant de fournir au personnel des services psychologiques et sociaux, il est proposé que les fonctions du Groupe de la qualité de vie soient fusionnées avec celles du Groupe de l'orientation du personnel et le personnel soit transféré. Dans ce cadre, il est proposé qu'un poste d'agent local (assistant au bien-être du personnel) et un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions de qualité de vie) soient transférés au Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie issu de la fusion.

**6. Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et Bureau d'appui commun de Koweït**

Tableau 9

**Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016 <sup>a</sup>	-	-	-	-	2	1	2	1	<b>6</b>	19	-	<b>25</b>	-	24	-	<b>49</b>
Effectif proposé pour 2017 <sup>b</sup>	-	-	-	-	2	1	2	1	<b>6</b>	15	-	<b>21</b>	-	21	-	<b>42</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(4)</b>	-	<b>(4)</b>	-	<b>(3)</b>	-	<b>(7)</b>

*(Voir notes page suivante)*

(Notes du tableau 9

<sup>a</sup> Dont un poste P -5, 4 d'agent du Service mobile et 4 d'agent local pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït; et 1 P -5, 1 P -4, 2 P -3, 1 P -2, 15 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

<sup>b</sup> Dont un poste P -5, 1 d'agent du Service mobile et 1 d'agent local pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït; et 1 P -5, 1 P -4, 2 P -3, 1 P -2, 14 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

160 En tout, 49 postes de temporaire sont autorisés en 2016 pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït, comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessus. Le Bureau du Koweït a deux composantes, qui sont les suivantes :

a) La première composante opère dans le cadre de l'effort de réduction de la présence de la MANUA en Afghanistan et comprend le Bureau d'appui de la MANUA; son personnel assure des fonctions d'appui sans lien avec les activités du Bureau d'appui commun de Koweït. On a un temps envisagé la possibilité que le Bureau d'appui commun assure également ces fonctions d'appui; toutefois, le Bureau d'appui commun n'a pas étendu ses activités au-delà de ses fonctions initiales (finances et ressources humaines). En 2016, son effectif autorisé est de neuf postes comme indiqué dans le tableau 10 ci-après. La poursuite des fonctions d'appui non assurées par le Bureau d'appui commun de Koweït a été réévaluée compte tenu de la capacité minimale située hors d'Afghanistan et pour éviter un éventuel chevauchement des fonctions; les changements de postes ci-après sont donc proposés :

i) Suppression d'un poste d'agent local (assistant aux systèmes d'information) de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et de deux postes d'agent local (chauffeurs) de la Section du transport de Surface;

ii) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à la Section des ressources humaines du Bureau d'appui commun de Koweït et d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications de Koweït à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications de Kaboul;

iii) Transfert d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), dans le contexte de la régularisation des prêts temporaires.

Les trois autres fonctionnaires du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït font partie du Groupe intégré déontologie et discipline (1 P-5) et de la Section de la sécurité (1 SM et 1 AL), et il est proposé qu'ils continuent de rendre compte directement à leurs chefs de section respectifs basés à Kaboul;

b) La deuxième composante est le Bureau d'appui commun de Koweït, dont les effectifs comprennent 40 postes de temporaire financés par la MANUA en 2016. Il est proposé que les effectifs du Bureau d'appui commun soient ramenés à 39 postes de temporaire en supprimant un poste d'agent du Service mobile (assistant financier) de la Section des finances et un poste d'agent du Service mobile (assistant

chargé des ressources humaines) de la Section des ressources humaines, afin de réorganiser les effectifs du Bureau d'appui commun suivant les services fournis. Les deux réductions proposées sont en partie contrebalancées par le transfert d'un poste d'agent du Service mobile de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à la Section des ressources humaines du Bureau d'appui commun de Koweït, comme indiqué ci-dessus, afin d'optimiser la prestation de services relatifs aux technologies de l'information et des communications au personnel du Bureau d'appui commun.

161. Depuis 2010, la MANUA et la MANUI s'attachent à faire en sorte que le Bureau d'appui commun de Koweït fournisse aux deux missions des services à distance depuis un lieu d'affectation où le personnel qui n'a pas besoin d'être sur place peut travailler dans un environnement sûr. Les effectifs du Bureau d'appui commun continuent d'être intégrés au budget de la MANUA et de la MANUI.

162. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït partagent les locaux occupés actuellement par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à Koweït.

### Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Tableau 10

#### Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	4	-	5	-	4	-	9
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	(3)	-	(6)

### Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 11

#### Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	1	2	1	5	15	-	20	-	20	-	40

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)

163. En novembre 2010, après la signature d'un mémorandum d'accord avec le Gouvernement koweïtien, le Bureau d'appui de la MANUA a officiellement commencé ses opérations au Koweït. Il partage ses locaux avec le Bureau d'appui de la MANUI dans le complexe de Kheitan, qui est opérationnel depuis 2004.

164. En application de la résolution 65/259, dans laquelle l'Assemblée générale a invité les missions d'une même zone géographique à coopérer davantage afin d'être plus efficaces et plus économiques, le Bureau d'appui commun de Koweït a été mis en place en décembre 2012. Il n'est pas doté d'un budget distinct mais reste une composante commune de la MANUA et de la MANUI et est financé sur le budget ordinaire des deux missions. L'effectif du Bureau est adapté aux besoins des deux missions, et les ressources à affecter à l'une ou l'autre mission sont déterminées en fonction de la proportion de services rendus à chacune. Le Bureau d'appui commun de Koweït est géré par la MANUA et la MANUI, les deux missions étant comptables des résultats du Bureau. Les prévisions de dépenses pour le Bureau sont déterminées en fonction des autres ressources nécessaires pour la MANUA et la MANUI.

165. Depuis la création du Bureau d'appui commun de Koweït, le regroupement progressif du personnel d'appui administratif et des processus d'appui administratif de la MANUA et de la MANUI au sein d'un service d'appui unique au service des deux missions s'est poursuivi. L'opération a été pilotée par le comité directeur du Bureau d'appui commun de Koweït (composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUA et de la MANUI et de représentants du Département de l'appui aux missions) et par l'équipe de gestion du Bureau d'appui commun de Koweït.

166. Le Bureau d'appui commun de Koweït a reçu les autorisations et les délégations de pouvoir nécessaires pour approuver les flux de travaux correspondants aux deux missions, notamment dans les domaines des finances et des ressources humaines, ce qui permet une intégration renforcée et des économies d'échelle, et donc des gains d'efficacité supplémentaires.

167. Le Bureau d'appui commun apporte aussi son soutien aux initiatives mondiales des Nations Unies, telles que la mise en service des normes IPSAS, d'Umoja et d'Inspira, et a reçu des délégations de pouvoirs supplémentaires pour la prestation de services d'appui dans le domaine des finances et des ressources humaines au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale basé à Achgabad. Il est proposé que cet appui soit également fourni au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie à compter de 2017. Les discussions se poursuivent entre la direction de la MANUA et celle de la MANUI pour identifier de nouveaux domaines de coopération entre missions.

168. En plus de financer les postes de temporaire du Bureau d'appui commun de Koweït, la MANUA et la MANUI participent également aux frais de fonctionnement du Bureau qui occupe des locaux gérés par la MANUI. Celle-ci facture à la MANUA les dépenses mensuelles relatives aux services communs assurés par les fonctionnaires dont le poste est financé par la MANUA. Ces dépenses sont facturées tous les trimestres, sur la base des postes autorisés par la MANUA au Koweït pour chaque trimestre, et comprennent les charges telles que l'électricité, l'eau, les services de nettoyage, les services de sécurité, la gestion des installations, les services Internet et l'entretien des bâtiments. En outre, la MANUA et la MANUI prennent en charge les coûts liés aux voyages et à la formation du personnel du Bureau d'appui commun financé par chacune d'elle.

169. Le Bureau d'appui commun de Koweït compte en 2016 un effectif approuvé de 40 postes de temporaire (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 15 SM et 20 AL) financés par la MANUA, dont les titulaires ont la fonction double de fournir un appui à la fois à la MANUA et à la MANUI dans le cadre de leurs fonctions administratives, notamment dans le domaine des finances et des ressources humaines. Comme indiqué ci-dessus, il est proposé de supprimer 2 postes d'agents du Service mobile à la Section des finances et à la Section des ressources humaines du Bureau d'appui commun de Koweït.

170. Le Bureau d'appui commun de Koweït se compose d'une équipe de direction (1 P-5, 1 P-4, 1 AL), de la Section des finances (1 P-3, 3 SM, 8 AL), de la Section des ressources humaines (1 P-3, 6 SM, 6 AL), du Groupe de la qualité et de la gestion de la performance (3 SM, 1 AL), du Groupe de la gestion des voyages (1 SM, 2 AL) et du Groupe des états de paie (1 P-2, 1 SM, 2 AL).

171. La MANUA et la MANUI financent toutes les deux des postes du Bureau d'appui commun. Le tableau 12 ci-dessous contient des informations sur les postes de temporaire qu'elles ont financés au profit du Bureau en 2016 et ceux qu'elles proposent de financer pour 2017.

Tableau 12

**Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA et la MANUI**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (pourcentage)</i>
Postes approuvés, 2016				
MANUA	20	20	40	52
MANUI	12	25	37	48
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>45</b>	<b>77</b>	<b>100</b>
Postes proposés, 2017				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	34	46
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>73</b>	<b>100</b>
<b>Variation</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>(4)</b>	<b>–</b>

## 7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

172. La présence de la MANUA sur le terrain continuera d'être le pilier de l'engagement de la Mission auprès de ses partenaires dans les différentes régions d'Afghanistan. Le fait d'être sur le terrain permet à la Mission d'intervenir, de sensibiliser et de communiquer sur diverses questions ayant trait à son mandat et d'en assurer le suivi, en particulier en allant à la rencontre des populations dans les zones isolées et peu sûres.

173. La Mission gère actuellement sept bureaux régionaux à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Kondozi et Paktiya (Gardez). En outre, elle maintient une présence dans cinq bureaux provinciaux à Bamiyan, Farah (Farah), Fariab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad) et à Baghlan (Pol-e Khomri).

174. Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité dans la province de Kondozi, il est proposé que le nombre de bureaux régionaux soit ramené de sept à six et que le nombre de bureaux provinciaux passe de cinq à six, notamment en restructurant le bureau régional de Kondozi. Actuellement, les sept bureaux régionaux et les cinq bureaux provinciaux ont un effectif autorisé de 730 postes de temporaire, dont 115 agents recrutés sur le plan international, 596 agents recrutés sur le plan national et 19 Volontaires des Nations Unies.

175. En conséquence de la transformation du bureau régional de Kondozi en bureau provincial qui est proposée, des évaluations en cours du volume des activités, des besoins en personnel et des besoins du Bureau, ainsi que de la régularisation des prêts temporaires, l'effectif total des 12 bureaux extérieurs en 2017 sera ramené à 631 postes de temporaire, compte tenu de la réduction de 99 postes dans les régions (9 postes d'agent recruté sur le plan international, 73 d'agent recruté sur le plan national et 17 de Volontaire des Nations Unies). En outre, il est proposé de créer deux postes de P-4 [1 spécialiste des questions politiques au bureau régional (centre) de Kaboul et 1 spécialiste des affaires civiles au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)] et un poste de P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).

176. On trouvera ci-après une vue d'ensemble de la situation des bureaux régionaux et provinciaux opérationnels en 2017. Il est proposé ce qui suit :

- a) Est (Jalalabad) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- b) Ouest (Hérat) : aucun changement (un bureau provincial à Farah);
- c) Centre (Kaboul) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- d) Nord (Mazar) : aucun changement [un bureau provincial à Fariab (Maïmana)];
- e) Sud-est (Gardez) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- f) Nord-est (Kondozi) : réduction (le bureau régional devient un bureau provincial). La région sera également couverte par les bureaux provinciaux de Badakhchan et de Baghlan.
- g) Sud (Kandahar) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- h) Haut plateau du centre (Bamiyan) : aucun changement (pas de bureau provincial); Le bureau local de la province de Bamiyan est considéré comme un

bureau provincial, bien que sa zone d'opérations s'étende sur deux provinces, celles de Bamiyan et de Deykondi.

177. Le tableau 13 ci-dessous indique les postes approuvés pour 2016 et proposés pour 2017 pour les bureaux de la MANUA dans les régions et les provinces.

Tableau 13  
Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux<sup>a</sup>

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	–	–	–	–	7	28	32	10	77	38	–	115	114	482	19	730
Effectif proposé pour 2017	–	–	–	–	6	30	28	8	72	34	–	106	93	430	2	631
<b>Variation</b>	–	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>	–	<b>(9)</b>	<b>(21)</b>	<b>(52)</b>	<b>(17)</b>	<b>(99)</b>

<sup>a</sup> Six bureaux régionaux et six bureaux provinciaux.

Tableau 14  
Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<i>Bureaux régionaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	3	3	1	8	4	–	12	14	31	–	57
Kandahar	–	–	–	–	1	5	2	–	8	5	–	13	12	58	–	83
Hérat	–	–	–	–	1	4	3	1	9	5	–	14	10	33	–	57
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	4	3	–	8	5	–	13	13	52	–	78
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	4	3	3	11	3	–	14	10	49	–	73
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	3	2	2	8	4	–	12	11	40	–	63
<b>Total (bureaux régionaux)</b>	–	–	–	–	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>52</b>	<b>26</b>	–	<b>78</b>	<b>70</b>	<b>263</b>	–	<b>411</b>
<i>Bureaux provinciaux</i>																
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	4	32	–	40

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Farah (Farah)	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	22	1	29
Fariab (Maïmana)	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	3	19	-	26
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	2	3	-	5	1	-	6	2	29	1	38
Baghlan (Pol-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	26	-	33
Konoz	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	9	39	-	54
<b>Total (bureaux provinciaux)</b>	-	-	-	-	-	7	12	1	20	8	-	28	23	167	2	220
<b>Total (bureaux régionaux et provinciaux)</b>	-	-	-	-	6	30	28	8	72	34	-	106	93	430	2	631

### Bureaux régionaux

178. La Mission comptera toujours six bureaux régionaux, à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez), pour lesquels l'effectif total proposé est de 411 postes, comme indiqué au tableau 15 ci-dessous.

179. Les tableaux ci-après indiquent en détail la dotation en effectifs proposée pour chaque bureau régional.

Tableau 15  
Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	7	22	26	7	62	32	-	94	99	335	14	542
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	6	23	16	7	52	26	-	78	70	263	-	411
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	1	(10)	-	(10)	(6)	-	(16)	(29)	(72)	(14)	(131)

**Bureau régional de Kaboul (centre)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	2	5	1	<b>9</b>	4	-	<b>13</b>	13	37	1	<b>64</b>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	3	3	1	<b>8</b>	4	-	<b>12</b>	14	31	-	<b>57</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>(2)</b>	-	<b>(1)</b>	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>

180. Dans le cadre de la régularisation de prêts temporaires, il est proposé de procéder aux mouvements de poste suivants :

a) Gain d'un poste P-4 (spécialiste des affaires civiles) provenant du Groupe de la gouvernance à Kaboul, d'un poste P-4 (spécialiste des affaires judiciaires) transféré du Groupe du renforcement de l'état de droit à Kaboul, d'un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] provenant du bureau provincial de Bamiyan, d'un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) transféré de la Section de la sécurité à Kaboul, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] transféré du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] provenant du bureau régional à Hérat, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] provenant du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et un poste d'agent local [assistant (sécurité sur le terrain)] transféré du bureau provincial de Bamiyan;

b) Transfert d'un poste P-4 (spécialiste des questions politiques) au bureau régional de Kandahar, d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) au Groupe de la gouvernance à Kaboul, d'un poste d'agent du Service mobile [assistant (transports)] à la Section du transport de surface et de deux postes d'agent local (1 assistant chargé de la sécurité sur le terrain cédé à la Section de la sécurité à Kaboul et 1 assistant à la formation cédé au Groupe linguistique à Kaboul);

c) Suppression d'un poste de Volontaire des Nations Unies (coordonnateur des cours de langues) et de cinq postes d'agent local (3 d'assistant aux télécommunications, 1 d'assistant d'équipe et 1 d'électricien).

181. En outre, à la suite d'un examen du volume d'activités et des effectifs du Groupe, et au vu des besoins, il est proposé de supprimer un poste P-3 (spécialiste des questions politiques), un poste P-2 [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 de spécialiste des questions politiques (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) et 1 d'administrateur adjoint de 1<sup>re</sup> classe chargé de l'information.

**Bureau régional de Kandahar (sud)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	2	3	1	7	6	-	13	14	50	1	78
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	5	2	-	8	5	-	13	12	58	-	83
<b>Variation</b>	-	-	-	-	3	(1)	(1)	(1)	1	(1)	-	-	(2)	8	(1)	5

182. Dans le cadre de la régularisation de prêts temporaires, il est proposé de procéder aux mouvements de poste suivants :

a) Gain de trois postes P-4 [1 de spécialiste des affaires judiciaires provenant du Groupe du renforcement de l'état de droit, 1 de spécialiste des questions politiques provenant du bureau régional de Kaboul (bureau régional central) et 1 de spécialiste des affaires civiles provenant du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)], d'un poste P-3 (spécialiste des droits de l'homme) provenant du Groupe des droits de l'homme à Kaboul, d'un poste d'agent du Service mobile (agent responsable de la sécurité) provenant du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) et de 13 postes d'agent local (1 d'opérateur radio (sécurité) sur le terrain provenant de la Section de la sécurité à Kaboul, 8 d'agent de sécurité sur le terrain transférés du bureau régional d'Hérat, 1 d'agent de sécurité sur le terrain transféré du bureau provincial de Fariab, 1 d'agent de sécurité sur le terrain transféré du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) ainsi que 1 poste d'agent de sécurité sur le terrain et un poste d'opérateur radio (sécurité) sur le terrain provenant du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri)];

b) Transfert de deux postes P-3 [1 de spécialiste des affaires civiles au bureau provincial de Konduz et 1 de coordonnateur au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad)], un poste de P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au Groupe des droits de l'homme à Kaboul, un poste d'administrateur recruté sur le plan national (médecin) à la Section des services médicaux de Kaboul et deux postes d'agent local (1 d'opérateur radio (sécurité) sur le terrain et 1 de chauffeur) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) et au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) respectivement;

c) Suppression d'un poste d'agent du Service mobile (technicien du génie), d'un poste de Volontaire des Nations Unies (technicien du génie) et de deux postes d'agent local (un assistant d'équipe et un assistant administratif).

183. En outre, à la suite d'un examen du volume d'activités et des effectifs, et au vu des besoins, il est proposé de supprimer plusieurs postes dans la région de Kandahar, dont : un d'agent du Service mobile (agent de sécurité), compte tenu de la réduction de la présence de la MANUA en Afghanistan, un poste d'administrateur recruté sur le plan national (médecin), car le volume moyen de patients ne justifie pas de déployer un médecin au bureau régional et deux postes d'agent local [un

d'assistant (sécurité sur le terrain) et un d'assistant (liaison)]. De plus, il est proposé de transférer un poste d'agent local (assistant aux affaires judiciaires) depuis le Groupe du renforcement de l'état de droit à Kaboul.

### Bureau régional de Hérat

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	4	5	-	10	6	-	16	14	46	3	79	
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	1	9	5	-	14	10	33	-	57	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(2)	1	(1)	(1)	-	(2)	(4)	(13)	(3)	(22)	

184. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert de deux postes P-3 (un spécialiste des droits de l'homme au bureau provincial de Bamiyan et un spécialiste des affaires civiles au bureau provincial de Farah), de deux postes d'agent du Service mobile (un agent de sécurité au bureau régional de Paktiya (Gardez) et un assistant aux opérations aériennes à la Section des opérations aériennes à Kaboul), de quatre postes d'administrateur recruté sur le plan national (un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) au bureau régional (centre) de Kaboul, deux spécialistes de la protection de l'enfance (adjoints de 1<sup>re</sup> classe) au Groupe des droits de l'homme à Kaboul et un spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) au Groupe de l'état de droit à Kaboul) et de 15 postes d'agent local à différents lieux d'affectation (un assistant (liaison) au bureau provincial de Bamiyan, un assistant (liaison) au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), huit agents de sécurité sur le terrain au bureau régional de Kandahar, deux assistants (sécurité sur le terrain) à la Section de la sécurité à Kaboul, un chauffeur et un assistant (transports) à la Section du transport de surface à Kaboul et un assistant aux systèmes d'information à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Kaboul);

b) Transfert d'un poste P-2 (spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) du bureau provincial de Farah (Farah), d'un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) de la Section de la sécurité à Kaboul, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des affaires civiles [adjoint de 2<sup>e</sup> classe]) du bureau régional de Paktiya (Gardez) et de trois postes d'agent local (un assistant aux droits de l'homme, un assistant aux affaires politiques et un assistant multilingue sur le terrain) respectivement du bureau régional de Paktiya (Gardez), de la Division des affaires politiques à Kaboul et du Groupe consultatif militaire à Kaboul;

c) Suppression d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), de trois postes de Volontaire des Nations Unies (ingénieur, mécanicien automobile et coordonnateur des cours de langues) et d'un poste d'agent local (assistant à la formation).

### Bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	5	4	1	11	4	-	15	16	55	2	88
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	-	8	5	-	13	13	52	-	78
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	1	-	(2)	(3)	(3)	(2)	(10)

185. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-4 (spécialiste des affaires civiles) au bureau régional de Kandahar, d'un poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au Groupe de la gouvernance à Kaboul, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires judiciaires [adjoint de 2<sup>e</sup> classe]] au bureau régional (centre) de Kaboul et de cinq postes d'agent local à différents lieux d'affectation (un assistant (sécurité sur le terrain) à la Section de la sécurité à Kaboul, trois chauffeurs à la Section du transport de surface à Kaboul et un assistant chargé des ressources humaines à la Section des ressources humaines à Kaboul);

b) Transfert de deux postes d'agent du Service mobile [un assistant aux systèmes d'information de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications au Koweït et un agent de sécurité du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad)] et de six postes d'agent local (un assistant multilingue sur le terrain du Groupe consultatif militaire à Kaboul, un assistant (sécurité sur le terrain) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri), trois agents de sécurité sur le terrain (deux du bureau provincial de Fariab et un de la Section de la sécurité à Kaboul) et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) du bureau provincial de Fariab);

c) Création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [assistant (analyste de l'information)] et d'un poste d'agent local (Assistant aux opérations aériennes);

d) Suppression d'un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information), de deux postes de Volontaire des Nations Unies (mécanicien automobile et coordonnateur des cours de langues) et de cinq postes d'agent local (un assistant multilingue sur le terrain, un assistant (affaires

judiciaires), un assistant administratif, un Assistant aux opérations aériennes et un assistant à la formation).

186. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activités et du tableau d'effectifs et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste P-3 (spécialiste des droits de l'homme) qui est vacant et qui ne se justifie plus, les fonctions qui s'y rattachent étant assurées par le personnel actuel du bureau, et de supprimer également trois postes d'administrateur recruté sur le plan national (un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), un spécialiste de la sécurité (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) et un médecin).

### Bureau régional de Nangarhar (Jalalabad)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	4	4	2	11	5	-	16	15	52	2	85
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	3	11	3	-	14	10	49	-	73
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	(2)	-	(2)	(5)	(3)	(2)	(12)

187. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) au bureau provincial de Fariab (Maïmana), d'un poste P-2 [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] à la Division des affaires politiques à Kaboul, de deux postes d'agent du Service mobile (agents de sécurité) au bureau régional de Kandahar et au Bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), de deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (un spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) au Groupe des droits de l'homme à Kaboul et un ingénieur assistant à la Section du génie à Kaboul), d'un poste de Volontaire des Nations Unies (ingénieur) à la Section du génie à Kaboul et de quatre postes d'agent local (deux chauffeurs à la Section du transport de surface à Kaboul, un chauffeur à la Section des opérations aériennes à Kaboul et un assistant aux télécommunications à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Kaboul);

b) Transfert d'un poste P-2 (agent de sécurité auxiliaire) de la Section de la sécurité à Kaboul et de trois postes d'agent local (un agent de sécurité sur le terrain et un opérateur radio (sécurité sur le terrain), tous deux du bureau provincial de Fariab (Maïmana), et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) du bureau régional de Kandahar);

c) Suppression d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], de trois postes de Volontaire

des Nations Unies (mécanicien automobile) et d'un poste d'agent local [assistant (transports)].

188. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activités et du tableau d'effectifs et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de procéder aux mouvements de poste ci-après :

a) Suppression de deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (un spécialiste de la sécurité (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) et un médecin) et d'un poste d'agent local (assistant aux télécommunications);

b) Création d'un poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] dont le titulaire sera chargé de contacter les parties prenantes compétentes, de leur fournir des conseils techniques, de coordonner des activités et des initiatives liées à la gouvernance et au développement au niveau infranational, de collecter des informations, d'évaluer et d'aider à organiser des forums et des réunions de groupes de travail au niveau infranational.

### Bureau régional de Paktiya [Gardez (sud-est)]

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	3	2	1	7	3	-	10	13	46	2	71
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	3	2	2	8	4	-	12	11	40	-	63
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	2	(2)	(6)	(2)	(8)

189. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-2 (Observateur électoral adjoint) de la Division des affaires politiques de Kaboul, d'un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) du bureau régional de Hérat, d'un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire d'administration) du bureau provincial de Bamiyan, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) du bureau provincial de Konduz et de deux postes d'agent local [un assistant (sécurité sur le terrain) du bureau provincial de Fariab (Maïmana) et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) du bureau régional de Paktiya (Gardez)];

b) Transfert d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] au bureau régional de Hérat, de cinq postes d'agent local à différents lieux d'affectation [un assistant aux droits de l'homme et un assistant (sécurité sur le terrain) au bureau provincial de Bamiyan, un assistant aux droits de l'homme au bureau régional de Hérat, un chauffeur à la Section du transport de surface à Kaboul et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) au bureau régional de Paktiya (Gardez)];

c) Suppression d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], de deux postes de Volontaire des Nations Unies (un mécanicien automobile et un coordonnateur des cours de langues) et de deux postes d'agent local (un électricien et un assistant aux télécommunications).

190. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activités et du tableau d'effectifs et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité), du fait de la réduction de la présence de la MANUA dans la région, un poste d'administrateur recruté sur le plan national (médecin), le nombre moyen de patients consultés par le médecin n'étant pas suffisant pour justifier la présence d'un médecin au bureau, et un poste d'agent local [assistant (liaison)].

### Bureaux provinciaux

191. La Mission comptera six bureaux provinciaux, à Farah (Farah), Fariab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri), Bamiyan et Kondoz, pour lesquels l'effectif total proposé est de 220 postes, comme indiqué dans le tableau 16.

192. Les tableaux suivants donnent des indications détaillées sur la dotation en effectifs proposée pour chaque bureau provincial.

Tableau 16  
Effectifs nécessaires pour les bureaux provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	6	6	3	15	6	-	21	15	147	5	188
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	7	12	1	20	8	-	28	23	167	2	220
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	6	(2)	5	2	-	7	8	20	(3)	32

**Farah (Farah) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	28	1	36
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	22	1	29
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	(1)	(6)	-	(7)

193. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) du bureau régional de Hérat et d'un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri);

b) Transfert d'un poste P-2 (spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) au bureau régional de Hérat, d'un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) et de cinq postes d'agent local (trois agents de sécurité sur le terrain à la Section de la sécurité à Kaboul, un opérateur radio (sécurité sur le terrain) au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) et un assistant aux systèmes d'information à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Kaboul);

c) Suppression d'un poste de Volontaire des Nations Unies (ingénieur) et d'un poste d'agent local (assistant multilingue sur le terrain);

d) Création d'un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions politiques).

194. En outre, à l'issue de l'examen du volume d'activités et du tableau d'effectifs et compte tenu des besoins organisationnels, il est proposé de supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)].

**Fariab (Maïmana) [dépend du bureau régional de Balkh (nord)]**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	30	1	37

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	3	19	-	26
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	(11)	(1)	(11)

195. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) du bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] du bureau provincial de Bamiyan;

b) Suppression d'un poste de Volontaire des Nations Unies (ingénieur);

c) Transfert d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au bureau provincial de Bamiyan et de 11 postes d'agent local (quatre agents de sécurité sur le terrain à la Section de la sécurité à Kaboul, un agent de sécurité sur le terrain et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), un assistant (sécurité sur le terrain) au bureau régional de Paktiya (Gardez), deux agents de sécurité sur le terrain et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) et un agent de sécurité sur le terrain au bureau régional de Kandahar).

### Badakhchan (Faizabad)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	2	2	-	4	1	-	5	2	28	-	35
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	2	3	-	5	1	-	6	2	29	1	38
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1	1	3

196. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de postes ci-après :

a) Transfert d'un poste P-3 (observateur électoral) de la Division des affaires politiques à Kaboul, d'un poste P-3 (coordonnateur) et d'un administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] du bureau régional de Kandahar et de cinq postes d'agent local (un assistant aux affaires politiques et un assistant (gestion de programmes) du bureau provincial de Konduz, un assistant (liaison) du bureau régional de Hérat, un chauffeur du bureau régional de Kandahar et un opérateur radio (sécurité sur le terrain) du bureau provincial de Farah);

b) Suppression d'un poste d'agent local (assistant administratif);

c) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des questions politiques) à la Division des affaires politiques à Kaboul, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] au bureau provincial de Bamian et de quatre postes d'agent local (deux assistants (sécurité sur le terrain) et un agent de sécurité sur le terrain au bureau provincial de Konduz et un agent de sécurité sur le terrain au bureau régional de Kandahar);

d) Création d'un poste d'agent local (Assistant aux opérations aériennes) et d'un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions politiques).

### Baghlan (Pol-e Khomri)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	30	-	37
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	26	-	33
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)

196. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de poste ci-après : transfert de quatre postes d'agent local [un assistant aux opérations aériennes à la Section des opérations aériennes à Kaboul, un assistant (sécurité sur le terrain) et un agent de sécurité sur le terrain au bureau régional de Kandahar et un assistant (sécurité sur le terrain) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)].

## Bamiyan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	4	31	3	43
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)	-	1	(3)	(3)

197. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de poste ci-après :

a) Suppression d'un poste P-3 (spécialiste des questions politiques), d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], de deux postes d'agent local (un assistant administratif et un assistant aux systèmes d'information) et de deux postes de Volontaire des Nations Unies (un mécanicien automobile et un coordonnateur des cours de langues);

b) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des droits de l'homme) du bureau régional de Hérat, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du bureau provincial de Fariab (Maïmana), d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) et de trois postes d'agent local (un assistant aux droits de l'homme, un agent de sécurité sur le terrain du bureau régional de Paktiya (Gardez) et un assistant (liaison) du bureau régional de Hérat);

c) Transfert d'un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au bureau régional (centre) de Kaboul, d'un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire d'administration) au bureau provincial de Paktiya (Gardez), d'un poste de Volontaire des Nations Unies (ingénieur) à la Section du génie de Kaboul, d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] au bureau provincial de Fariab (Maïmana) et de deux postes d'agent local [un assistant (sécurité sur le terrain) au bureau régional (centre) de Kaboul et un assistant administratif à la Section des ressources humaines à Kaboul)];

d) Création d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) et de deux postes d'agent local (chauffeurs).

## Bureau provincial de Kondoz

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2016	-	-	-	-	1	2	3	1	7	4	-	11	14	49	3	77
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	9	39	-	54
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	(4)	(1)	-	(5)	(5)	(10)	(3)	(23)

198. Compte tenu de la détérioration de la situation en matière de sécurité dans la province de Kondoz, il est proposé que son bureau régional devienne un bureau provincial, ce qui entraînerait la suppression de 20 postes, comme suit : un poste P-5 (chef de bureau, spécialiste des affaires politiques), un poste P-4 (spécialiste des affaires civiles), deux postes P-3 (un administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité et un spécialiste des questions politiques), un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information), trois postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et deux médecins) et 11 postes d'agent local (huit chauffeurs, un assistant (gestion des installations)], un assistant administratif et un assistant (liaison)].

199. Dans le cadre de la régularisation des accords temporaires de prêts, il est proposé de procéder aux mouvements de poste ci-après :

a) Transfert d'un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) du bureau régional de Kandahar et de trois postes d'agent local (agent de sécurité sur le terrain) du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad);

b) Transfert de deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], l'un au bureau régional de Paktiya (Gardez) et l'autre au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), de deux postes d'agent local (un assistant aux affaires politiques et un assistant (gestion des programmes) au bureau provincial de Badakhchan (Faizabad) et d'un poste de Volontaire des Nations Unies (mécanicien automobile) à la Section du transport de surface à Kaboul;

## IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 17

### Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2016			1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2017				
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Crédits ouverts	Total	Dépenses non renouvelables	Variation (2017-2016)	Total net pour 2017 <sup>a</sup>
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(4)=(1)	(5)	(6)	(7)=(5)-(4)	(8)=(5)-(3)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>								
Observateurs militaires	588,9	508,0	80,9	588,9	588,9	–	–	508,0
Police des Nations Unies	232,6	213,3	19,3	232,6	232,6	–	–	213,3
<b>Total, catégorie I</b>	<b>821,5</b>	<b>721,3</b>	<b>100,2</b>	<b>821,5</b>	<b>821,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>721,3</b>
<b>II. Personnel civil</b>								
Personnel recruté sur le plan international	70 759,1	72 563,5	(1 804,4)	70 759,1	65 737,4	–	(5 021,7)	67 541,8
Personnel recruté sur le plan national	44 297,8	46 956,6	(2 658,8)	44 297,8	42 462,2	–	(1 835,6)	45 121,0
Volontaires des Nations Unies	3 440,2	3 987,3	(547,1)	3 440,2	3 719,1	–	278,9	4 266,2
<b>Total, catégorie II</b>	<b>118 497,1</b>	<b>123 507,4</b>	<b>(5 010,3)</b>	<b>118 497,1</b>	<b>111 918,7</b>	<b>–</b>	<b>(6 578,4)</b>	<b>116 929,0</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>								
Consultants	185,9	177,0	8,9	185,9	205,9	–	20,0	197,0
Voyages	1 780,8	1 721,7	59,1	1 780,8	1 666,5	–	(114,3)	1 607,4
Installations et infrastructures	31 741,9	31 231,2	510,7	31 741,9	29 014,9	1 510,2	(2 727,0)	28 504,2
Transport terrestre	1 773,9	1 613,1	160,8	1 773,9	1 588,6	–	(185,3)	1 427,8
Transport aérien	18 589,9	14 488,1	4 101,8	18 589,9	15 302,9	10,8	(3 287,0)	11 201,1
Communications	4 466,7	3 562,1	904,6	4 466,7	3 930,5	175,6	(536,2)	3 025,9
Informatique	2 407,9	2 997,3	(589,4)	2 407,9	2 700,7	302,3	292,8	3 290,1
Services médicaux	619,6	558,8	60,8	619,6	594,9	32,6	(24,7)	534,1
Fournitures, services et matériel divers	2 359,1	2 666,3	(307,2)	2 359,1	2 421,8	–	62,7	2 729,0
<b>Total, catégorie III</b>	<b>63 925,7</b>	<b>59 015,6</b>	<b>4 910,1</b>	<b>63 925,7</b>	<b>57 426,7</b>	<b>2 031,5</b>	<b>(6 499,0)</b>	<b>52 516,6</b>
<b>Total</b>	<b>183 244,3</b>	<b>183 244,3</b>	<b>–</b>	<b>183 244,3</b>	<b>170 166,9</b>	<b>2 031,5</b>	<b>(13 077,4)</b>	<b>170 166,9</b>

<sup>a</sup> Montant net des ressources nécessaires, compte tenu du montant estimatif du solde inutilisé ou du dépassement de crédits de 2016.

## A. Militaires et personnel de police

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Observateurs militaires</b>	588,9	508,0	80,9	588,9	588,9	–	508,0

201. Le montant demandé (588 900 dollars) est destiné à couvrir les dépenses liées au déploiement de 12 conseillers militaires, qui comprennent l'indemnité de subsistance (missions) (461 000 dollars, somme calculée sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 5 %), les frais de voyage (85 500 dollars), l'indemnité d'habillement (2 400 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (40 000 dollars).

202. Le nombre de militaires effectivement déployés en 2016 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 14,6 % (contre un taux budgétisé de 5 %).

203. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par une baisse du coût du déploiement et du rapatriement de conseillers militaires et par un taux de vacance de postes moyen de 14,6 %, qui est plus élevé que celui prévu au budget.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Police des Nations Unies</b>	232,6	213,3	19,3	232,6	232,6	–	213,3

204. Le montant demandé (232 600 dollars) est destiné à financer les dépenses liées au déploiement de cinq membres de la Police des Nations Unies, qui comprennent l'indemnité de subsistance (missions) (161 800 dollars, somme calculée sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 20 %), les voyages (30 000 dollars), l'indemnité d'habillement (800 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (40 000 dollars).

205. Le nombre de policiers effectivement déployés en 2016 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 13,3 % (contre un taux budgétisé de 20 %).

206. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par une baisse du coût du déploiement et du rapatriement de membres de la Police des Nations Unies, baisse en partie compensée par un taux de vacance moyen de 13,3 %, qui est plus faible que celui prévu au budget.

## B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	70 759,1	72 563,5	(1 804,4)	70 759,1	65 737,4	(5 021,7)	67 541,8

207. Le montant demandé (65 737 400 dollars) servira à couvrir les traitements (34 747 800 dollars), les dépenses communes de personnel (25 420 000 dollars) et la prime de danger (5 569 600 dollars) liés au déploiement de 357 fonctionnaires recrutés sur le plan international, dont 200 administrateurs, 156 agents du Service mobile et un agent des services généraux. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 10 %.

208. Ce montant tient compte des changements proposés figurant dans le tableau 6.

209. Les montants prévus au titre des traitements et des dépenses communes de personnel ont été calculés selon l'échelon réel moyen, par classe, et la situation de famille du personnel en poste actuellement, en tenant compte du ratio effectif des dépenses communes de personnel par rapport à la masse salariale enregistré au cours des périodes antérieures.

210. Le montant demandé au titre de la prime de danger couvrira les indemnités versées au personnel travaillant dans des conditions dangereuses, à savoir le personnel recruté sur le plan international et déployé en Afghanistan, soit 1 600 dollars par mois et par personne pendant 10 mois, la période de deux mois pour les voyages, les jours de formation et les jours de congé n'ouvrant pas droit au versement de la prime. L'indemnité de congé de détente a été calculée sur la base de 450 dollars par cycle de congé de détente pour le personnel recruté sur le plan international pour couvrir les frais de voyage à la destination désignée aux fins du congé de détente.

211. Le nombre de policiers effectivement déployés en 2016 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 12,1 % (contre un taux budgétisé de 12 %).

212. La variation nette entre les montants demandés pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique essentiellement par le fait que les montants prévus au titre des traitements et des dépenses communes de personnel ont été calculés selon l'échelon réel moyen, par classe, et la situation de famille du personnel en poste actuellement, en tenant compte du ratio effectif des dépenses communes de personnel par rapport à la masse salariale enregistré au cours des périodes antérieures. Elle tient également à la réduction nette de 19 postes.

213. Le dépassement de crédits en 2016 s'explique principalement par le fait que les traitements effectifs sont plus élevés que les taux de rémunération moyens prévus au budget et par le versement d'un mois de la prime de danger au titre de 2015.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	44 297,8	46 956,6	(2 658,8)	44 297,8	42 462,2	(1 835,6)	45 121,0

214. Le montant demandé (42 462 200 dollars) servira à couvrir les traitements (26 228 300 dollars), les dépenses communes de personnel (9 096 900 dollars), la prime de danger (6 777 000 dollars) et les heures supplémentaires (360 000 dollars) correspondant à 1 125 postes soumis à recrutement sur le plan national, dont 172 postes d'administrateur et 953 postes d'agent local. Il a été établi sur la base

d'un taux de vacance de postes estimé à 6 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et à 4 % pour les agents locaux.

215. Ce montant tient compte des changements proposés figurant dans le tableau 6.

216. Le montant prévu au titre des traitements a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables pour l'Afghanistan aux administrateurs recrutés sur le plan national (révision 15) et aux agents locaux (révision 46), qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux en poste au Koweït a été calculé sur la base de la révision 110 du barème, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2008.

217. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel est établi à 35 % des traitements nationaux nets pour le personnel en poste en Afghanistan, à Islamabad et à Téhéran et à 25 % pour le personnel en poste au Koweït.

218. Le montant demandé au titre de la prime de danger est destiné à couvrir les indemnités versées aux membres du personnel déployés dans des lieux d'affectation dangereux.

219. Le montant demandé au titre des heures supplémentaires servira à rétribuer les chauffeurs recrutés sur le plan national qui travaillent en dehors des heures ouvrables.

220. Le déploiement effectif du personnel recruté sur le plan national en 2016 devrait se traduire par des taux de vacance de postes moyens de 10,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 4 % pour les agents locaux, alors que le budget prévoyait des taux de 6,0 % et 4,0 %, respectivement.

221. La variation nette entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 découle principalement de la proposition tendant à supprimer 38 postes d'administrateur recruté sur le plan national.

222. Le dépassement de crédits en 2016 s'explique principalement par des paiements rétroactifs d'augmentation des salaires découlant de l'opération de classement des emplois, du fait du classement de 131 postes à un échelon supérieur, qui est compensé en partie par le classement de sept postes à un échelon inférieur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016; l'augmentation des prévisions de dépenses communes de personnel de 3 % des traitements du personnel; des taux de rémunération réels légèrement plus élevés que prévu.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>							
<b>Unies</b>	3 440,2	3 987,3	(547,1)	3 440,2	3 719,1	278,9	4 266,2

223. Le montant demandé (3 719 100 dollars), qui doit servir à financer le déploiement de 79 Volontaires des Nations Unies, permettra de couvrir les dépenses renouvelables et non renouvelables (3 170 800 dollars), calculées sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 20 %, et les sommes à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies situé à Bonn (Allemagne) au titre de l'appui au programme (548 300 dollars).

224. Ce montant tient compte des changements proposés figurant dans le tableau 6.

225. Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 20 % pour 2017. Le nombre de policiers effectivement déployés en 2016 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 15,1 % (contre un taux budgétisé de 20 %).

226. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique principalement par les sommes dues au siège du Programme à Bonn pour un poste de directeur de programme (classe P-3) qui n'était pas budgétisé auparavant.

227. Le dépassement de crédits en 2016 s'explique principalement par les sommes dues au siège du Programme à Bonn (Allemagne), pour un poste de directeur de programme (classe P -3) qui n'était pas budgétisé auparavant, et par le taux de vacance de postes effectif de 15,1 % plus faible que prévu.

### C. Dépenses opérationnelles [ONU]

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Consultants</b>	185,9	177,0	8,9	185,9	205,9	20,0	197,0

228. Le montant demandé (205 900 dollars) servira à couvrir les services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (131 100 dollars) et d'exécuter d'autres tâches à l'appui des activités opérationnelles de la Mission (74 800 dollars).

229. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 tient principalement au recrutement de deux consultants supplémentaires, dont le coût est en partie compensé par la baisse des dépenses de consultants au titre de la formation.

230. Le solde inutilisé des crédits ouverts pour 2016 s'explique principalement par une réduction des frais réels pour les consultants.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Voyages</b>	1 780,8	1 721,7	59,1	1 780,8	1 666,5	(114,3)	1 607,4

231. Le montant demandé (1 666 500 dollars) est destiné à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (393 500 dollars) et d'autres activités (1 273 000 dollars).

232. Les crédits prévus pour les voyages effectués au titre d'activités autres que la formation serviront à financer des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, sachant que :

a) Les voyages dans la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par les fonctionnaires chargés de fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et d'assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission pour lui permettre de s'acquitter de son mandat;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour participer à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan et tenir des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs; les voyages entrepris pour mener des consultations avec des responsables politiques ou faire des exposés devant le Conseil de sécurité à New York; les voyages des fonctionnaires pour mener des consultations sur des questions politiques et opérationnelles; les voyages effectués à Kaboul pour permettre à l'équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest (Département des affaires politiques) de mener des consultations sur des questions politiques et opérationnelles.

233. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique principalement par une réduction des taux de l'indemnité journalière de subsistance applicables à l'Afghanistan et une légère diminution du coût des billets d'avion pour les voyages de Kaboul à Koweït.

234. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par la mise en œuvre des politiques sur les voyages autorisés (exigeant la certification par les directeurs de programme que les objectifs des voyages en dehors de la zone de la Mission ne peuvent pas être atteints par d'autres moyens, notamment audiovisuels, ainsi que l'approbation par le chef de l'appui à la Mission pour tous les voyages en dehors de la zone de la Mission) et la réduction du coût réel des billets d'avion.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Installations et infrastructures</b>	31 741,9	31 231,2	510,7	31 741,9	29 014,9	(2 727,0)	28 504,2

235. Le montant demandé (29 014 900 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir :

a) Des acquisitions (1 510 200 dollars) comprenant : du matériel d'hébergement et de réfrigération (117 800 dollars), des fournitures d'entretien (370 600 dollars), des citernes et pompes à carburant (40 000 dollars), du mobilier de bureau (155 800 dollars), du matériel de bureau et autre matériel (227 000 dollars) et du matériel de sécurité et de sûreté et du matériel anti-incendie (599 000 dollars);

b) La location de locaux à Kaboul et dans les régions et différentes provinces de l'Afghanistan, ainsi qu'à Téhéran et à Doubaï (3 739 200 dollars);

c) Les services d'utilité collective, y compris les services d'élimination des déchets (694 700 dollars);

d) Les renforts, l'entretien, le nettoyage, la désinfection et les services d'élimination des déchets, y compris le partage des coûts des services communs pour le siège de la MANUA à Kaboul, le bureau régional de Hérat et les bureaux d'Islamabad et de Koweït, et d'autres services d'entretien des bâtiments pour les groupes électrogènes et les usines de traitement des eaux usées dans tous les sites de la Mission (3 706 400 dollars);

e) Les services de sécurité (estimés à 10 920 100 dollars), à savoir :

i) La part revenant à la Mission dans les dépenses afférentes aux gardes armés stationnaires chargés d'assurer la sécurité de divers complexes de l'ONU à Kaboul et dans l'ensemble du pays, qui sont mis à la disposition de la Mission par la Direction afghane des services de protection et de sécurité (1 459 200 dollars);

ii) Une indemnité de repas pour les gardes stationnaires armés déployés par la Direction des services de protection et de sécurité dans tous les bureaux locaux, à l'exception de Kaboul (256 000 dollars);

iii) Les services de sociétés privées fournissant des gardes non armés chargés d'assurer la sécurité des complexes de la MANUA à Kaboul et dans l'ensemble du pays (445 000 dollars);

iv) Le déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA dans tout le pays (7 229 400 dollars);

v) Les missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte (172 900 dollars);

vi) La part revenant à la MANUA dans le budget concernant le partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD (786 000 dollars);

vii) Les services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar (406 300 dollars);

viii) La part revenant à la Mission dans le coût des services communs de sécurité fournis au Bureau de Koweït (160 000 dollars);

ix) La part revenant à la Mission dans le coût des services communs de sécurité fournis aux bureaux de Téhéran et d'Islamabad (5 300 dollars);

f) Les travaux d'aménagement, de rénovation et de construction des locaux de tous les sites de la Mission (2 145 600 dollars);

g) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 6,1 millions de litres de carburant au prix de 0,74 dollar le litre (4 515 000 dollars), et les autres carburants et lubrifiants (134 000 dollars);

h) Les autres dépenses, y compris les articles de papeterie et fournitures de bureau (123 900 dollars), les pièces de rechange et fournitures (715 800 dollars), les fournitures pour la défense des périmètres (69 000 dollars), les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (41 000 dollars) et les services d'architecture et de démolition (700 000 dollars).

236. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 découle principalement de l'exclusion de l'acquisition de groupes électrogènes et de matériel électrique, de l'exclusion des ressources prévues pour la Force d'intervention rapide, d'une réduction du taux et de la quantité de carburant utilisé pour les groupes électrogènes et de la réduction d'une équipe de chiens dans le complexe Alpha et le bureau régional de Kandahar, de la réduction de quatre agents de sécurité dans le bureau provincial de Farah, d'une réduction de la contribution de la MANUA au budget concernant le partage des coûts interinstitutions de sécurité pour l'Afghanistan administré par le PNUD et d'une réduction du montant nécessaire pour les missions par voie terrestre.

237. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par les gains d'efficacité réalisés grâce à la refonte du réseau électrique de la MANUA dans le Centre d'opération des Nations Unies en Afghanistan et le prix du litre de carburant plus faible que prévu. Les économies ont toutefois été annulées en partie par une augmentation des dépenses au titre des services de maintenance pour faire face à l'évolution des conditions de sécurité touchant directement les complexes de la MANUA et au titre des initiatives visant à améliorer la gestion des eaux usées.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Transport terrestre</b>	1 773,9	1 613,1	160,8	1 773,9	1 588,6	(185,3)	1 427,8

238. Le montant de 1 588 600 dollars servira à couvrir les dépenses prévues pour le parc automobile de la Mission, qui comprend 284 véhicules, dont 238 véhicules de transport de passagers (tous blindés à l'exception de 15 véhicules) et 46 autres véhicules (3 véhicules 4 x 4 blindés pour la réserve opérationnelle, 17 camions et 9 véhicules de manutention, 2 tracteurs, 11 ambulances, 2 fourgons, 1 véhicule à l'épreuve des mines RG -32 et 1 autocar moyen). Les prévisions de dépenses pour 2016 comprennent :

- a) L'achat de matériel et d'outillage supplémentaire pour les ateliers de réparation des véhicules automobiles de la Mission (8 700 dollars);
- b) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (55 800 dollars);
- c) L'assurance responsabilité civile couvrant les véhicules et engins de manutention (12 100 dollars);
- d) Les services de réparation et d'entretien des véhicules (500 000 dollars);
- e) Les pièces de rechange (519 400 dollars);
- f) Les carburants et lubrifiants, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 583 300 litres de carburant pour l'ensemble des véhicules de la MANUA au prix de 0,74 dollar le litre et d'un ajustement pour les véhicules retirés de la circulation (492 600 dollars).

239. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique principalement par une baisse du prix du litre de carburant, passant

de 0,957 dollar en 2016 à 0,74 dollar en 2017, et par une réduction du nombre de véhicules du parc.

240. Le solde inutilisé de 2016 tient principalement aux gains d'efficacité escomptés en carburant à cause de la détérioration des conditions de sécurité et des restrictions qui ont dû alors être imposées aux déplacements par la route, et au fait que le prix du litre de carburant a été plus faible que prévu. Les économies ont été en partie annulées par une augmentation des dépenses au titre du matériel d'atelier pour remplacer les articles perdus et endommagés à la suite de l'attaque contre le complexe de la MANUA à Kondo le 28 septembre 2015, et des actes de violation et de pillage du complexe qui ont suivi.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Transport aérien</b>	18 589,9	14 488,1	4 101,8	18 589,9	15 302,9	(3 287,0)	11 201,1

241. Le montant demandé (15 302 900 dollars) servira à financer les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de six appareils (trois avions et trois hélicoptères) qui totaliseront 2 520 heures de vol. Il couvrira :

a) La location et l'exploitation d'avions (5 419 400 dollars). Après un examen approfondi de l'utilisation des moyens aériens et des heures de vol de la MANUA, il est proposé d'accroître de 120 heures (8 %) le nombre d'heures de vol pour les avions, qui passera des 1 500 heures prévues en 2016 à 1 620 heures en 2017. En outre, la Mission a remplacé l'avion Learjet 60 Hawker HS-125, qui est non seulement plus adapté aux opérations de la MANUA, mais aussi plus rentable;

b) La location et l'exploitation d'hélicoptères (8 139 900 dollars). Après un examen approfondi de l'utilisation des moyens aériens et des heures de vol des hélicoptères de la MANUA, il est proposé de réduire de 600 heures (40 %) le nombre d'heures de vol pour les hélicoptères, qui passera des 1 500 heures prévues en 2016 à 900 heures en 2017.

c) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à environ 1 535 millions de litres de carburant d'aviation pour 2 520 heures de vol au taux de 1,011 dollar le litre (1 552 800 dollars);

d) L'assurance responsabilité (49 800 dollars);

e) Les redevances d'atterrissage et les frais de manutention au sol (51 800 dollars);

f) Le matériel et les fournitures utilisés pour assurer la sécurité aérienne (10 800 dollars);

g) L'indemnité de subsistance des équipages (18 600 dollars);

h) Les services de transport aérien, notamment les redevances de navigation aérienne, les frais afférents aux services de suivi du déroulement des vols de la MANUA, les licences des logiciels de planification de vols et des systèmes électroniques de visualisation des cartes qui permettent de bien planifier les vols internes et les vols internationaux, et les services de dégivrage des appareils (59 800 dollars).

242. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 est principalement due à la reconfiguration de la flotte aérienne de la Mission, y compris le remplacement d'un appareil, qui a entraîné une réduction des dépenses de gestion de la flotte, notamment une réduction des coûts de location et d'exploitation des appareils, des services et des frais de manutention au sol et une diminution de la consommation de carburant, dont les prix ont par ailleurs baissé.

243. Le solde inutilisé de 2016 s'explique par : a) une baisse de la consommation de carburant aviation; b) le remplacement du Learjet 60 avec un contrat moins coûteux pour un avion HS-125 à compter de juin 2016, notamment la réduction des frais de location de deux appareils; c) la sous-utilisation ou non-utilisation du montant prévu pour des dépenses ponctuelles (déploiement, retrait et peinture d'appareil) et la réduction des heures de vol prévues.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Communications</b>	4 466,7	3 562,1	904,6	4 466,7	3 930,5	(536,2)	3 025,9

244. Le montant demandé au titre des communications (3 930 500 dollars) permettra de financer :

a) Le remplacement du matériel de communication par satellite, notamment un amplificateur satellite de grande puissance, une liaison hertzienne, un modem satellite et un émetteur-récepteur satellite, et le remplacement de postes de radio ayant atteint ou dépassé le terme prévu de leur vie utile (160 600 dollars);

b) Les communications par réseaux commerciaux, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission dans les frais afférents à la location de différentes liaisons établies par le Centre de services mondial de Brindisi, les services Internet, les frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio, la boîte postale de New York et les services de GPS utilisés par le personnel de protection rapprochée (2 648 100 dollars);

c) L'entretien du matériel et des services d'appui aux communications, y compris le coût d'un contrat d'appui géré avec le fabricant de radios portatives, la centralisation des services d'appui aux communications par réseau longue distance et un contrat d'appui mondial avec le Centre de services mondial pour la fourniture de services de visioconférence (302 300 dollars);

d) Les fournitures et les pièces de rechange (292 400 dollars);

e) L'achat de matériel et de services de radiodiffusion, de fournitures et de services d'entretien du matériel d'impression et de reproduction, et de divers abonnements (527 100 dollars).

245. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique principalement par le remplacement progressif du service Internet par satellite, plus coûteux, par un service Internet terrestre à fibre optique, les termes d'un nouveau contrat de téléphonie mobile plus favorables, la centralisation du partage des coûts du système TETRA Motorola au Centre de services mondial à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, une diminution de la

valeur des actifs et la réduction des ressources nécessaires pour les services de radiodiffusion et les services d'impression et de reproduction.

246. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par le remplacement progressif du service Internet par satellite, plus coûteux, par un service Internet terrestre à fibre optique, ainsi que par les termes d'un nouveau contrat de téléphonie mobile plus favorables.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Informatique</b>	2 407,9	2 997,3	(589,4)	2 407,9	2 700,7	292,8	3 290,1

247. Le montant demandé au titre de l'informatique (2 700 700 dollars) permettra de financer :

- a) L'achat d'ordinateurs portables et de matériel de réseau pour remplacer les ordinateurs portables qui ont atteint ou dépassé le terme prévu de leur vie utile (302 300 dollars);
- b) L'achat de licences d'utilisation et l'entretien de divers logiciels et le soutien technique y relatif (677 700 dollars);
- c) Les services informatiques centralisés fournis au siège de la Mission à Kaboul et à tous les bureaux locaux, les services de stockage de données centralisés fournis à la Base de soutien logistique des Nations Unies et la maintenance du système d'alimentation sans interruption de la Mission (1 352 900 dollars);
- d) Les fournitures et les pièces de rechange (367 800 dollars).

248. La variation entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 s'explique principalement par le remplacement de matériel informatique essentiel vieillissant, des besoins supplémentaires en logiciels de sauvegarde et de récupération des données, la maintenance et l'appui du logiciel EarthMed et l'intégration des coûts annuels d'appui pour le nouveau système de pare-feu Check Point. Le programme de remplacement proposé met l'accent sur les systèmes critiques et fondamentaux de la mission.

249. Le dépassement de crédits en 2016 s'explique principalement par la hausse du prix des ordinateurs portables et l'acquisition de matériel informatique pour remplacer des biens qui ont dépassé leur durée de vie utile.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Services médicaux</b>	619,6	558,8	60,8	619,6	594,9	(24,7)	534,1

250. Le montant de 594 900 dollars correspond aux ressources nécessaires pour la fourniture de services médicaux au personnel déployé dans tous les sites en Afghanistan, y compris le financement du partage des coûts pour l'équipe d'intervention médicale (196 300 dollars), les réparations et l'entretien du matériel de laboratoire et de diagnostic et les pièces de rechange (32 600 dollars), et les

fournitures médicales, notamment les médicaments et les fournitures de laboratoire (366 000 dollars)

251. La variation nette entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 découle principalement de la réduction des achats de nouveaux équipements médicaux. Toutefois, on constate une augmentation des besoins de financement pour les fournitures, en particulier d'articles de sécurité pour se conformer aux exigences au titre des normes minimales de sécurité opérationnelle.

252. Le solde inutilisé de 2016 s'explique principalement par la diminution du coût prévu des évacuations médicales en 2016 du fait de l'utilisation de services aériens commerciaux.

	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016</i>	<i>Écart</i>	<i>Crédits ouverts pour 2016</i>	<i>Total des ressources nécessaires pour 2017</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant net 2017</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	2 359,1	2 666,3	(307,2)	2 359,1	2 421,8	62,7	2 729,0

253. Le montant demandé au titre des fournitures, des services et du matériel divers (2 421 800 dollars) permettra de couvrir :

a) Les équipements, le matériel, les fournitures et les autres articles de détente et de loisirs destinés aux complexes de la Mission situés à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris le remplacement et l'entretien des installations (74 000 dollars);

b) Les uniformes, drapeaux et autocollants destinés au personnel de sécurité, y compris les uniformes des chauffeurs et des gardes locaux (134 600 dollars);

c) Les équipements de protection individuelle destinés au personnel du génie, des transports, des approvisionnements et du contrôle des mouvements (56 800 dollars);

d) Les honoraires, les fournitures et les services (133 000 dollars);

e) Les fonctions officielles pour les bureaux locaux (23 000 dollars);

f) Les dépenses de représentation destinées à l'usage du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général visant à faciliter leurs relations officielles et celles de leurs collaborateurs de haut niveau avec les autres acteurs internationaux (19 000 dollars);

g) Le coût de l'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (49 600 dollars);

h) Les frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (916 800 dollars);

i) Les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (31 500 dollars);

j) Le fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (907 600 dollars);

k) Les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (75 900 dollars).

254. La variation nette entre le montant demandé pour 2017 et le budget approuvé pour 2016 tient à la part revenant à la MANUA dans l'augmentation des frais bancaires qui ont été prélevés au Siège à New York sur le fonds de gestion centralisée des liquidités, à l'augmentation des frais de formation due au changement des tarifs de formation prévu pour l'année et à l'augmentation des besoins de financement pour l'achat d'uniformes destinés aux agents de sécurité sur la base de l'utilisation effective en 2016.

255. Le dépassement de crédits en 2016 s'explique par : a) l'augmentation du coût effectif des uniformes du personnel de sécurité; b) la part revenant à la MANUA dans les frais bancaires qui ont été prélevés au Siège à New York sur le fonds de gestion centralisée des liquidités; c) l'augmentation des dépenses de fret.

## V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

### Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

#### Onzième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/7/Add.10)

Le Comité consultatif a reçu également des éléments d'information sur les postes vacants depuis au moins deux ans, soit 16 postes dans trois missions au total (3 à la MANUA, 9 à la MANUI et 4 au Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie). **Le Comité consultatif réaffirme que, de façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression. Le Comité rappelle qu'à son avis, dans ses futurs projets de budget, le Secrétaire général devrait continuer de fournir, le cas échéant, des informations sur les postes vacants depuis au moins deux ans dans les missions politiques spéciales (A/69/628, par. 18). Il rappelle**

Un poste P-5 [spécialiste des questions politiques (hors-classe)] est devenu vacant le 2 janvier 2014. La Mission a affiché un avis de vacance de poste spécifique valable du 16 décembre 2015 au 14 janvier 2016. Le dossier a été soumis au Conseil central de contrôle pour le personnel des missions le 5 avril 2016 après que le directeur de programme ait achevé l'évaluation des candidats; le poste a été pourvu le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le poste de spécialiste des questions politiques (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur recruté sur le plan national) au bureau régional central de Kaboul est devenu vacant le 12 avril 2013 et a fait l'objet d'un avis en 2014. La Section dont relève le poste souhaitait embaucher une femme. Toutefois, compte tenu de la difficulté d'attirer des candidatures féminines, ce choix n'a pas pu être

**le principe général en vertu duquel tous les postes devraient être pourvus rapidement** (par. 20).

Le Comité consultatif note également l'absence de critères applicables aux stocks de pièces de rechange et au remplacement des pièces destinées aux véhicules dans les missions politiques spéciales. Dans le cas de la MANUA, il a été informé, comme suite à ses questions, que le montant prévu en 2016 au titre des transports terrestres pour les pièces de rechange (558 100 dollars) couvrirait l'achat de pièces de rechange et les réparations et l'entretien de 309 véhicules, sur la base du coût mensuel moyen pour chaque type de véhicule. **À son sens, le Secrétaire général devrait améliorer la méthode d'établissement des prévisions budgétaires relatives aux stocks de pièces de rechange et au remplacement des pièces utilisées pour les véhicules dans les missions politiques spéciales** (par. 26).

Selon le Secrétaire général, les écarts entre le parc informatique standard et celui qui est proposé pour 2016 sont principalement imputables à des missions comme la MANUI (205), la MANUA (102) et la MANUSOM (68), car elles ont besoin d'ordinateurs pour leurs installations de formation, leurs cybercafés, leurs services de maintenance informatique et le suivi des véhicules (A/70/348, par. 60). Le Comité consultatif se demande selon quelles modalités les besoins sont définis. Lors de son examen du financement des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2015-2016, il a estimé que les coefficients appliqués aux parcs informatiques devraient aussi tenir compte des recommandations concernant le nombre d'ordinateurs réservés à des usages généraux et à des situations d'urgence sécuritaire. Il se demande s'il faut continuer d'acheter de nouveaux ordinateurs alors qu'un grand nombre de ces appareils ne sont pas actuellement affectés à des fonctionnaires dans les missions (voir A/69/839, par. 121). **Le Comité est d'avis que toute directive**

concrétisé. Il est proposé de supprimer ce poste dans le budget de 2017.

Le poste d'agent de sécurité adjoint (administrateur recruté sur le plan national) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) est devenu vacant le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Il est proposé de supprimer ce poste dans le budget de 2017.

La méthode employée par la MANUA a abouti à un taux d'utilisation de 98,0 % au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et à un taux de disponibilité de 99,5 %, protégeant ainsi le personnel des Nations Unies grâce à des véhicules blindés fiables et prolongeant de 15 ans la durée de vie des véhicules blindés de transport de passagers. Cette situation a permis de reporter l'acquisition de 244 véhicules de remplacement au coût unitaire d'environ 160 000 dollars. Le report de 39 millions de dollars pendant 7 ans pour un montant indicatif de dépenses s'élevant à 8,3 millions de dollars sur 15 ans est considéré comme un signe de gestion avisée des ressources mises à disposition par les États Membres.

Le parc informatique de la MANUA répond au critère d'attribution d'un ordinateur par personne pour l'ensemble des ordinateurs réservés à des fonctionnaires, de ceux réservés à des usages généraux et de ceux réservés à des situations d'urgence sécuritaire. En 2016, on comptait 1648 fonctionnaires pour un total de 1624 ordinateurs, dont 107 réservés dans neuf catégories pour les usages généraux et les situations d'urgence sécuritaire. La gestion prudente du parc informatique de la MANUA, y compris des ordinateurs non affectés à des fonctionnaires, a été démontrée par la continuité réussie des opérations au cours des hostilités en septembre et en octobre 2015, au cours desquelles le complexe de la MANUA à Kondoza a été détruit et d'autres complexes ont été fermés à Pol-e Khomri (province de Baghlan), à Faizabad (province de Badakhchan) et à Maïmana (province de Fariab), ce qui a entraîné le transfert de certains fonctionnaires à Kaboul.

**élaborée dans ce domaine pour les opérations de maintien de la paix devrait également s'appliquer aux missions politiques spéciales** (par. 28).

Le montant des ressources demandées pour les transports aériens s'établit à 45,2 millions de dollars pour 2016, tandis que le montant du budget approuvé pour 2015 s'élevait à 59,7 millions de dollars et le montant des dépenses de 2014 à 48,4 millions de dollars (ibid. par. 62 à 65). Les ressources proposées représentent une diminution de 14,5 millions de dollars (24,3 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2015. Dans le même temps, le nombre total d'heures de vol passera de 5 810 heures de vol effectives en 2014 et 7 493 heures de vol prévues au budget de 2015 à 8 060 heures estimées en 2016. Les ressources proposées pour la MANUI, la MANUA et la MANUSOM représentent 81 % du montant total des ressources demandées au titre des opérations aériennes en 2016. Il est indiqué que la réduction des ressources demandées au titre des transports aériens pour la MANUA, la MANUI et la MANUL est légèrement contrebalancée par une augmentation de celles proposées au titre du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Sanaa n'étant plus desservi par des avions de ligne (voir A/70/7/Add.16, par. 14), et par l'augmentation des prévisions de dépenses de la MANUSOM, qui tient aux nouvelles activités confiées à celle-ci. En ce qui concerne le partage des coûts, en Somalie, l'UNSOA – que le Conseil de sécurité a rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) dans sa résolution 2245 (2015) – et la MANUSOM ont revu leurs arrangements, leurs parts respectives devant passer de 70 % et 30 % à 52 % et 48 % vers la fin de 2016 compte tenu de l'élargissement du mandat de la MANUSOM dans la région, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, l'UNOWA, le BINUGBIS, le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel et l'appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria maintiennent le même arrangement, leurs parts respectives demeurant inchangées (65 %, 20 %, 10 % et 5 %). **Le Comité consultatif insiste sur le fait que le Secrétaire général devrait continuer à examiner les ressources dont les missions politiques spéciales ont besoin pour leurs opérations aériennes et lui faire rapport à ce sujet dans les projets de budget** (par. 30).

Le projet de budget pour la MANUA en 2016 comportait une réduction supplémentaire de 2 millions de dollars par rapport à 2015 au titre des dépenses afférentes aux opérations aériennes. La Mission continue de s'employer à innover et à adopter des pratiques de référence dans l'examen des dépenses afférentes aux opérations aériennes. Le projet de budget pour 2017 comporte une autre réduction de 2,6 millions de dollars en raison de la reconfiguration de la flotte d'avions.

Le Comité consultatif rappelle que, lors de l'examen du projet de budget pour 2015, il avait obtenu à sa demande, pour chacune des missions politiques spéciales, une ventilation détaillée des dépenses prévues pour les voyages en 2015 (voir A/69/628, par. 31). Il a demandé des renseignements détaillés sur les voyages effectués en 2015 par rapport aux voyages prévus pour la même année, renseignements qui ne lui ont pas été communiqués. Il a été informé qu'à moins de consacrer beaucoup de temps et de nombreuses ressources en personnel à l'établissement des données demandées, il n'existait pas de mécanisme permettant d'obtenir une ventilation détaillée du montant effectif des frais de voyage. **Le Comité compte qu'avec la mise en service d'Umoja, des données comparatives relatives aux voyages prévus et aux voyages effectivement entrepris en 2016 seront disponibles dans le cadre de la présentation des prévisions de dépenses des missions politiques spéciales pour 2017** (par. 31).

Le montant des crédits demandés à la rubrique Voyages s'élève à 17,5 millions de dollars pour 2016, ce qui représente une diminution de 2,9 millions de dollars par rapport au crédit de 20,3 millions de dollars ouvert pour 2015 (voir A/70/348, tableau 9). Le Comité consultatif a demandé, pour chacune des missions politiques spéciales, une ventilation détaillée des dépenses prévues pour les voyages en 2016, mais il ne l'a reçue qu'à un stade très avancé de son examen du budget pour 2016 et n'a donc pas pu l'analyser de manière approfondie. **Le Comité croit comprendre qu'une ventilation détaillée des voyages prévus est mise au point dans le cadre de l'établissement des prévisions budgétaires et estime qu'elle devrait être mise à sa disposition, au même titre que les renseignements complémentaires relatifs aux projets de budget** (par. 32).

Lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017, le Comité consultatif a rappelé que la question des voyages du personnel était à l'examen depuis plusieurs années (A/70/7, par. 106 et 107). L'Assemblée générale a approuvé un certain nombre de mesures de nature à rendre plus efficace et plus rationnelle l'utilisation des ressources prévues pour les voyages en avion et a recommandé dans sa résolution 65/268 [(annexe, par. 2 e)] que le Secrétaire général donne pour consignes

Les informations comparatives relatives aux voyages prévus et effectivement entrepris en 2016 ont été préparées et peuvent être communiquées.

Une ventilation détaillée des voyages prévus a été établie et peut être communiquée.

Avec la mise en service d'Umoja, les demandes d'achat de billets introduites moins de 16 jours avant le départ doivent être dûment justifiées. En outre, la Mission a décidé de recourir à la visioconférence, à la téléconférence et à des moyens de communication sur le Web au lieu de demander à des membres du personnel de se déplacer. De plus, les membres du personnel du siège sont détachés auprès des bureaux extérieurs à titre provisoire et à court terme pour exécuter certaines tâches et apporter un appui.

aux fonctionnaires d'acheter les billets au moins deux semaines avant leur départ, dans la mesure du possible (voir par. 37 ci-dessous). Dans sa résolution 67/254 A, elle a également fait siennes un certain nombre de recommandations du Comité, notamment pour ce qui était de recourir plus fréquemment à la visioconférence, à la téléconférence et à des moyens de communication sur le Web, de se tourner davantage vers le personnel en poste localement ou dans des bureaux régionaux ou sous-régionaux situés à proximité afin d'exécuter certaines tâches ou d'apporter l'appui voulu, plutôt que de faire venir du personnel des grands centres, et de réduire le nombre de personnes accompagnant un haut fonctionnaire. **Le Comité consultatif réaffirme que les missions doivent, à chaque fois que c'est faisable, compenser l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages dans certains domaines en recherchant des moyens de communiquer et d'échanger des vues dans d'autres domaines (A/69/628, par. 31)** (par. 36).

Se fondant sur les renseignements qu'il a obtenus, le Comité consultatif constate que dans plus de la moitié des missions, plus de 50 % des billets n'avaient pas été achetés 16 jours au minimum avant le voyage, ainsi que les missions sont tenues de le faire, ce qui avait entraîné des surcoûts considérables. **Cette situation tient dans certains cas à la nature des activités confiées aux missions et aux voyages à entreprendre pour les mener à bien ainsi qu'au caractère imprévisible de certains voyages, mais de façon générale le Comité attendait de meilleurs résultats de la part des missions. Il recommande donc que le Secrétaire général soit prié de suivre l'application du principe consistant à acheter les billets à l'avance et de prendre de nouvelles mesures afin d'améliorer la programmation des voyages et l'utilisation des ressources qui y sont consacrées (voir A/70/7, chap. I, par. 114). Il estime également que des renseignements chiffrés sur l'application de ce principe par les missions politiques spéciales devraient figurer dans les projets de budget pour 2017** (par. 37).

Le Comité consultatif constate qu'aucun montant n'est prévu en 2016 au titre des consultants dans le cadre des missions du groupe thématique II, situation qui s'explique par les mesures prises depuis 2010 afin

La Mission continuera de veiller au respect du principe consistant à acheter les billets à l'avance. Depuis la mise en service d'Umoja le 1<sup>er</sup> novembre 2015, le délai pour acheter les billets est passé de 21 à 16 jours. La Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient introduire toutes les demandes 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes introduites moins de 16 jours avant le départ. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes introduites tardivement et sans justification suffisante.

La MANUA fait appel à des consultants dans le cadre de programmes de formation bien précis qui apportent une valeur ajoutée à la Mission. Les consultants sont généralement recrutés pour une durée de 7 à 15 jours

de réduire progressivement le recours aux consultants engagés pour soutenir les groupes d'experts, d'étoffer le fichier de candidats présélectionnés et de recruter des experts dotés des qualifications et des compétences linguistiques voulues. Il a accueilli favorablement les mesures en question (A/70/7/Add.12, par. 13). **Tout en étant conscient qu'il peut être nécessaire de recourir à des consultants pour bénéficier d'un savoir-faire spécialisé non disponible en interne, le Comité souligne que cette pratique doit être limitée au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de fond ou les fonctions récurrentes à long terme (A/70/7, par. 116). Il a également formulé des observations et des recommandations sur les ressources proposées au titre des consultants pour le Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan en 2016 (voir A/70/7/Add.13, par. 29) (par. 40).**

Le Secrétaire général indique qu'en février 2015, on dénombrait 15 groupes assurant des services de protection rapprochée dans huit missions (MANUI, MANUA, MANUL, MANUSOM, UNSCO, UNSCOL, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et Groupe d'experts sur le Yémen), deux groupes assurant des services de liaison en matière de sécurité dans deux missions politiques spéciales (Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et MENEUB), et 210 postes autorisés en tout, y compris des postes temporaires (A/70/348, par. 47). De plus, en réponse à une recommandation formulée par le Comité consultatif concernant la protection rapprochée dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales (voir A/68/7/Add.27, par. 7), le Département de la sûreté et de la sécurité a entamé un examen global des ressources liées à la sécurité dans le Secrétariat (Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions et Département des affaires politiques) en vue de les regrouper. Il s'agit de tirer le meilleur parti des agents de protection rapprochée et de rationaliser les opérations de protection et les activités connexes (A/70/348, par. 45). S'étant renseigné sur l'incidence du regroupement sur le nombre de postes, le Comité a été informé que le Département en était au stade de la planification et que les activités commenceraient au

afin de renforcer les compétences spécialisées et techniques du personnel. Il a été démontré que leur participation a été d'un très bon rapport coût-efficacité étant donné que de nombreux membres du personnel ont bénéficié de la formation.

La MANUA reçoit actuellement un appui technique concernant les missions de protection rapprochée en Afghanistan de la part du Groupe de coordination de la protection du Département de la sûreté et de la sécurité. Aucune autre directive n'a été reçue du Département au sujet du regroupement de l'ensemble des services de protection rapprochée.

début de 2016. **Le Comité compte que le Secrétaire général fera état des progrès de l'examen et du regroupement des ressources consacrées à la protection rapprochée dans les projets de budget des missions politiques spéciales pour 2017** (par. 42).

Le Comité consultatif a formulé des observations sur les cadres de budgétisation axée sur les résultats concernant les missions politiques spéciales dans son rapport précédent (A/69/628, par. 35). À cet égard, le Comité prend note des progrès réalisés au sujet des cadres de budgétisation pour certaines missions, tels que l'amélioration de la présentation des renseignements relatifs à l'exécution du budget de l'exercice en cours pour la MANUA (A/70/7/Add.14, par. 6). Il constate toutefois que, pour quelques missions, nombre de réalisations escomptées et d'indicateurs de succès manquent toujours de précision et de clarté s'agissant de ce qui aurait pu être accompli et des activités pour lesquelles on pourra leur demander des comptes. Par exemple, les indicateurs de succès et la mesure des résultats gagneraient à être plus précis et plus facilement mesurables en ce qui concerne l'UNSCOL et la MANUL [voir A/70/348/Add.3, tableau 17, indicateurs de succès a) i) à iii), et tableau 23, indicateurs de succès b) et c) i)], ainsi que la MANUI [A/70/348/Add.5, par. 37, indicateur de succès e) ii)]. En outre, les indicateurs de succès relatifs au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie [voir A/70/348/Add.1, tableau 20, indicateur b) i)] manquent encore de clarté en ce qui concerne l'ensemble des groupes d'opposition syriens, qui ne comprend pas ceux que le Conseil de sécurité a inscrits sur sa liste des entités terroristes (voir A/69/628, par. 35), même si ces indicateurs ont été modifiés comme suite à l'observation que le Comité avait formulée dans son rapport précédent (A/69/628 par. 37). En outre, les cadres de budgétisation du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen doivent encore être revus de manière à rendre compte des activités que celui-ci devrait exécuter compte tenu du renforcement de son rôle par le Conseil (A/70/348/Add.6, tableau 1, indicateurs a) à c) ; voir aussi A/70/7/Add.16, par. 10). **Le Comité consultatif reste d'avis que certaines réalisations escomptées et les indicateurs de succès correspondants pourraient être améliorés pour une**

Le cadre de budgétisation axée sur les résultats de la MANUA pour 2017 s'appuie sur les améliorations apportées en 2016 et les indicateurs de succès ont été encore affinés afin de mieux rendre compte de ce que la Mission peut raisonnablement réaliser en 2017.

**meilleure adéquation avec les résultats que les différentes missions peuvent raisonnablement obtenir et les activités pour lesquelles on pourra leur demander des comptes au cours de l'exercice concerné (voir A/69/628, par. 35) (par. 47).**

En outre, il est indiqué dans le rapport que, conscient du fait qu'il importe de munir son personnel des compétences nécessaires pour exécuter les mandats de plus en plus complexes et difficiles des missions politiques spéciales, le Département des affaires politiques, en collaboration avec le Département de l'appui aux missions et celui des opérations de maintien de la paix, passe actuellement en revue les besoins de formation du personnel qu'il s'apprête à envoyer dans les missions, en tenant compte de la formation préalable au déploiement du personnel civil dispensée par le Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi (Italie) (A/70/348, par. 34). Ayant demandé des précisions à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que le Département des affaires politiques était en train de procéder à une évaluation des besoins de formation dans l'ensemble de ses services, dont les conclusions serviraient de point de départ à sa stratégie de formation pour 2016-2017. La stratégie actuelle devait porter sur la période 2013-2014, mais elle a été conservée en 2015, avec quelques légères modifications, aux fins de l'harmonisation avec le cycle budgétaire. L'évaluation portera sur les besoins en formation au Siège et sur le terrain, notamment en matière de formation initiale et de formation préalable au déploiement, et tiendra compte des stages de formation déjà offerts. **Le Comité consultatif attend avec intérêt les résultats de cette évaluation qui devrait être achevée avant l'établissement du prochain projet de budget (par. 55).**

Le Comité consultatif a également été informé, après avoir demandé des explications, que le Bureau d'appui évaluerait ses besoins en effectifs au cours du premier semestre de 2016, à la suite de la mise en service d'Umoja. Si de nouvelles modifications devaient être apportées au tableau d'effectifs, elles seraient présentées dans le cadre des projets de budget pour 2017 des missions clientes du Bureau d'appui. **Le Comité compte que le Secrétaire général fera état, dans le projet de budget pour l'année 2017, des résultats de l'évaluation des besoins en effectifs**

Le Département des affaires politiques procède à une évaluation des besoins de formation dans l'ensemble de ses services, dont les conclusions serviront de point de départ à sa stratégie de formation pour 2016-2017. Le Centre intégré de formation du personnel des missions a été informé de l'évolution récente des besoins en matière de formation préalable au déploiement et de la reconception des stages de formation. La Mission n'a pas encore reçu les résultats de l'évaluation des besoins de formation dans l'ensemble des services du Département des affaires politiques.

L'évaluation a débouché sur une diminution des effectifs fournis par la MANUA et la MANUI et ses résultats ont été pris en compte dans le projet de budget des missions en 2017.

**du Bureau d'appui, qui sera menée pendant le premier semestre de 2016** (par. 60).

À l'examen du projet de budget pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, le Comité consultatif note que le gouvernement du pays hôte fournit gratuitement des locaux et des équipements collectifs à la mission (A/70/348/Add.3, par. 144). S'étant renseigné, il a appris que le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et la Commission mixte Cameroun-Nigéria utilisaient également des locaux mis gratuitement à leur disposition par le gouvernement du pays hôte, et que la MANUA et la MANUI étaient exemptées de frais de décollage, d'atterrissage et de stationnement pour leurs aéronefs, en plus de bénéficier de locaux à titre gracieux. **Le Comité compte qu'à l'avenir ce type d'information figurera dans les rapports du Secrétaire général** (par. 65).

Des informations concernant l'appui fourni par le pays hôte peuvent être communiquées.

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

**Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

**Quinzième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/7/Add.14)**

Le tableau 1 du rapport présente les résultats obtenus en 2015. Le Comité consultatif note que le texte explicatif concernant les différents indicateurs de succès a été modifié pour y faire figurer : a) des précisions quant à la probabilité que l'objectif soit atteint à la fin de la période considérée; b) l'état d'avancement des réalisations escomptées pour la période de janvier à mai 2015, y compris les facteurs de succès ou les éléments qui ont pu entraver la réalisation des objectifs; c) les résultats qu'il est prévu d'obtenir de juin à décembre 2015. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que cette nouvelle présentation visait à décrire de façon plus claire et transparente les progrès concernant les réalisations escomptées, compte tenu de la date de présentation, de l'examen et de l'établissement du projet final de budget pour l'exercice suivant. **Le Comité accueille favorablement les mesures prises pour améliorer la présentation des renseignements relatifs à l'exécution du budget de l'exercice en cours pour la MANUA et espère qu'il sera envisagé**

Un format analogue est utilisé dans le rapport d'exécution de 2016.

**d'apporter des améliorations semblables dans les rapports des autres missions politiques spéciales** (par. 6).

Ayant demandé des précisions sur les unités administratives devant être regroupées dans les services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Comité consultatif a été informé qu'il s'agissait des sections du génie, de l'entreposage intégré, des opérations aériennes, des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, du transport de surface, du contrôle des mouvements, de la gestion du matériel et des achats et du Groupe de la gestion des installations. À cet égard, il rappelle ses observations sur la stratégie globale de gestion de la chaîne d'approvisionnement que le Département de l'appui aux missions avait commencé à élaborer, observations qui figurent dans son rapport consacré au cinquième rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/69/874, par. 30 à 34). En particulier, il a recommandé que le Secrétaire général apporte des précisions sur la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans son prochain rapport d'ensemble sur les opérations de maintien de la paix. **Le Comité compte que le rapport sur le projet de gestion globale de la chaîne d'approvisionnement dirigé par le Département de l'appui aux missions comportera des éléments sur les effets prévus des changements qui seront apportés à la structure de la MANUA en 2016** (par. 19).

Le Secrétaire général propose aussi de regrouper la Section des communications et de l'informatique et la Section de l'information géographique dans une nouvelle Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (ibid., par. 100). Il est également fait référence aux mesures plus vastes prises par le Département de l'appui aux missions en vue de rassembler les moyens géospatiaux et de les regrouper au Centre de services mondial à Brindisi (Italie) (ibid., par. 101). Le Comité consultatif note que cela entraînera la suppression d'un poste P-3 de responsable de la section de l'information géographique et d'un poste P-2 de spécialiste adjoint de l'information géographique, relevant du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït. Ayant demandé des précisions, il a été informé que, dans le cadre de ces mesures, la Mission avait déjà

La mise en œuvre intégrale de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement à la MANUA s'échelonne sur plusieurs années et cadrera de manière générale avec l'intégration progressive dans Umoja du module SAP correspondant. Pour la première fois en 2016, une séparation partielle a été opérée à la MANUA entre la chaîne d'approvisionnement et les opérations logistiques. Le module Services a été mis en service dans UMOJA le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et une séparation structurelle plus précise des piliers chaîne d'approvisionnement et services peut être envisagée pour 2017. L'achèvement du déploiement d'Umoja-Démarrage, prévu en 2017, et d'Umoja-Extension 2, prévu en 2018, fourniront l'appui nécessaire au développement de la chaîne d'approvisionnement de la MANUA en 2018.

L'analyse globale des enseignements concernant les effets et l'efficacité des mesures visant à regrouper et à centraliser les capacités géospatiales concernera toutes les missions, y compris la MANUA.

supprimé un poste de Volontaire des Nations Unies en 2015. Le Comité espère que la MANUA participera à l'analyse globale des enseignements concernant les effets et l'efficacité des mesures visant à regrouper et à centraliser les capacités géospatiales (par. 20)

Dans son rapport sur les prévisions de dépenses de la Mission pour le précédent cycle budgétaire, le Comité consultatif avait estimé que la présentation des prévisions budgétaires concernant les services de sécurité devait être améliorée et que des renseignements suffisamment détaillés devaient notamment être donnés, en particulier des informations claires sur les agents détachés auprès de la Mission par des sociétés de sécurité privées, ainsi que des précisions sur les modalités selon lesquelles était autorisée la distribution des fournitures remises à ces agents et sur les modalités de comptabilisation des fournitures ainsi distribuées (voir A/69/628/Add.2, par. 42 et 43). Cette recommandation a par la suite été approuvée par l'Assemblée générale (résolution 69/274 B, sect. II, par. 2). Pendant son examen, le Comité a reçu, comme suite à sa demande, des renseignements détaillés sur les services de sécurité, notamment sur le nombre de gardes et sur les lieux dans lesquels ils étaient postés ainsi que sur les dépenses mensuelles par garde, qui figurent à l'annexe III du présent rapport). **Le Comité rappelle que l'Assemblée générale avait demandé que des renseignements détaillés concernant les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses des services de sécurité figurent dans les projets de budget pour la MANUA** (par. 33).

Dans son rapport, le Secrétaire général a indiqué, à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, que les frais à payer aux institutions financières des localités où la Mission détenait des comptes bancaires étaient estimés à 853 200 dollars pour 2016 [A/70/348/Add.4, par. 220 g)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que ces frais comprenaient une commission mensuelle fixe couvrant les frais de change entre dollar et afghani et les frais relatifs aux virements transnationaux et aux services de livraison d'espèces (60 000 dollars); les frais bancaires locaux (24 648 dollars) et les frais de relevé de compte et d'autres frais (108 552 dollars). Il a également été informé que

Des renseignements détaillés concernant les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses des services de sécurité pour la MANUA sont disponibles à cette fin.

En mai 2016, la MANUA, la Trésorerie et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité ont examiné les frais bancaires apparemment élevés payés par la Mission et cherché des moyens de les réduire. Ils ont toutefois conclu qu'au vu des circonstances dans lesquelles se déroulent les activités en Afghanistan, où il y a peu d'institutions financières fiables, il restait impossible d'obtenir des services bancaires à des conditions plus favorables

La Trésorerie et la Mission comptent bien pouvoir examiner encore la question des frais bancaires avec le prestataire de service.

la commission mensuelle fixe découlait des modifications apportées au contrat conclu avec le prestataire de services, qui était entré en vigueur en janvier 2013. À titre de comparaison, le Comité note que les dépenses prévues pour la MANUI en 2016 au titre des frais bancaires s'élèvent à 60 000 dollars [A/70/348/Add.5, par. 251 f)], soit moins d'un dixième des frais estimés pour la MANUA pour la même période. **Le Comité estime que la MANUA devrait examiner, en collaboration avec la Trésorerie au Siège, les dispositions des contrats relatifs aux services bancaires locaux et internationaux qu'elle a conclus, en vue d'obtenir des conditions plus favorables** (par. 34).

Ayant demandé des précisions concernant le projet de budget pour 2016, le Comité consultatif a reçu le détail des dépenses prévues pour les voyages, dans laquelle sont précisés la durée, le but et la destination du voyage, ainsi que le nombre prévu de voyageurs et les dépenses estimées par voyage. Le Comité note une nouvelle fois les fréquents voyages effectués par les membres du personnel de la Mission, souvent nombreux et pour des séjours pouvant aller jusqu'à 10 jours, vers le Siège de l'Organisation des Nations Unies et d'autres destinations à l'étranger, en dehors de la zone de la Mission. Le Comité note en outre qu'il est prévu que quatre membres du personnel basés au Siège effectuent deux voyages de New York à Kaboul d'une durée de cinq jours, pour un montant estimé à 63 388 dollars. **Le Comité souligne à nouveau que tout doit être fait pour que les ressources allouées aux voyages en dehors de la zone de la Mission soient utilisées judicieusement. Des voyages ne devraient être entrepris que lorsqu'un contact personnel direct est nécessaire à l'exécution des activités prescrites** (par. 36).

En ce qui concerne le projet de budget de la MANUA pour 2016, le Comité consultatif a été informé que la contribution apportée au titre du dispositif de partage des coûts en question constituerait le montant minimum nécessaire pour financer les activités essentielles de coordination. Les ressources fournies au Bureau du Coordonnateur résident en Afghanistan au titre du dispositif de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement s'élevaient en 2015 à 369 573 dollars des États-Unis, soit 60 000 dollars pour les frais généraux de fonctionnement

Dans le cadre de la procédure d'approbation interne, toutes les propositions de voyage en dehors de la zone de la Mission sont examinées par les directeurs de programme, qui vérifient que le voyage est nécessaire et que la rencontre prévue ne peut se faire par d'autres moyens, tels que la téléconférence ou la vidéoconférence. Le voyage n'est approuvé que lorsqu'un contact direct est indispensable.

La Mission continuera de collaborer étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'améliorer la cohérence, la coordination, l'efficacité et l'alignement de ses programmes entre eux, ainsi qu'avec les programmes prioritaires nationaux et le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie du Gouvernement afghan, comme le prévoit le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2015-2019. Elle continuera d'identifier les domaines de travail à transférer en temps opportun aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies. À cette fin, elle

relatifs à la coordination, auxquels s'ajoutent 50 % du coût standard d'un poste P-5 et d'un poste P-3. **Le Comité note que la contribution de la MANUA à l'appui du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies en Afghanistan s'inscrit dans un ensemble plus général de questions dont l'Assemblée générale est actuellement saisie et il entend donc poursuivre l'examen de la question du groupe d'effectifs financé par le budget-programme** (par. 39).

recentrera ses activités pour mieux les aligner sur le travail de l'équipe de pays des Nations Unies tout en renforçant la coopération et la collaboration entre les entités des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'état de droit et de la gouvernance. Elle collaborera étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies pour appuyer le Gouvernement afghan dans ces domaines, la MANUA, en particulier pour ce qui est de la formulation de politiques, tandis que les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies s'occuperont surtout des questions opérationnelles et des activités des programmes, telles que le renforcement des capacités.

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

**Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq**

**Seizième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/7/Add.15)**

Le Secrétaire général propose d'intégrer la Section de la gestion des acquisitions à la Section de la gestion centralisée des stocks, et de regrouper par-là les opérations de planification, d'acquisition des approvisionnements et articles essentiels, de stockage, d'inventaire et de gestion des biens. Dans ce contexte, il est proposé de transférer neuf postes [2 postes de fonctionnaire chargé de la gestion des contrats (agents du Service mobile), 1 poste d'assistant chargé de la gestion des marchés (agent du Service mobile), 1 poste d'assistant aux fournitures (agent du Service mobile) et 5 postes d'assistant aux fournitures (agents locaux)] de la Section de la gestion des acquisitions à la Section de la gestion centralisée des stocks, et de supprimer neuf postes [3 postes d'assistant chargé de la gestion des marchés (agents locaux) et 6 postes d'assistant aux fournitures (agents locaux)]. Ayant demandé des renseignements, le Comité consultatif a été informé que le fait de fusionner les fonctions de ces deux sections permettrait de gagner en efficacité tant en matière d'utilisation des effectifs que de productivité, en réduisant le nombre de fonctionnaires affectés à des fonctions analogues et en synchronisant les opérations d'acquisition avec les fonctions de stockage, d'entreposage et de livraison, ce qui permettrait à la MANUI de coordonner les commandes et de réduire le phénomène d'obsolescence des articles. (par. 20)

Umoja est l'outil qui sous-tend la chaîne d'approvisionnement et la prestation de services à la MANUA et la consolidation des anciennes structures et fonctions se fera nécessairement en fonction des procédures suivies dans Umoja. On s'efforcera de réduire autant que possible l'adaptation aux besoins de l'utilisateur en veillant à ce que les modifications apportées aux procédures administratives existantes soient conformes au progiciel de gestion intégré, comme l'a recommandé le Comité consultatif.

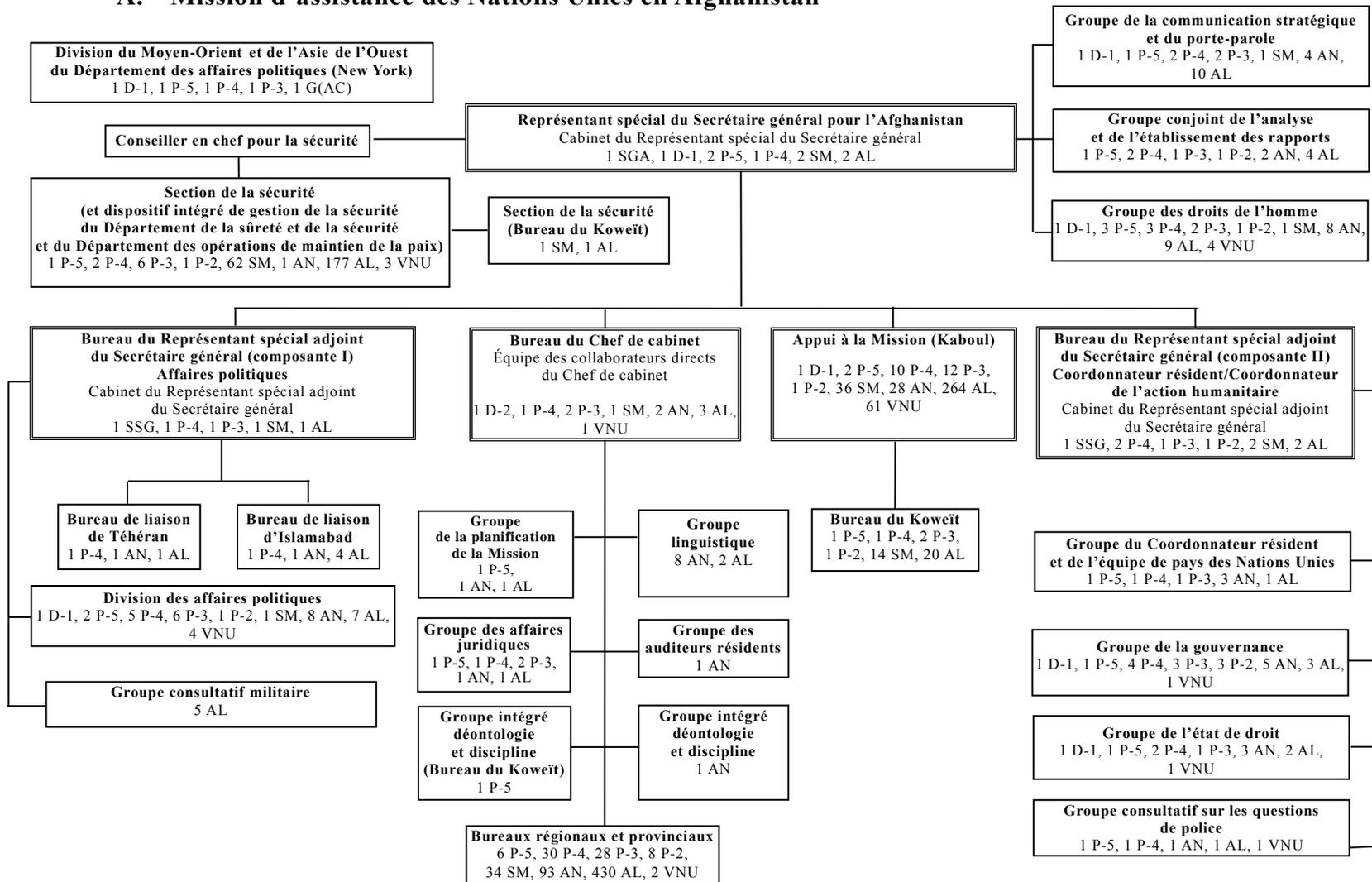
**Le Comité consultatif se félicite du regroupement de fonctions analogues ou redondantes et attend avec intérêt de recevoir, dans le prochain rapport du Secrétaire général, des informations sur les gains d'efficacité obtenus et les enseignements tirés de cette expérience. Le Comité estime qu'un tel regroupement des fonctions peut également bénéficier aux activités d'autres missions politiques spéciales, si les circonstances s'y prêtent (par. 21).**

---

## Annexe I

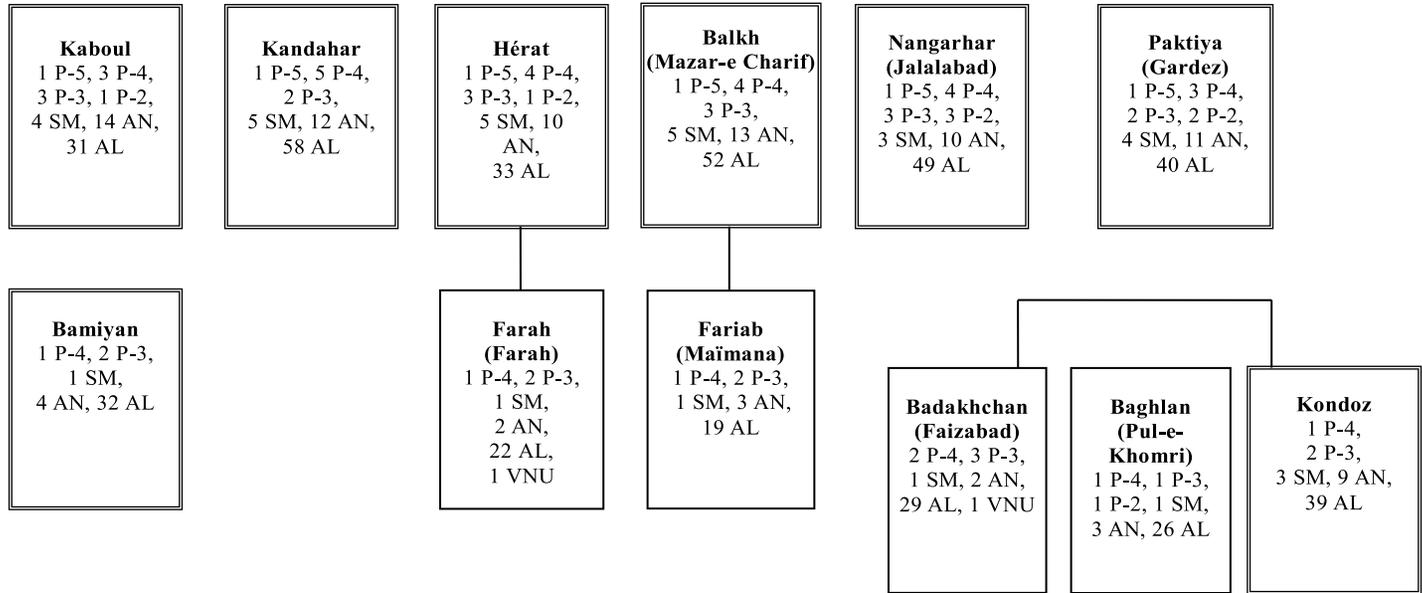
## Organigrammes

## A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

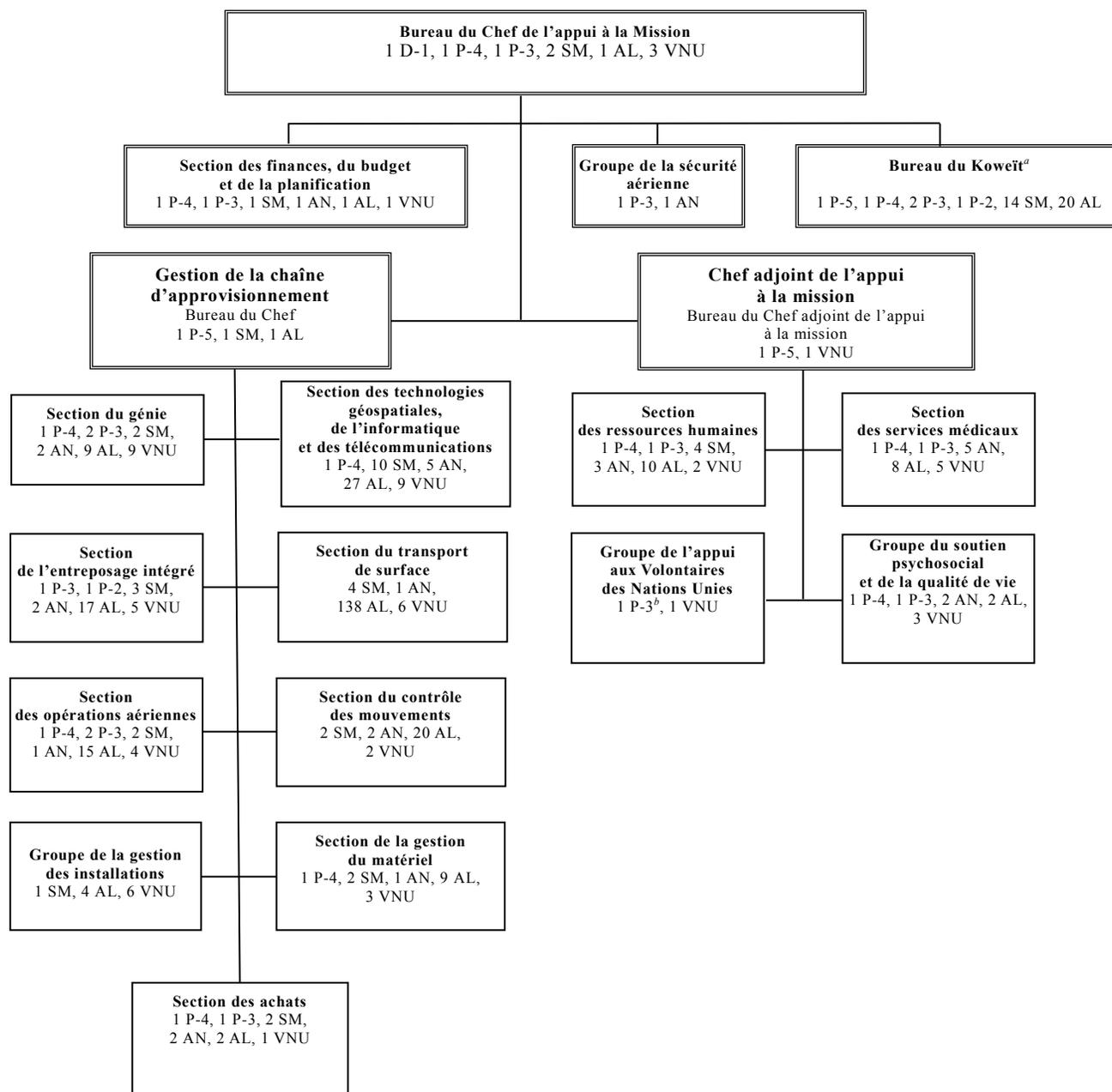


*Abréviations* : AL = Agent local; AN = Administrateur recruté sur le plan national; G(AC) = Agent des services généraux (Autres classes); SGA = Secrétaire général adjoint; SM = Service mobile; SSG = Sous-Secrétaire général; VNU = Volontaire des Nations Unies.

## B. Bureaux régionaux et provinciaux



### C. Appui à la mission (Kaboul)

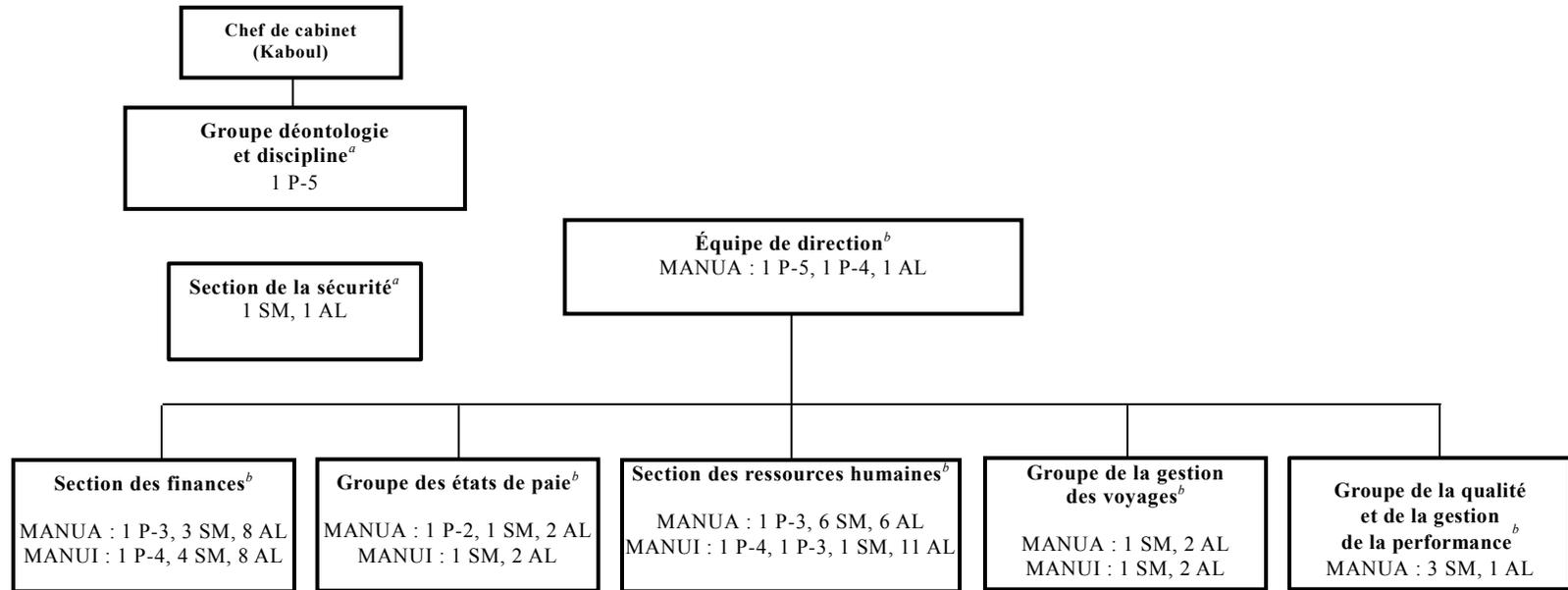


*Abréviations* : AL = Agent local; AN = Administrateur recruté sur le plan national; SM = Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Ne sont pas pris en compte au Bureau du Koweït : un P-5 du Groupe intégré déontologie et discipline, qui relève du Chef de cabinet (Kaboul); un agent du Service mobile et un agent local, qui relèvent de la Section de la sécurité (Kaboul).

<sup>b</sup> Financé au titre de l'appui au programme des Volontaires des Nations Unies.

## D. Bureau d'appui commun de Koweït



*Abréviations* : AL = Agent local; SM = Service mobile.

<sup>a</sup> Fait partie du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

<sup>b</sup> Fait partie du Bureau d'appui commun de Koweït.

## Annexe II

## Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Personnel recruté sur le plan international <sup>a</sup>	17 150 100
Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	12 702 300
Volontaires des Nations Unies <sup>c</sup>	141 200
Services de sécurité	10 920 100
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	688 900
Uniformes et formations	224 400
Fournitures pour la défense des périmètres	79 400
<b>Total</b>	<b>41 906 400</b>

<sup>a</sup> Dont 102 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan international (1 P-5, 2 P-4, 12 P-3, 2 P-2/1 et 85 SM).

<sup>b</sup> Dont 403 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan national (5 AN et 398 AL).

<sup>c</sup> Trois postes de Volontaire des Nations Unies.

## Annexe III

**Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant)  
menées en 2016 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies  
collaborant avec la MANUA sur des questions ayant trait aux programmes**

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de gestion des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</li> <li>• Agence internationale de l'énergie atomique</li> <li>• Fonds international de développement agricole</li> <li>• Organisation internationale du Travail</li> <li>• Organisation internationale pour les migrations</li> <li>• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> <li>• Bureau de la coordination des affaires humanitaires</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour l'enfance</li> <li>• Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</li> <li>• Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies</li> </ul>	Les moyens budgétaires fournis par le Bureau de la coordination des activités de développement en 2016 s'élèvent à 361 866 dollars et doivent permettre de financer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment pour le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les fonctions de coordination y afférentes, les groupes de travail relatifs au plan-cadre et les plans de travail annuels intégrés exécutés par l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Coordonnateur résident fait partie d'une structure intégrée et se trouve dans les locaux de la MANUA. Il coordonne les activités de développement et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Les mécanismes existants comportent des groupes de travail consacrés aux cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, comme le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent, et surtout des groupes thématiques s'occupant de questions transversales. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes des Nations Unies.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li><li>• Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</li><li>• Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</li><li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement</li><li>• Programme des Nations Unies pour les établissements humains</li><li>• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</li><li>• Service de la lutte antimines de l'ONU</li><li>• Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</li><li>• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)</li><li>• Fonds des Nations Unies pour la population</li><li>• Programme alimentaire mondial</li><li>• Organisation mondiale de la Santé</li><li>• Banque asiatique de développement</li><li>• Fonds monétaire international</li><li>• Banque mondiale</li></ul>		

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Appui électoral de l'Organisation des Nations Unies	Programme des Nations Unies pour le développement	<p>Le PNUD continue d'appuyer les opérations électorales en Afghanistan au moyen du plan de lancement du projet, dans le cadre duquel une assistance est fournie à la Commission électorale indépendante et à la Commission indépendante du contentieux électoral. Il s'agit principalement de soutenir le processus de réforme électorale et de garantir la clarté de ce processus et du calendrier électoral, ainsi que l'élaboration d'un nouveau projet d'appui électoral, mis en œuvre en collaboration avec le Gouvernement afghan, les organismes de gestion des élections et la communauté internationale. L'appui apporté portera principalement sur le renforcement des capacités et l'assistance électorale, aux fins d'un meilleur financement des élections par le Gouvernement et d'une plus grande responsabilisation. Le budget prévu s'élevait à 2 449 560 dollars pour la période allant de janvier à juin 2016. Un examen prévu en juin 2016 vise à prolonger cet appui jusqu'à la fin de 2016.</p>	<p>Conformément à son mandat, l'ONU contribue par son appui à renforcer l'intégrité des élections à venir, leur ouverture et la durabilité de leur résultat. La MANUA fournit des analyses politiques approfondies, cherche à assurer la cohérence des activités d'assistance internationale et s'emploie à aider les institutions afghanes (et à renforcer leur interaction) pour qu'elles soient en mesure de remplir le rôle que leur prescrit la Constitution. En plus d'appuyer le processus de réforme électorale en Afghanistan, le PNUD fournit un appui technique à la Commission électorale indépendante et à la Commission indépendante du contentieux électoral afin de renforcer leurs capacités.</p> <p>Les principaux dispositifs mis en place sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des réunions de donateurs bilatéraux et multilatéraux du PNUD et de la MANUA, auxquelles participent des donateurs et les principales parties prenantes nationales;</li> <li>• Le groupe interne de coordination des élections des Nations Unies, qui veille à la cohérence des activités électorales menées par les différentes missions et organisations, dont le PNUD et la MANUA;</li> </ul>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Droits de l'homme	Haut-Commissariat aux droits de l'homme	En 2016, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a versé une contribution de 255 113 dollars pour appuyer l'ensemble du programme relatif aux droits de l'homme. Des rapports de situation mensuels, des rapports d'activité semestriels et annuels, des rapports financiers mensuels et des rapports semestriels sur les ressources budgétaires et les activités sont établis à l'attention du Haut-Commissariat. Chaque année, celui-ci présente au Conseil des droits de l'homme un rapport public sur les activités de son Bureau en Afghanistan.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dispositif de vidéoconférence avec le Siège à New York, auquel participent la MANUA, le PNUD et le Département des affaires politiques.</li> </ul> <p>L'ensemble des crédits alloués par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sert à financer des projets techniques et initiatives de sensibilisation relevant de divers programmes relatifs aux droits de l'homme, dont la protection des civils; la mise en œuvre de mesures visant à l'élimination de la violence à l'égard des femmes; l'accès des femmes à la justice; la prévention et l'élimination de la torture et des détentions arbitraires dans les centres de détention du Gouvernement afghan; la protection de l'enfance; la promotion d'un processus de paix et de réconciliation inclusif fondé sur les droits, par la facilitation du Dialogue du peuple afghan pour la paix engagé par la société civile afghane; et des ateliers de renforcement des capacités organisés en partenariat avec la société civile dans l'ensemble du pays, sur la protection et la préservation du champ d'action de la société civile, et sur le rôle de cette dernière dans le suivi des recommandations formulées par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies en Afghanistan. Il s'agit notamment de</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Programme afghan pour la paix et la réintégration	Programme des Nations Unies pour le développement	<p>Des contributions d'un montant total de 301 619 270 dollars ont été annoncées et un montant total de 220 085 997 dollars avait été reçu en mars 2016 en faveur du Programme Afghan pour la paix et la réintégration. Le PNUD est chargé de la programmation des contributions reçues, qui s'élèvent à 139 671 978 dollars (dont 1 268 505 dollars d'intérêts créditeurs) sur les 221 205 252 dollars annoncés. Dans l'ensemble, les pays donateurs ont apporté les contributions ci-après pour financer le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne : 39 535 469 dollars;</li> <li>• Australie : 11 970 000 dollars;</li> <li>• Danemark : 7 961 741 dollars;</li> <li>• Espagne : 6 666 667 dollars;</li> <li>• Estonie : 43 085 dollars;</li> <li>• États-Unis d'Amérique : 5 millions de dollars (par l'intermédiaire du PNUD);</li> </ul>	<p>collecter des informations et d'établir des rapports, notamment au moyen de bases de données, de renforcer les capacités des principaux partenaires et du personnel et de communiquer par diverses méthodes avec les principales parties prenantes, surtout dans les zones isolées et peu sûres. Toutes ces activités sont prévues dans le plan de travail annuel du Groupe des droits de l'homme.</p> <p>La MANUA fournit un appui au Programme afghan pour la paix et la réintégration et communique régulièrement avec les parties prenantes sur les questions stratégiques, notamment en participant à l'examen des projets entrepris au titre du Programme en sa qualité de membre du comité technique.</p> <p>Le PNUD appuie le Programme en fournissant une assistance au Haut Conseil pour la paix ainsi qu'au secrétariat commun et à ses structures provinciales pour qu'ils étendent leurs composantes d'information, de réintégration et de relèvement afin de promouvoir la paix, la réconciliation et la sécurité dans les communautés afghanes. Le PNUD travaille en étroite collaboration avec les groupes des opérations locales, des finances et du développement du secrétariat commun pour planifier, mettre en œuvre et suivre les différentes</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Coordination et sensibilisation relatives à la lutte contre les stupéfiants	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	<ul style="list-style-type: none"> <li>• États-Unis : 50 millions de dollars (fonds provenant des ministères d'exécution concernés, fournis par l'intermédiaire de la Banque mondiale);</li> <li>• Finlande : 2 470 000 dollars;</li> <li>• Intérêts créditeurs : 1 363 011 dollars;</li> <li>• Italie : 5 683 656 dollars;</li> <li>• Japon : 67 055 941 dollars;</li> <li>• Pays-Bas : 2,5 millions de dollars;</li> <li>• République de Corée : 4 millions de dollars;</li> <li>• Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 15 930 933 dollars.</li> </ul>	<p>composantes du Programme. Il fournit un appui technique au secrétariat commun au niveau central et à ses équipes au niveau des provinces par l'intermédiaire de six bureaux régionaux. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a officiellement pris fin le 31 mars 2016 et le plan de transition à l'appui du Haut Conseil pour la paix a été lancé entre avril et juillet 2016. Au cours de cette période, le PNUD a aidé le Haut Conseil pour la paix et le secrétariat commun à mener une évaluation programmatique et structurelle du Programme, à concevoir une nouvelle stratégie gouvernementale de promotion de la paix et de la réconciliation, à entreprendre des consultations avec les parties prenantes concernant leur appui futur et à continuer de financer plusieurs activités et structures cruciales du Programme.</p>
		Les ressources financières fournies par les donateurs au programme de pays de l'ONUSD en 2016 s'élèvent à environ 4 094 223 dollars et visent à appuyer différents programmes de renforcement des capacités de l'État concernant la lutte contre les stupéfiants et à mettre au point des initiatives de développement alternatif. Les ressources financières versées par les donateurs au Programme régional de l'ONUSD pour l'Afghanistan et les pays voisins	l'ONUSD est le principal organisme des Nations Unies chargé de la mise en œuvre de programmes de lutte contre les stupéfiants, la criminalité organisée et la corruption, ainsi que de l'assistance technique concernant les aspects pénaux de la lutte antiterroriste. L'importance de la coopération entre la MANUA et l'ONUSD dans ce domaine est soulignée dans la résolution 2145 (2014) du Conseil de sécurité. Le programme de pays de l'ONUSD

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
		en 2016 s'élèvent à environ 7 711 038 dollars.	<p>pour l'Afghanistan (2016-2019), approuvé le 16 décembre 2015, vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant le système de justice pénale et les activités de lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement afghan dans les domaines de la santé, du développement alternatif, de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial.</p> <p>Le programme régional 2011-2016 pour l'Afghanistan et les pays voisins vise à promouvoir la coopération régionale en mettant l'accent sur la cohérence de l'action et les résultats. Il est mené par huit pays, dont l'Afghanistan et ses voisins, le Kirghizistan et le Kazakhstan. Il vise à renforcer les capacités de lutte contre les stupéfiants dans la région, en améliorant la coordination et en favorisant la mise en œuvre d'initiatives régionales, nouvelles ou en cours, comme les mesures de confiance relevant du Processus d'Istanbul, l'Initiative triangulaire et l'initiative prise par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. La phase II du Programme régional pour la période 2016-2019 a été approuvée et son lancement officiel a eu lieu le 31 mai 2016. Elle a recueilli l'appui de tous les États Membres et permis</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Équipe d'intervention médicale d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement</li> <li>• Coordonnateur résident/Équipe de pays des Nations Unies</li> </ul>	Un montant de 300 000 dollars sera alloué au projet en 2016-2017 au titre du mécanisme de partage du coût de l'équipe de pays des Nations Unies, pour l'achat de deux installations mobiles de traumatologie. La part incombant à la MANUA au titre	<p>de déterminer de nouveaux domaines prioritaires, dont de nouvelles opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants, l'organisation de formations juridiques fondées sur des cas d'espèce, notamment sur la lutte contre la traite des êtres humains, le trafic de migrants et le trafic de drogues, la diffusion de normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie, les services de réduction de ses effets néfastes, la promotion d'initiatives de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins et l'intensification des recherches concernant les flux financiers illicites liés au trafic d'opiacés au départ de l'Afghanistan par le sud et par le nord.</p> <p>L'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en tant que menaces pour la sécurité et la stabilité, mise en place par l'ONUSC et la MANUA, continue d'appuyer la coopération entre les organismes des Nations Unies en matière de lutte contre la criminalité organisée.</p> <p>L'équipe d'intervention médicale d'urgence a été créée pour fournir des soins de traumatologie et appuyer les évacuations médicales dans les principales provinces du pays, ce qui témoigne du rôle nouveau que jouent l'Organisation des Nations Unies et</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
		<p>de ce mécanisme s'élève à environ 83 500 dollars.</p> <p>Le PNUD est en charge du projet, tandis que la MANUA accueille le personnel médical spécialisé sur ses sites et fournit un appui logistique aux opérations, dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu avec le PNUD.</p> <p>Le Royaume-Uni et la Suède ont fourni un financement pour le projet, qui devrait coûter 2,1 millions de dollars par an pendant les trois prochaines années.</p>	<p>la communauté internationale dans le pays, compte tenu notamment de l'évolution des conditions de sécurité.</p> <p>Le projet fournit les capacités médicales d'urgence nécessaires aux opérations des Nations Unies et à l'action humanitaire internationale en Afghanistan et permet d'améliorer les capacités d'intervention médicale d'urgence au service de la population afghane. Dans le cadre du mémorandum d'accord entre la MANUA et le PNUD, l'équipe d'intervention médicale d'urgence avait déployé à la mi-2016 des effectifs sur neuf sites pour couvrir l'ensemble du pays.</p> <p>Ce projet pluriannuel, mis en place pour garantir la présence de l'ONU sur le terrain et l'organisation d'activités de surveillance, appuie également l'action de la communauté internationale en Afghanistan.</p> <p>Le Coordonnateur résident et le Groupe de la gestion des risques continueront de superviser et d'appuyer les activités de suivi de la mise en place et de la gestion de l'Équipe d'intervention.</p>